

(

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord



TOMIE CXLIII
ANNÉE 2016
2º LIVRAISON



SOMMAIRE DE LA 2º LIVRAISON 2016

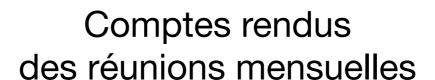
Compte rendu de la séance	
du 3 février 2016	147
du 2 mars 2016	151
du 6 avril 2016	157
● Éditorial : Les historiens du Sud-Ouest à Périgueux en	
septembre (Gérard Fayolle)	163
Hélie Salomon, clerc de Saint-Astier, et son traité musical	
(Alison Stones)	
 La « maison Chastenet » à Issac (Jacques de La Serve) Thibaud de La Garde de Saint-Angel pendant la période 	
révolutionnaire (Pierre Garelli)	179
La congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge en Périgord (La congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge en Périgord	107
(Jean-Marie Védrenne)● En hommage à Pierre-Paul Grassé (1895-1985). Sa conférence de 1976	
sur « Un demi-siècle de zoologie française » (Jean-Loup d'Hondt)	
Dans l'histoire du Périgord : Quelques Périgordins dans les écrits	0
du général de Gaulle (Gilles Delluc, avec la collaboration	
de Brigitte Delluc)	225
Petit patrimoine rural : La halle de Beauregard à Beauregard	
et-Bassac (dossier réalisé par l'équipe de Vergt de la Pierre angulaire)	2/10
Notre sortie de printemps. Lascaux 4 et La Roque-Saint-Christophe	240
(Max Demouy)	257
Notes de lecture : coffret DVD : Le chemin d'Ernoa. La femme de nulle	
part. Fièvre. L'inondation (L. Delluc) ; Cro-Magnon (Homo sapiens).	
Le Premier d'entre nous (G. Delluc, avec la coll. de B. Delluc) ; Périgon	
terre occitane (JL. Leveque) ; Trésors baroques en Périgord (O. Gene	
Une odeur de pain chaud. Au cœur du Périgord des années cinquante	
(A. Herguido) Programme de nos réunions. 3° trimestre 2016	
Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	
 LXIXº congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Périgueux, 	
10 et 11 septembre 2016, co-organisé par la FHSO et la SHAP :	
Les écrivains en Aquitaine	271

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

1^{re} et 4^e de couverture : extraits du manuscrit de Hélie Salomon, de Saint-Astier, *Scientia seu doctrina musicae artis, 1274, Veneranda Biblioteca Ambrosiana*, Milan, cote D75 inf (avec nos remerciements à Alison Stones et à l'Université de Pittsburgh).







SÉANCE DU MERCREDI 3 FÉVRIER 2016

Président : Gérard Fayolle

Présents: 95. Excusés: 1.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Guy Rousset
- Yves Lenogré

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Cocula (Anne-Marie) et Combet (Michel) (textes réunis par), 2007. Châteaux et stratégies familiales, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord 22-24 septembre 2006, Pessac, éd. Ausonius (« Parlementaires et châteaux en Périgord » (B. Lachaise) ; « La généalogie des premiers vicomtes de Fronsac d'après la *Chronique de Guîtres* (X°-XI° siècles) (F. Boutoulle)).

Brochures, tirés-à-part et documents

- « L'amiral Dartige du Fournet (1856-1940) », *Le Souvenir français*, janvier 2016, n° 501, p. 43, avec 2 portraits et 3 autres illustrations (don J.-P. Durieux)







147



- Bertrand (Pierre-Lucien), 2013. *Promenades autour des ruines féodales du Périgord*, Le Bugue, P.L.B. éditeur (don de l'éditeur).

COMMUNICATIONS

Le président présente nos condoléances à notre bibliothécaire, Jeannine Rousset, pour le décès de son époux, Guy Rousset, un de nos membres les plus fidèles. Il présente 5 nouveaux membres dont la candidature a été retenue par le conseil d'administration : ils sont élus à l'unanimité. La trésorière rappelle que les cotisations sont dues en début d'année. Dominique Audrerie a pu obtenir une visite privilégiée sur le chantier de Lascaux IV à Montignac le 26 mars 2016. Complétée par la visite du site de La Roque-Saint-Christophe pendant l'après-midi, cette excursion sera notre sortie de printemps. Le programme précis sera communiqué par Internet. Le projet de voyage à Chauvet est repoussé à une date ultérieure. François Michel est en train de préparer un nouveau voyage en Italie, plus précisément en Étrurie, à partir de Rome, pendant la première semaine d'octobre. Les programmes des manifestations du mois à venir sont disponibles sur le bureau, en particulier celui de la médiathèque Fanlac de Périgueux.

Gilles Delluc annonce la sortie du coffret DVD des films de Louis Delluc, qui vient d'être édité par la société Les Documents cinématographiques. Ce coffret contient 4 films restaurés, une biographie du cinéaste par Gilles Delluc, un commentaire sur l'œuvre cinématographique de cet « éveilleur du cinéma français » et divers éléments de bonus. Diverses projections sont déjà prévues notamment à Cadouin, son village natal.

Dans le cadre du thème abordé par notre compagnie sur « Le Périgord et la santé », le Dr Gilles Delluc s'est intéressé au **Dr René Dujarric de La** Rivière (Neuilly 1885 - Excideuil 1969) et le virus de la grippe. Après avoir fait un historique des connaissances alors hésitantes sur l'origine de cette maladie avant 1918, il montre comment le Dr Dujarric de La Rivière, en 1918, en pleine pandémie de « grippe dite espagnole », en fait une grippe apportée (involontairement bien sûr) par les soldats américains venus nous aider à mettre fin à la première guerre mondiale, eut l'idée qu'il ne s'agissait pas d'un microbe mais d'un virus. Il s'inocula un filtrat (sur filtre Chamberland) de sang de plusieurs grippés particulièrement atteints. Il développa une bonne grippe et s'en remit. Quelques jours plus tard, il se badigeonna la gorge et le nez avec des mucosités filtrées de grippés et ne développa pas la maladie. Pour lui, l'agent infectieux était donc un virus filtrant et, comme la maladie confère l'immunité, on pouvait donc prévoir un vaccin. Malgré cette expérimentation sur lui-même, incroyablement courageuse, le monde savant attendait plus de preuves. Il faut dire que cette grippe fut une effroyable pandémie, qui tua, en quelques mois en 1918-1919, 5 à 10 fois plus de sujets (souvent entre 20 et 40 ans) que toute la guerre 1914-1918 (8,5 millions de morts). Il faudra







attendre 1941 pour que Dujarric de La Rivière puisse installer une annexe de l'Institut Pasteur au château de La Roche-Beaulieu, dirigée par le Dr Chevé de 1942 à 1982, pour développer un vaccin contre le typhus destiné à nos prisonniers en Allemagne, puis un vaccin contre la grippe. La première souche française fut nommé D48 (D comme Dujarric), puis H1N1. Dans le même temps, il s'intéressait à la construction du centre hospitalier de Périgueux, à sa conception et à son financement, ce qui explique que, pendant un demisiècle, cet établissement porta son nom. Depuis sa mise au point, le vaccin contre la grippe a été d'une bonne efficacité. Mais le virus de la grippe est en perpétuelle mutation (depuis les oiseaux sauvages, les oiseaux domestiques, le porc et l'homme) et il oblige à une surveillance et une adaptation permanentes pour mettre à disposition un vaccin efficace et éviter de nouvelles pandémies dévastatrices (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Jean-Marie Barbiche présente les Acquisitions patrimoniales 2014-2015 de la Médiathèque Pierre-Fanlac de Périgueux, dont il est le directeur. Ces deux années ont été « riches en acquisitions grâce à l'engagement de la ville et au soutien de la région et de la DRAC Aquitaine via le FRAB : acquisition de documents non encore présents dans nos collections de Périgourdins ou sur le Périgord ». Parmi les imprimés, une édition originale de Vie des grands capitaines français de son temps, de Brantôme (1666), « avec de curieux exlibris du 28 juillet 1840, jour de la translation des cendres des victimes de juillet 1830 sous la colonne de la Bastille, au nom d'Alfred Lefèvre », des ouvrages de Fénelon, Charlotte-Rose de Caumont La Force, Lagrange-Chancel, Eugène Le Roy, Émile Goudeau (rappelons que « Émile Goudeau, né à Périgueux, a fondé le cercle des Hydropathes en 1878. D'abord installé sur la rive gauche, il déménage en 1881 au cabaret du Chat noir au pied de la butte Montmartre »), Alexandre Lamothe (Pierre-Alexandre de Bessot de Lamothe, né à Périgueux le 8 janvier 1823 et mort le 3 octobre 1897, est l'auteur de nombreux romans historiques ou d'aventures, notamment des romans à la manière de Jules Verne à la fin des années 1870. Archiviste paléographe, il a été archiviste du département du Gard. La bibliothèque a acquis ses œuvres complètes), Georges Arnaud (écrivain, journaliste, militant, né Henri Girard, protagoniste du mystérieux triple crime d'Escoire en octobre 1941, Georges Arnaud (1917-1987) publie des romans à partir de 1950, en particulier Le salaire de la peur qui fut adapté au cinéma). La bibliothèque a acquis des manuscrits d'Émile Goudeau, les archives de Pierre de La Batut (« Pierre de La Borie de La Batut (1854-1933) est le fils de Ferdinand de La Borie de La Batut, député puis sénateur de la Dordogne. C'est un auteur aujourd'hui méconnu mais qui a écrit énormément de romans dont beaucoup n'ont pas été publiés. Suzanne ton pauvre amant, Edmonde séduite, La jeune fille en proie au monstre comptent parmi ses œuvres les plus diffusées ») et de Rachilde (née en Périgord et restée attachée à sa région natale, Rachilde est montée à Paris où elle a eu

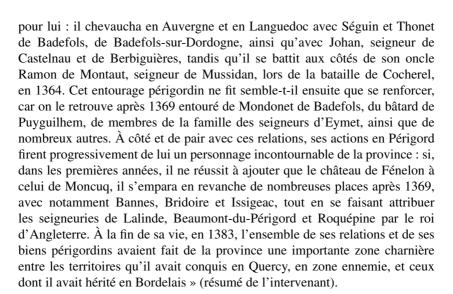


une longue carrière littéraire. Elle épousa en 1889 Alfred Vallette, fondateur et directeur du Mercure de France. Elle tenait un salon dans les bureaux de la revue où elle recevait des écrivains et poètes. Romancière prolifique, elle écrivit plus de soixante-cinq ouvrages »). « À terme, les archives des éditions Pierre Fanlac seront déposées à la médiathèque. » En outre, la bibliothèque a acquis des ouvrages historiques, des dessins de Jules de Verneilh, Sem et Lucien de Maleville. Les carnets de Jules de Verneilh sont mis « en ligne sur la bibliothèque numérique du Périgord : http://my.yoolib.com/ad24/ ». Enfin, un incunable a été redécouvert dans le fonds de la bibliothèque : « Vies de saints de Boninus Mombritius, vers 1476-1478 à Milan. Cet ouvrage, légué à la bibliothèque municipale par André Lavertujon en 1918, est en très bon état. Il s'agit du 63^e incunable de la bibliothèque. » « Tous ces documents sont à la disposition des chercheurs : voir le site www.perigueux-bibliotheque.fr, avec un lien « catalogue + » vers le portail documentaire qui permet la recherche sur tout le catalogue. Le fonds local est entièrement répertorié dans la base, l'intégralité du fonds ancien y sera fin 2016. La page « Périgord et patrimoine » fournit aussi des liens vers les inventaires de quelques fonds d'archives mis en ligne l'an dernier. » Pour finir, l'intervenant lance une invitation aux « vendredis du patrimoine : de mi-septembre à mi-juin, chaque 1er et 3e vendredi du mois à 12h30, pour une présentation de documents du fonds ancien ». (résumé d'après les notes de l'intervenant, le texte complet est déposé à la bibliothèque). J.-M. Barbiche fournit encore quelques dates de manifestations à venir, en particulier le 26 ou le 27 mai, une soirée avec Gérard Fayolle sur François Mauriac, avec projection d'un documentaire par Olivier Besse.

À propos des squelettes enterrés au pied de la colonne de la Bastille, dite colonne de Juillet à Paris, Gilles Delluc rappelle qu'il s'agit des restes des révoltés de 1830, accompagnés, semble-t-il, de momies égyptiennes. En effet, en un premier temps, ils avaient été enterrés le long des bâtiments du Louvre, côté sud, c'est-à-dire côté Seine, dans un emplacement où avaient été enfouies préalablement des momies rapportées d'Egypte à la suite de la campagne de Bonaparte : elles avaient commencé à pourrir dans le climat humide de Paris.

Nicolas Savy présente *Bertrucat d'Albret et le Périgord : 30 ans de liens étroits*. « L'histoire du célèbre capitaine Bertrucat d'Albret, figure marquante du parti anglais pendant la guerre de Cent Ans, est étroitement liée au Périgord. En effet, bâtard issu de l'importante famille d'Albret, qui y disposait de nombreuses attaches, il y fit une partie de son apprentissage d'homme d'arme et prit assez tôt, vers 1353, la responsabilité du château de Moncuq, non loin de Bergerac. C'est à partir de ce dernier qu'il commença à chevaucher la région en suivant la Dordogne vers l'amont, jusqu'à la frontière avec le Quercy. C'est toutefois durant la période suivante, celle de la paix de Brétigny (1360-1369), que ses relations périgordines prirent plus d'importance





Vu le président Gérard Fayolle La secrétaire générale Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 MARS 2016

Président : Gérard Fayolle

Présents: 96. Excusés: 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- André Cramier

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Gleizon (Jacques), 2015. Émotion, humour et poésie, Neuvic, éd. Les Livres de l'Îlot (don de M^{me} Gleizon)
- Herguido (Annie), 2016. *Une odeur de pain chaud au cœur du Périgord des années cinquante*, Thiviers, éd. Par Ailleurs (don de l'auteur)



- France (Jérôme) et Navarro Caballero (Milagro) (textes réunis par), 2009. L'empire romain et les sociétés provinciales, recueil d'articles de Jean-Pierre Bost, Pessac, éd. Ausonius
- Cocula (Anne-Marie) et Combet (Michel) (textes réunis par), 2008. Le château au quotidien. Les travaux et les jours, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 28, 29 et 30 septembre 2007, Pessac, éd. Ausonius (« Pierre et Michel Eyquem, seigneurs de Montaigne, le bon père et le mauvais fils » (A.-M. Cocula) ; « Bon goût et rusticité à la table des châteaux aquitains (fin XVIIe milieu XIXe siècle) (P. Meyzie) ; « Actualités archéologiques médiévales et modernes en Dordogne en 2006 (extraits du Bilan scientifique régional) : Bergerac, place de la République ; Beynac, château et chemin communal ; Castels, prieuré de Redon-Espic ; Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, castrum de Commarque ; Périgueux, secteur de la cathédrale Saint-Étienne, porte de Mars ; Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, château de l'Herm ; Saint-Jean-de-Côle, bourg ; Saint-Laurent-des-Hommes, Belou nord »)
- Cocula (Anne-Marie) et Combet (Michel) (textes réunis par), 2009. Le château à la une! Evènements et faits divers, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 septembre 2008, Pessac, éd. Ausonius (« De la mort événementielle de Richard Cœur de Lion à Chalus en 1199... » (A. Kersuzan) ; « Autour du château de l'Herm : synthèse de la première campagne de fouilles (2003-2006) (M. Palué) ; Le château de l'Herm (H. Mousset) ; séquestration et meurtre au château de l'Herm... (P. Rougier) ; conclusions générales (A. Corbin) » ; « Bilan de l'archéologie médiévale en Aquitaine pour l'année 2007 : Serres-et-Montguyard, Versailles ; Sarlat-la-Canéda, déviation ; Champcevinel, Foncrose ; Lamonzie-Saint-Martin, chapelle Saint-Martin ; Bergerac, place de la République ; Biron, château ; Périgueux, porte de Mars, place Mauvard, place Faidherbe, rue Aubarède et impasse des Près ; Saint-Cyr-les-Champagne, place de l'église ; Saint-Avit-Sénieur, bourg » ; « Périgueux, le château Barrière » (M. Chaillou)).

Brochures, tirés-à-part et documents

- Louis Delluc, *Le Chemin d'Ernoa*, *La Femme de nulle part*, *Fièvre*, *L'Inondation*, Les documents cinématographiques, coffret de 3 DVD, avec une interview de Gilles Delluc sur Louis Delluc et d'autres bonus (don G. Delluc)
 - Fédération historique du Sud-Ouest, annuaire 2015
 - Église en Périgord, table des matières 2015.

REVUE DE PRESSE

- Art et histoire en Périgord Noir, n° 144, 2016-1 : « L'inventaire du château de Bayac en 1684-1685. Analyse et commentaire (1^{re} partie) » (J. Darriné) ; « Monument sarladais dédié à la mémoire de Gabriel Tarde »

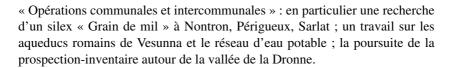






- (A. Legendre) ; « En 1804, Jean Gardet, Sarladais, premier diplômé postrévolutionnaire de l'École de pharmacie de Paris » (Cl. Lacombe) ; « L'importance de la correspondance pendant la première guerre mondiale » (G. Labrousse)
- Bulletin de la Société préhistorique française, 2105/4 : « André Leroi-Gourhan, l'homme tout simplement » (Ph. Soulier)
- *Le Festin*, n° 96, 2016 : « Plaisir et volupté : l'empire des truffes » (H. Brunaux) ; « caviar de Neuvic » (H. Brunaux)
- *Le Festin*, n° 97, 2016 ; « Dans l'intimité des maisons d'écrivains : Papa Galmot aux bottes de sept lieux » (H. Brunaux)
- Mémoire et patrimoine de Rouffignac, n° 6, 2015-2016 : « La Reconstruction »
- L'Ascalaphe, n° 24, 2016 : « Les familles présentes dans le bourg de Savignac au XVIII° siècle ; les informations apportées par les anciens registres d'état civil de Savignac : essai de synthèse » (J.-L. d'Hondt)
- Bilan scientifique 2013 du Service régional de l'archéologie de la DRAC Aquitaine, 2016 : Travaux et recherches archéologique de terrain : en particulier, Bergerac, Le Bout-des-Vergnes (dernier tronçon de la déviation ouest, avec mise au jour d'un site paléolithique (moustérien, châtelperronien, aurignacien) et d'une petite nécropole mérovingienne) ; château de Biron ; Bourdeilles, grotte des Bernous (l'ours serait plutôt un félin); Cercles, Chez Tézy, fouille d'une grange médiévale ; Coulaures, église Saint-Martin, étude du bâti et sondages (mise en évidence des différentes transformations depuis la période préromane et romane) ; Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, château de Commarque, suite des prospections-sondages ; Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, abri Pataud, poursuite de la fouille du niveau 2 de Gravettien final (phalange humaine, perles, écailles peintes); Lalinde, église Saint-Pierre, espace funéraire au Moyen Âge; Montignac, Le Buy, occupations depuis le premier Âge du Fer; Montignac, Le Régourdou, reprise en main du site; Périgueux, poursuite des diagnostics aux environs de la cathédrale Saint-Front ; La Roque-Gageac, grotte Maldivier, reprise des fouilles ; Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, grotte de Rouffignac, étude des altérations de surface ; Saint-Cirq-du-Bugue, la grotte du Sorcier, poursuite de l'étude ; Saint-Martin-L'Astier, église Saint-Martin, sondage et plan du chevet de forme octogonale attribué à l'époque carolingienne; Saint-Martin-des-Combes, Cassenade, Chatelperronien sans contamination moustérienne ; Saint-Martin-de-Fressingeas, grotte des Fraux, poursuite des travaux de relevé; Saint-Médard-de-Mussidan, Les Chauzeys, contournement de Mussidan (Paléolithique moyen et supérieur, avec un ensemble aurignacien significatif ayant livré un godet aménagé par percussion au détriment de la partie convexe corticale et un nodule de silex dont le cortex porte six incisions parallèles); Savignac-de-Miremont, La Ferrassie, la séquence stratigraphique retrouvée de la partie ouest confirme la stratigraphie archéologique de D. Peyrony. En outre, sont fournis les comptes rendus des





COMMUNICATIONS

La réunion commence par l'assemblée générale ordinaire. Le rapport moral, qui reprend toutes les activités de notre compagnie, est accepté à l'unanimité. Le président ajoute des félicitations pour le travail effectué par la secrétaire générale.

Le bilan financier est présenté par la représentante du cabinet Lempereur. La trésorière conclut par des remerciements à tous les membres de notre compagnie qui travaillent à son bon fonctionnement dans une entente remarquable. L'augmentation de la cotisation et de l'abonnement a été décidée pour permettre d'équilibrer le budget. La trésorière signale une diminution des dons et sollicitent la générosité des personnes soumises à l'ISF, car elles peuvent bénéficier de remises sur leur impôt. Le président ajoute que notre société est reconnue d'utilité publique et qu'elle ne bénéficie d'aucune subvention, en dehors des aides directes par la municipalité de Périgueux, pour l'entretien du jardin et pour l'accueil des participants aux manifestations comme le congrès organisé avec la Fédération historique du Sud-Ouest en septembre prochain. Le président remercie tous ceux qui participent au bon fonctionnement de la SHAP et indique que des subventions seront demandées à chaque fois que cela sera possible.

Après l'assemblée générale, la réunion se poursuit par la séance mensuelle ordinaire. Le président se fait l'interprète de notre collègue Jeannine Rousset qui remercie les nombreuses personnes qui lui ont manifesté leur sympathie au moment du décès de Guy Rousset, son mari. Il présente 8 nouveaux membres qui sont élus à l'unanimité des membres présents. Les excursions de cette année sont en cours de préparation : il est encore possible de s'inscrire pour la visite du chantier de Lascaux IV le 26 mars et il reste deux places disponibles pour le voyage en Étrurie début octobre. Les prospectus des conférences annoncées pour les jours à venir sont disponibles sur le bureau, en particulier une conférence d'histoire de la préhistoire « Sur les pas de Cro-Magnon » par Bernard Henriette à Saint-Germain-et-Mons, le 11 mars ; « L'histoire secrète des transmissions pendant la guerre 1914-1918 » par le général Degoulange à Périgueux, le 12 mars ; les vendredis du Patrimoine de la médiathèque Pierre Fanlac ; les cafés Architecture et Patrimoine du service Ville d'art et d'histoire de Périgueux.

Gérard Fayolle fera une conférence aux Invalides pour les Périgourdins de Paris sur « Pierre Fanlac et les Trente Glorieuses ».

154

Brigitte Delluc annonce la réception du Pr Henry de Lumley comme membre d'honneur de l'Académie nationale de Bordeaux par notre collègue le Pr Jean-Louis Aucouturier. À l'occasion de la sortie du coffret des films restaurés de son oncle Louis Delluc, Gilles Delluc propose d'organiser prochainement une séance de projection.

Le Dr Gilles Delluc présente ensuite une communication sur ADN et Hommes préhistoriques. L'intervenant commence par rappeler l'existence des 2 ADN, véritable livret de famille de chaque individu : 1 – les caractéristiques du père apparaissent dans l'ADN du chromosome Y, présent dans le noyau de chaque cellule ; 2 – les caractéristiques de la mère apparaissent dans l'ADN mitochondrial, présent dans les mitochondries de chaque cellule. Les biologistes sont aujourd'hui capables de retrouver l'ADN conservé en tout ou partie dans les restes osseux des individus ayant vécu il y a des millénaires. En fonction du rythme des mutations au cours du temps, ils peuvent établir de véritables arbres généalogiques, appliqués au peuplement humain de la terre, régulièrement confirmés par les nouvelles découvertes d'Hommes fossiles. Les résultats sont de plus en plus spectaculaires. En voici quelques exemples. L'hypothèse d'une origine africaine des *Homo sapiens* il y a environ 200 000 ans a été avancée quelques années avant la découverte d'Idaltu (160 000 ans) et d'Omo Kibish 1 et 2 (200 000 ans) en Éthiopie. Une lignée humaine inconnue a été découverte en étudiant l'ADN des ossements humains provenant de Denisova, un site moustérien de l'Altaï sibérien daté de 40 000 ans BP. Cette nouvelle lignée humaine est différente des Hommes de Néandertal et des Homo sapiens ; elle s'est différenciée des *Homo erectus* il y a environ 600 000 ans. On retrouve des traces de l'héritage des Dénisoviens dans les populations de l'Océanie et de l'Asie. Les Tibétains n'ont pas besoin d'une polyglobulie d'altitude pour vivre sans difficulté dans ces régions montagneuses : ce caractère est peut-être lié à un héritage dénisovien. Un des résultats les plus spectaculaires est que les Hommes modernes, en Europe et en Asie, mais pas en Afrique, sont porteurs de 1 à 4 % de l'ADN néandertalien : des croisements entre des individus de ces deux espèces humaines se sont donc produits après la sortie d'Afrique des Homo sapiens. Une étude sur l'ADN de 12 Néandertaliens du site d'El Sidròn dans les Asturies (Espagne) a permis d'y reconnaître les membres d'une même famille composée d'adultes et d'enfants, avec 3 hommes, parents entre eux, 3 femmes distinctes du noyau familial masculin, 2 de ces 3 femmes étant d'origine différente. L'identification de certains gènes permet d'approcher les caractères physiques des individus : ainsi le gène FOXP2, impliqué dans la parole et le langage est présent chez les Néandertaliens et les Hommes modernes; le gène MC1R, caractéristique de la mutation des cheveux roux et de la peau pâle, est présent chez les Néandertaliens d'El Sidròn et de Monti Lessini en Italie. Le peuplement des différents continents par les *Homo sapiens* peut être précisé en étudiant l'ADN mitochondrial des fossiles retrouvés, depuis







l'Afrique, en passant par le Moyen-Orient. L'Asie semble avoir été peuplée de proche en proche assez rapidement, l'Amérique du Nord puis du Sud ayant été peuplée vers 25 à 30 000 ans, tandis que l'Australie aurait été peuplée il y a environ 50 000 ans par une route passant par l'Indonésie. L'Europe n'aurait été atteinte que vers 40 000 ans. Ainsi peuvent être écartées les hypothèses d'un peuplement de l'île de Pâques à partir de l'Amérique du Sud, ou celle du peuplement de l'Amérique du Nord directement à partir de l'Europe. Les recherches sur l'ADN permettent même de suivre les migrations des premiers éleveurs et des premiers agriculteurs au travers de l'Europe en provenance du Moyen-Orient et de suivre les mélanges des populations autochtones avec les nouveaux venus (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Jean Rigouste nous parle ensuite d'une révolution au XIIe et XIIIe siècle : Les clés et codes de la fin'amor. L'amour courtois au Moyen Âge. « Un phénomène culturel et social, très complexe et sans précédent, s'est produit dans l'Ouest occitan (Limousin, Périgord...) en plein Moyen Âge; il a rayonné sur toute l'Europe et a encore des conséquences dans la langue, la pensée et le comportement actuels. Il s'agit au départ d'une conception nouvelle de l'amour, définissant, sur le modèle féodal, la femme comme un « suzerain » et le soupirant comme un « vassal », voire un « serviteur ». À une époque où la femme était minorisée au long de sa vie entière, où l'Église la méprisait et la redoutait, l'appeler « midons » (mon seigneur), ou « maîtresse » (le mot est resté!), lui présenter ses « hommages » était pour le moins surprenant! La « Dame » est toujours une femme de qualité, envers laquelle des règles de comportement se codifient ; ce jeu galant va peu à peu devenir l'élément clé du code chevaleresque. Mais elle est mariée (l'« amour courtois » sera donc adultère, tenu au secret, la Dame ne pouvant être désignée que par un pseudonyme ou senhal) et c'est elle qui décidera jusqu'où elle peut aller, sans encourager ni désespérer son soupirant. Celui-ci peut être un chevalier ou un poète : un trobador ; dans les deux cas, il sera obedienz (obéissant en tout), loyal et fidèle, et il devra prouver sa valeur (par ses exploits sous les armes, ou par sa poésie) afin d'égaler sa Dame en dignité (c'est la notion occitane de *paratge*). Quant au mari, il sera cantonné au mauvais rôle de *gelós* (jaloux). Que peut donc espérer l'amant, qui souffre silencieusement son « martyre » amoureux ? Quelques privautés sans doute, des baisers (mais ils ne sont réputés chastes que si la Dame les donne!) ou peut-être l'assag (l'essai) : rester dans le même lit, nus, une nuit entière, à se parler, mais sans se toucher : preuve que leur amour est bien d'une qualité supérieure (ce qui peut-être excusera lodemai, « le reste »... Ainsi l'amour courtois devient le moteur d'un effort constant pour se dépasser, d'une conception de la vie. Chaque joven (jeune homme) doit élire une Dame (plus ou moins inaccessible!) qui se bornera le plus souvent à l'éduquer, à lui apprendre à se comporter avec aisance, élégance et dignité,



aux tournois comme dans les cours seigneuriales. Certes, il ne s'agit pas d'un mouvement féministe, d'autant que seules les femmes de l'aristocratie sont concernées. Mais c'est la première fois que l'on donne la parole aux femmes, et que l'on analyse le sentiment amoureux : ce n'est pas un hasard si la célèbre « galanterie française » est née chez nous, ainsi que les subtilités de la Carte de Tendre et le roman psychologique, et si le mot « amour », mot occitan, est passé en français ! » (résumé de l'intervenant).

Vu le président Gérard Fayolle La secrétaire générale Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 6 AVRIL 2016

Président : Gérard Fayolle

Présents: 95. Excusés: 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Bernard Mury
- Solange Cheyrou
- Jacqueline Brunot

Le président présente les condoléances de la SHAP.

FÉLICITATIONS

- M. Jean-Luc Soulé, nommé chevalier de la Légion d'honneur

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Brochures, tirés-à-part et documents

- Gonthier (Erik), 2015. « Relevés graphiques sur le dolmen gravé de Bonarme, Belvès, Dordogne », extrait de *ArkéoLog* (revue en ligne), n° 83, p. 4-9, ill.
- Groupe Histoire et mémoire de Marsac-sur-l'Isle, 2015. *Mémoires de Marsac-sur-l'Isle*, tome 2 : « La Terre et les Hommes »



- Municipalité de Festalemps, 2012. *1512-2012. Commémoration des* 500 ans de la cloche Amélie, Festalemps (Dordogne), 22 juillet 2012
- Le Quartier Saint-Martin, s. d. (1986), plaquette éditée par l'Amicale des locataires des HLM Trarieux avec des articles de Alberte Sadouillet-Perrin, Jacques Lagrange, Pierre Legay, Pierre Pommarède, Guy Penaud, Jean-Claude Peteytas et Jurgen Prast (don de G. Legay)
- Les sites dans le département de la Dordogne, Direction régionale de l'Environnement ... Aquitaine, 2010, avec un article de Thierry Baritaud sur « Lucien de Maleville, recenseur des monuments naturels et inspecteur des sites (1942-1963) ».

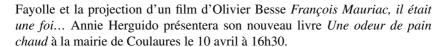
REVUE DE PRESSE

- Paléo, n° 26, 2015 : « Nouveaux restes humains provenant du gisement de Régourdou (Montignac-sur-Vézère) » (B. Maureille et col.) ; « Importance des données de terrain pour la compréhension d'un potentiel dépôt funéraire moustérien : le cas du squelette de Régourdou 1 » (B. Maureille et col.) ; « Lièvre et lapin à Régourdou » (M. Pelletier et col.) ; « Du nouveau aux Combarelles 1 (Les Eyzies-de-Tayac) » (E. Man-Estier et col.)
- Aquitaine historique, n° 126, 2016 : « La tour maîtresse du castrum de Miremont (Dordogne) » (L. Soulard) ; « L'église de Plazac et son ensemble épiscopal » (A. Galinat)
 - Mémoire de la Dordogne, n° 26, 2016 : « Dordogne 14-18 »
- Société de l'histoire du Protestantisme dans la vallée de la Dordogne, bulletin n° 18, 2016 : « Adélaïde Hautval, une femme d'exception » (D. Mignon) ; « Quelques personnalités remarquables »
- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 116, 2016 : « Les Périgordins dans la guerre » ; « Debetz de La Crouzille, une famille bourgeoise de Périgueux » (P. Allard)
- Hautefort, notre Patrimoine, n° 44, 2016 : « Le canal de Lalinde, Tuilières à Mauzac et le moulin de Rouzique » (M. Massénat).

COMMUNICATIONS

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il annonce pour le samedi 9 avril à 14 heures dans la salle de réunion de notre compagnie, 18, rue du Plantier à Périgueux, une séance de projection de films de Louis Dellluc présentée par son neveu Gilles Delluc. Il rappelle que le congrès de la SHAP et de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu les 10 et 11 septembre à Périgueux : environ 50 communications sont annoncées. Des bénévoles pour l'organisation seront les bienvenus. Il reste encore une place disponible pour le voyage en Étrurie. Le 26 avril aura lieu à la médiathèque Pierre Fanlac un hommage à François Mauriac avec une conférence de Gérard





Le Dr Gilles Delluc présente Le pauvre Lazare, un lépreux dans le cloître de Cadouin, en hommage à son ami, le Pr Marc Gentilini, grand spécialiste des maladies parasitaires. La lèpre est une maladie oubliée, presque disparue aujourd'hui de la surface de la terre. Elle était, il y a quelques décennies encore, une maladie très répandue et très spectaculaire avec des formes tuberculoïdes et des formes lépromateuses, couvrant la peau de taches pigmentées ou de pustules arrondies, avec des formes extrêmes donnant des faciès léonins, déformant le crâne de façon spectaculaire (l'intervenant en rapproche un crâne de Dmanissi, datant de 1,8 million d'années, et la statuette en ivoire de l'homme-lion de Hohlenstein-Stadel, datant d'environ 35 000 ans). C'est une maladie qui a connu, au fil du temps et au travers du monde, des épidémies très violentes, de durée variable, suivies de périodes de régression non expliquées. Aujourd'hui la lèpre a presque disparu du monde, sauf dans quelques régions comme sur l'île de Mayotte. Quelques personnages célèbres ont été lépreux comme le petit roi de Jérusalem, Baudouin IV, à la fin du XIIe siècle. Jésus guérissant les lépreux a été souvent représenté, entre le XII^e siècle et le XVI^e siècle, en particulier dans la parabole « Lazare et le mauvais riche », sur des dessins, des peintures, des enluminures, des vitraux, mais très rarement sur des sculptures. Les abbayes de Moissac et de Cadouin sont des exceptions. Lazare y apparaît comme un lépreux lépromateux. À Moissac (XIIe siècle), la parabole est sculptée sur le linteau du porche : à droite, le mauvais riche est assis à sa table et festoie, tandis que Lazare mourant, le corps couvert de lépromes, à côté de sa crécelle, est couché à ses pieds et que deux chiens lui lèchent les pieds ; à gauche, l'âme de Lazare est reçue dans le sein d'Abraham sous la forme d'un petit enfant. Dans le cloître de Cadouin, parmi les sculptures flamboyantes de la fin du XV^e siècle, trois piliers sculptés rapportent la parabole. Sur le premier, Lazare est debout devant la table du mauvais riche, avec sa crécelle et son bidon; son corps est couvert de lépromes, deux chiens soulèvent les bords de la nappe pour lui lécher les pieds. Sur le second pilier, Lazare est mort, étendu sur le sol ; les anges s'apprêtent à le porter dans le sein d'Abraham, qui est figuré au-dessus, recevant l'âme de Lazare sous forme d'un petit enfant : le sculpteur n'a négligé aucun détail des marques de sa maladie lépromateuse, aucun détail de son vêtement et de sa crécelle. Sur le troisième pilier, en face du précédent, c'est la mort du mauvais riche, au corps déchiré par les griffes des démons et dévoré par les flammes de l'enfer (voir BSHAP, 2015, p. 429-448).

Marie-Geneviève Delaux présente Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (1860-1960). Cartes postales-photographies, un ouvrage réalisé



par 9 membres de l'Association Mémoire et Patrimoine. Elle illustre sa communication avec une série de photos émouvantes montrant l'ancien village avant l'incendie de 1944 : la rue principale, étroite et tortueuse ; les autres rues, où les Rouffignacois reconnaissent la maison de leur famille ; la maison Pompougnac, au travers des vieilles photos et des factures anciennes ; le château, au centre du village, que l'on voit bien sur les cartes postales anciennes (l'actuelle mairie a été construite à son emplacement) ; les baraquements où ont été logées les personnes dont la maison a été incendiée par les Allemands. « C'est un témoignage sur la vie des familles du bourg et des hameaux de Rouffignac à travers l'image. L'illustration se compose essentiellement de cartes postales dans la première partie et, dans la deuxième partie, de photos provenant de la collection personnelle de Gérard Delmarès, fils de Louis, photographe, de collectionneurs régionaux, de la Société historique et archéologique du Périgord, des Archives diocésaines et de familles rouffignacoises. Le destin de Rouffignac bascula le 31 mars et le 2 avril 1944. Le bourg a vécu des journées d'horreur. Il a été incendié presque entièrement lors du passage de la division Brehmer, à l'exception de l'église et de quelques maisons alentour. À la suite de cet événement, la Croix de guerre avec palme a été attribuée à Rouffignac et remise à son maire, Marcel Chaussade, le 31 mars 1949 par le général Duchet (citation du 11 novembre 1948 par le gouvernement de Paul Ramadier et parution au Journal officiel le 10 décembre 1948, décision n° 92). Compte tenu de cette tragédie, dans chaque chapitre, nous avons axé notre travail sur la recherche de documents antérieurs à 1944, puis sur les ruines du village et sa reconstruction jusqu'en 1960. Robert Lafaye et Léon Guthmann, architectes chargés de la reconstruction, ont fait de Rouffignac un village remarquable. Huit ans plus tard, le 31 mars 1952, le groupe scolaire a été inauguré et le village a retrouvé peu à peu sa vitalité. Le 20 septembre 2015, Rouffignac a obtenu le label Patrimoine architecture du XXe siècle au titre des communes martyres » (résumé de l'intervenante).

À l'occasion de la sortie de son livre *Daumesnil. D'Arcole à Vincennes*, aux éditions Cyrano, le Vincennois Didier Mireur présente la vie de ce personnage étonnant, fils d'un commerçant de la rue de la Clarté à Périgueux, pourvu d'un ego hors du commun ayant façonné toute sa carrière. « Il est engagé volontaire à 17 ans en 1793 au 22e régiment de chasseurs à cheval de Toulouse. Sa carrière militaire à proprement parler commence l'année suivante, contre les Espagnols, par une grave blessure : considéré comme condamné par le médecin, il parvient néanmoins à la surprise générale à se rétablir en deux mois. Son régiment étant affecté à l'armée d'Italie, il trouve "en Bonaparte un chef correspondant à son attente, un chef imprévisible et charismatique, qu'on a envie de suivre jusqu'au bout". Le personnage est "aussi héroïque au combat qu'il était sans mesure dans ses excentricités lors des périodes de repos". Il est des trois hommes qui sauvent Bonaparte à Arcole





et prend six drapeaux aux Autrichiens, ce qui lui vaut d'intégrer la compagnie chargée de protéger en permanence le jeune général. En 1798, il est en Égypte. Il est dégradé et condamné à mort pour une sombre affaire de boissons et de rébellion à officiers dans une gargote du Caire : il est grâcié à titre personnel par Bonaparte. Lorsque ce dernier quitte l'Égypte sur la frégate Murion, Daumesnil appartient au petit groupe qui l'accompagne et, promu sous-officier, intègre la Garde consulaire, au sein de laquelle il devient rapidement sous-lieutenant. Toujours proche de Bonaparte, il participe à la campagne d'Italie et à la bataille de Marengo, il est capitaine en 1801, intègre naturellement la Garde impériale à sa création et reçoit la croix de la Légion d'honneur lors de la première remise officielle du nouvel ordre, le 15 juillet 1804. Daumesnil fait toutes les campagnes : il sauve le général Rapp à Austerlitz ; il est à Eylau où il charge avec ses cavaliers devant le célèbre cimetière ; il sert en Espagne et entre dans Madrid avec Murat ; il rentre précipitamment à Paris avec Napoléon lorsque celui-ci s'inquiète du réarmement de l'Autriche ; il prend le commandement du 1er régiment de chasseurs à cheval de la Garde à la veille de Wagram, où il a la jambe brisée par un boulet. Amputé, il est fait baron d'Empire et écrit à Dominique Larrey: "Mon bobo sera bientôt guéri et il ne restera plus, en souvenir de mon accident, qu'une jambe de chair et d'os en moins et une jambe de bois en plus". Choyé par l'empereur qui lui accorde plusieurs importantes gratifications, il est nommé gouverneur de Vincennes avec le grade de général de brigade au début de l'année 1812 et le couple impérial signe son contrat de mariage. Il se préoccupe désormais de faire fonctionner au mieux le château de Vincennes, dépôt essentiel et arsenal pour la Garde, et d'en améliorer les défenses. Sur le fond cependant, son caractère n'a pas changé et il multiplie les frasques avec d'autant plus de frénésie qu'il a désormais des revenus réguliers importants. C'est au cours des sièges de Paris de 1814 et de 1815 qu'il entre dans la "grande histoire", en refusant de rendre le château aux Coalisés et l'on connaît la phrase : "Les Russes m'ont enlevé une jambe. Qu'ils me la rapportent ou qu'ils viennent me prendre l'autre". Pendant les Cent Jours, il retrouve son fort de Vincennes et écrit au ministre de la Guerre au lendemain de Waterloo: "Vous connaissez le dévouement que je porte à Sa Majesté. L'ennemi n'entrera dans la place que lorsque je n'y serai plus". Après la deuxième occupation de la capitale, il refuse à nouveau de rendre la place sans un ordre écrit personnel du roi et soutient le blocus des Coalisés pendant 129 jours » (résumé de l'intervenant).

Vu le président Gérard Fayolle La secrétaire générale Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 29 février 2016. Ont été élus :

- M^{me} Dupuy Maryse Hélène, Clos de Capitaine, 24350 Montagrier, présentée par M^{me} Marie-Rose Brout et M^{me} Laurence Mauricette Pundik





- M. et M^{me} Laborie Michel, 1, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 24000 Périgueux, présentés par M. Georges Bojanic et M. Gérard Fayolle
- M^{me} Laporte Lucette, 17 bis, rue Ernest-Guillier, 24000 Périgueux (réintégration)
- M. Lapret Marc, La Meyronie, 24210 Sainte-Orse, présenté par M. le président et M. le vice-président
- M. Lebouc Thomas, 55, rue de Saint-Cloud, 92410 Ville d'Avray, présenté par M. Claude-Henri Piraud et M. Alain Ribadeau Dumas
- M. M^{mc} Leghait Michel et Sylviane, 13, rue Louis-Aragon, 24750 Atur, présentés par M. Maurice Cestac et M. Raymond Segonzac

ADMISSIONS du 9 mai 2016. Ont été élus :

- M. et M^{me} Affagard Armand, Beauvoir, 24300 Sceau-Saint-Angel, présentés par M. Dominique Audrerie et M. Maurice Cestac
- M. Cork Jonathan et M^{me} Zwart Marja, Fondaumier, 24250 Castelnaud-la-Chapelle, présentés par M. le président et M. le vice-président
- M^{me} Dubreuil Francine, 1, rue Limogeanne, 24000 Périgueux, présentée par M. le président et M. le vice-président
- M. Filet Jean-Louis, 3, mail David d'Angers, 37000 Tours, présenté par M. Pierre Besse et M. le président
- M. Gourbat Bertrand, 12, rue de Chézy, 92200 Neuilly-sur-Seine (réintégration)
- M^{me} de La Poterie Micheline, La Garaubie, 24140 Saint-Martin-des-Combes, présentée par M^{me} Huguette Bonnefond et M. le président
- M^{me} Laveissière Laroche Françoise, Le Bourg, 46130 Tauriac, présentée par M^{me} Françoise Lassère et M^{me} Mauricette Laurence Pundik Lacherie
- M^{me} Passat Sabine, 17, allée des Asturies, 35200 Rennes, présentée par M^{me} Monique Garnier et M. Jean Garnier









Les historiens du Sud-Ouest à Périgueux en septembre

Parmi ses nombreuses activités, la Société historique et archéologique du Périgord aura cette année à participer à diverses manifestations publiques. Elle sera associée, comme l'an dernier, à la fête de l'Histoire, initiative de la Ville de Périgueux, consacrée cette année au grand Montaigne et, bien entendu, aux journées du Patrimoine. Mais ce n'est pas tout.

Nous organisons, avec la Fédération historique du Sud-Ouest, les 10 et 11 septembre, son congrès qui a lieu chaque année dans une ville de la région. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir de très nombreux collègues venus de toute l'Aquitaine.

Nous aurons d'autant plus de plaisir à les recevoir qu'ils auront, au cours de ces journées, l'occasion de s'exprimer sur un sujet très attrayant :

Les écrivains en Aquitaine Personnes, œuvres, lieux

Ce thème, on s'en doute, a été très mobilisateur. Grâce à la diversité des sujets, des dizaines d'intervenants vont présenter des communications sur notre histoire littéraire dont on connaît la richesse. Ils évoqueront aussi bien la vie quotidienne que le cadre qui a attiré les auteurs dans une région qui a été depuis la Gaule romaine une source d'inspiration. Ce sera l'occasion



Y

pour le public, invité à assister aux séances qui ont toutes lieu au Théâtre, de redécouvrir des écrivains connus ou de découvrir des personnalités nouvelles.

L'ensemble des textes présentés fera l'objet d'une publication dans les mois qui suivront. Il s'agira d'un panorama exceptionnel sur notre littérature et sur l'histoire littéraire de l'Aquitaine. Le présent bulletin, riche d'une belle diversité de sujets, contient toutes les indications nécessaires pour nos collègues désireux d'assister aux nombreuses séances (et aux repas) prévus pour ces deux journées.

Gérard Fayolle





164



Hélie Salomon, clerc de Saint-Astier, et son traité musical

par Alison STONES

Il serait dommage de clore la magnifique série d'études sur la collégiale de Saint-Astier parues dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (BSHAP) en 2015 sans ajouter une brève note sur l'un de ses plus célèbres clercs, Hélie Salomon, auteur d'un traité musical, dont nous avons pu consulter le manuscrit original en décembre 2014.

Hélie Salomon, membre d'une famille astérienne attestée au XIII^e siècle ¹, est surtout connu pour avoir composé un ouvrage intitulé *Scientia seu doctrina musicae artis* (la Science ou doctrine de l'art de la musique), rédigé en 1274 et offert au pape Grégoire X (1272-1276). Un seul exemplaire survit, conservé à la *Veneranda Biblioteca Ambrosiana* à Milan, sous la cote D 75 inf. On suppose qu'il s'agit de l'original, copié par un scribe professionnel et annoté par l'auteur. Ce remarquable manuscrit avait été repéré dès 1784 et Eugène Chaminade lui consacra en 1901 une étude ². Un article rédigé par Albert Dujarric-Descombes parut en 1903 dans le *BSHAP* avec une analyse de trois des illustrations qui font de ce traité une œuvre exceptionnelle ³.





^{1.} Les membres de la famille Salomon sont évoqués, avec mention d'Hélie et de son traité sur la musique, par Christian Rémy (Rémy, 2015, p. 91) ; voir aussi Avrilleau, 2014, p. 175-179.

Le texte a été édité par Martin Gerbert (GERBERT, 1784); CHAMINADE, 1901.

^{3.} Dujarric-Descombes, 1903; résumé dans Stones, 2013-4, Part I vol. 1, cat. no. VIII-21.

Comme l'expliquait Dujarric-Descombes dans sa description minutieuse, la mission d'Hélie devant le pape avait pour but de lancer une réforme de l'enseignement musical au niveau de la collégiale en expliquant, au moyen d'une remarquable série de schémas, le système de solmisation 4 courant à l'époque. Si les musicologues considèrent que le texte d'Hélie n'est pas particulièrement original, son emploi d'aides visuelles n'a pas de pendant dans les traités musicologiques et témoigne d'une approche dramatique sans égal. Hélie est représenté au début du traité dans une petite initiale historiée, dessinant des cercles sur un parchemin (fig. 1, fol. 1r). Les schémas circulaires

Son exposé sur les notes de l'hexacorde reprend une formule traditionnelle utilisant les doigts de la main dite guidonienne. Hélie y inclut son propre portrait en buste, tête tonsurée, dans un schéma circulaire où il désigne avec son index droit sa main gauche, énorme, sur les doigts de laquelle sont inscrites les notes (fig. 2, fol. 3v°).

vont en effet être son format d'explication préféré.

Sa demande au pape est adressée sous forme d'un schéma en deux parties. Hélie y est représenté, à droite, en maître-clerc portant un costume académique et indiquant un énorme cercle sur lequel sont inscrites les notes de la gamme en ordre ascendant et descendant. Il figure également dans la partie gauche du schéma, agenouillé, présentant son traité au pape, représenté trônant, et le suppliant de lui accorder un canonicat à Saint-Astier (fig. 3, fol. 4v°).

Le schéma le plus compliqué concerne la manière de chanter un organum à quatre voix en parallèle (fig. 4, fol. 27). Chaque voix est représentée par un clerc tonsuré, vêtu d'une chape brodée et colorée, tenant un phylactère avec inscriptions. Ces quatre clercs sont placés dans un double demi-cercle dont la bande extérieure indique la gamme des douze notes nécessaires pour un chant à quatre voix. La bande intérieure précise la relation entre les voix, identifiant le personnage placé dans le coin droit comme le dirigeant (« Hic est rector »). Celui-ci désigne son collègue, chanteur de la deuxième voix, lui demandant de ne pas chanter si doucement (« parum sonas nimis »). Les banderoles indiquent les relations entre les voix qui chantent à des intervalles d'une octave. La première et la troisième voix sonnent ensemble entre la deuxième et la quatrième. La quatrième prend la mélodie et la deuxième le milieu. Là encore les personnages s'inclinent en faisant des gestes, émettant des paroles (« Dilgenter ! pausatim ! »), donnant un aspect animé à l'image tout en présentant les instructions pour le bon déroulement du chant.

Plusieurs autres images ont échappé à l'analyse de Dujarric-Descombes :

- Le pape est représenté une deuxième fois, trônant et bénissant, entouré de huit petits cercles représentant les tons (fig. 5, fol. 5v°).

^{4.} Attribuée à Gui d'Arezzo (XIº siècle), la solmisation est un système où les 6 notes de l'hexacorde sont désignées par des syllabes (ut, ré, mi, fa, sol, la, si), dans le but de faciliter l'apprentissage de la musique (blogs.univ-tlse2.fr/musique-renaissance consulté le 2 mai 2016).







outain neutad et eldricad feiencie detid unifice ing pent mitoi sup q fritamen sunisal ecclie que port fite orthodera ofutite ename it & pene lapla est d'maiseste ostat cu pa cité anolor ear cata futte. Ham poù è cue laudur din et q du douern du pp Plias T. Mos los fuent maricinarii (Landier en os an e Lludier cu m fo tu Landre eu m contulus benefonards. Lantare de ci no am woor Erichnatuntate faluatous mi tot amt & bona desc catamor fur amonizata Phop lequit. Podic fuat & Those falu Acor ne Appareur Deore i cia camie dusti-letif draisti- hodie celi dur itrorates This revelles de alla 98 E lauf of Letinate canut of du pie domina. Illari neupmari plinged organici. Et d'affince le ? glose usin gruites di line go saje Comor dusti terulair dichangli tal landic in celes ful di le lesit de lo le luno quandui chou digelou defé te bin martini plattere i tilune. Et nomi qi ab oit; cere redoubi ex cercio abrat in ect callicina 7 pincio locio in anglia pene totali igne: ant. Et qo mag abfinder no foli in diciplio fi 4 ischio + phurises le engences de comme peden ignorar e corrigia alleiamen solde n'inne runt le Alios rese no formate. Dufones & node idere a mulcul m Biece a sie consentes Buyin in men ing mace conse len cons len princiare prino ignorat florunito q princialine. Si qua trimif ut had sould t eolant & minground final aria sould to cott 7 p bin sy & Derroed Allunico Alignes nata air lae asmurande quota In hip fain ame plante repart Er in dergnat Aligaes ped hum face de cource plano Anticipando Cestinando e contando Ces male coplando puidos Erquibi effeño far organizanos oples Ca fortas his more pundos tilli puros (13) dut frin est do decree & honestare politois puidon 7 nore lib. no do atuand ut mor. h fame p certo. 11. grences quoce func quam under De de la debru acces munice qualità ignount .9; peculand diceres i dere mian . mian ur dipurar & dudiat Chofia'

File heen bretens ohne anne or ulice comento cathropo

Fig. 1.





Fig. 2.

168

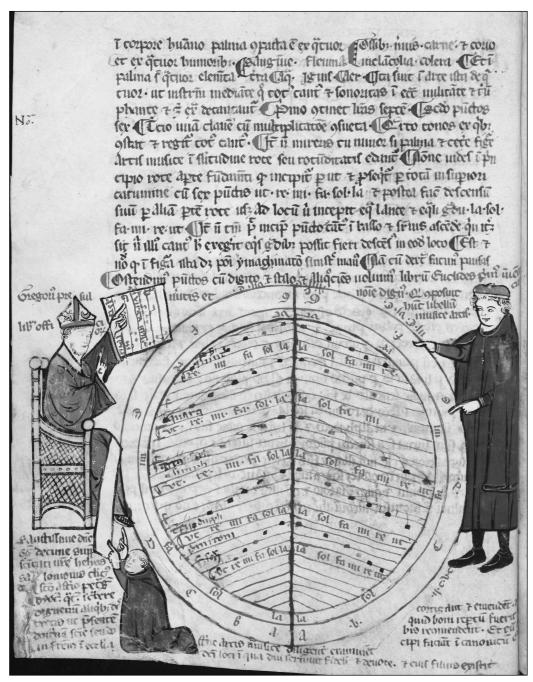


Fig. 3.

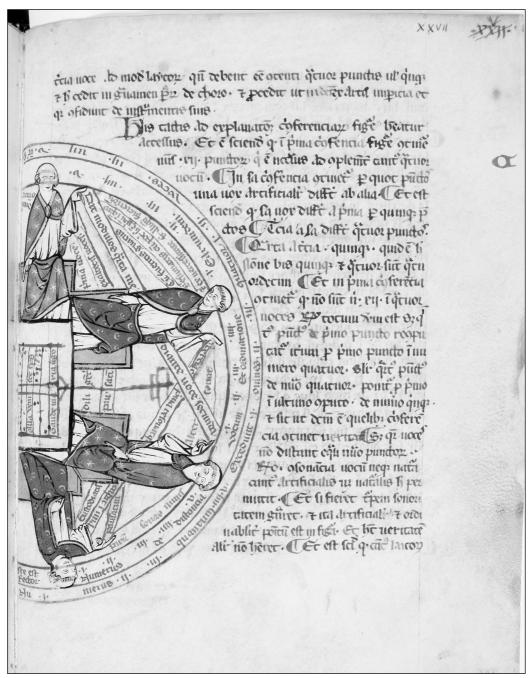


Fig. 4.





Fig. 5.

- Les claves du sytème tonal sont représentées par deux cercles concentriques au centre desquels sont figurés deux clercs tonsurés portant aube et chape. Chacun tient un bâton pastoral. L'un est jeune, l'autre est plus âgé. Ils sont placés l'un devant l'autre face au spectateur (fig. 6, fol. 17).
- Trois schémas similaires composés de cercles et de clercs accompagnent les commentaires sur la notation sur portée et sur les types de chants et de modes (fol. $6v^{\circ}$, $20v^{\circ}$, $29v^{\circ}$).

Une deuxième initiale historiée montre un frère franciscain (reconnaissable à son *cingulum*) enseignant (fig. 7, fol. 8). Comment expliquer la présence d'un franciscain dans un ouvrage composé par un clerc augustinien? Est-ce pour montrer que les préceptes élaborés par Hélie pouvaient être appliqués très généralement?

Enfin, le texte sur la dernière page (fig. 8, fol. 29v°) se termine par le nom de l'auteur, *Helia Salomo(n)is*, la date (1274) et le lieu (*In curia romana*). On se rappelle qu'en 1274 le pape était présent au concile de Lyon, donc la phrase n'implique pas nécessairement la ville de Rome. Deux clercs, un jeune et un plus âgé, terminent le livre.

Ce que Chaminade et Dujarric-Descombes ignoraient, c'est que la demande d'Hélie pour obtenir un canonicat a été accordée : John Dyer a retrouvé dans les registres papaux que le 6 septembre 1274 Hélie reçut le canonicat d'Hugues de Rabeo, devenu vacant suite à la nomination de ce dernier en tant que vicaire épiscopal⁵. Si une heureuse suite d'événements est désormais confirmée pour Hélie, son manuscrit soulève encore d'autres questions que nous ne pouvons que décliner ici : où ce remarquable manuscrit a-t-il été confectionné? On pourrait penser que Hélie l'a fait faire à Lyon, où siégeait le concile en 1274. Dans le texte, il fait mention des pratiques de chant à Lyon en termes dérogatoires. Mais la production lyonnaise ne semble pas avoir produit à cette époque d'autres manuscrits comparables. Il en est de même pour Périgueux 6 et on ne connaît pas d'autres manuscrits illustrés sortant de Saint-Astier. On ne sait pas non plus par quelle voie ce manuscrit est arrivé à l'Ambrosienne. De nombreuses annotations ajoutées par un copiste italien indiquent que le manuscrit était entre les mains d'un Italien dès le XIVe ou le début du XVe siècle. Souhaitons que Hélie et son traité exceptionnel fassent l'objet d'autres études!

A. S.





^{5.} Dyer, 1980, p. 86, citant *Archivio Segreto Vaticano*, reg. Gregorii X, Anno III, no. 43, ff. 145-145v (édité par Guiraud, 1892, p. 163, no. 413).

^{6.} Signalons toutefois le recueil dévotionnel composé en latin, français et occitan réalisé au début du XIV siècle, soit quelques dizaines d'années plus tard, pour une franciscaine périgourdine et conservé à Londres (*British Library*, ms. Egerton 945). Il a attiré l'attention des musicologues à cause des séquences polyphoniques (voir surtout Hughes-Hughes, 1906-1909, I, 255); voir pour les textes HASENOHR, 2000, pl. II, III (ff. 43, 288). Nous l'avons attribué à Périgueux en raison de la prééminence de saint Front dans les litanies. Il contient en outre des armoiries (mal conservées) qui pourraient être celles des familles Talleyrand-Périgord et Lomagne, dont plusieurs membres ont été nonnes et abbesses du couvent franciscain de Périgueux. Mais il n'y a pas de rapport stylistique avec le manuscrit d'Hélie. Voir Stones, 2013-4, cat. no. VIII-20.



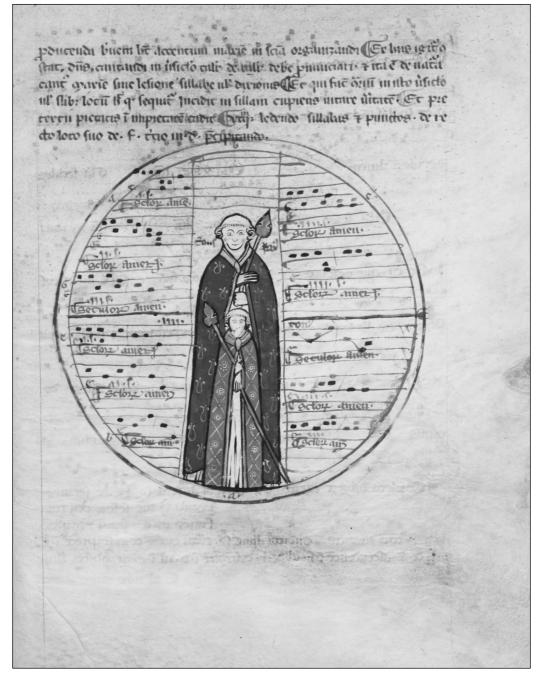


Fig. 6.



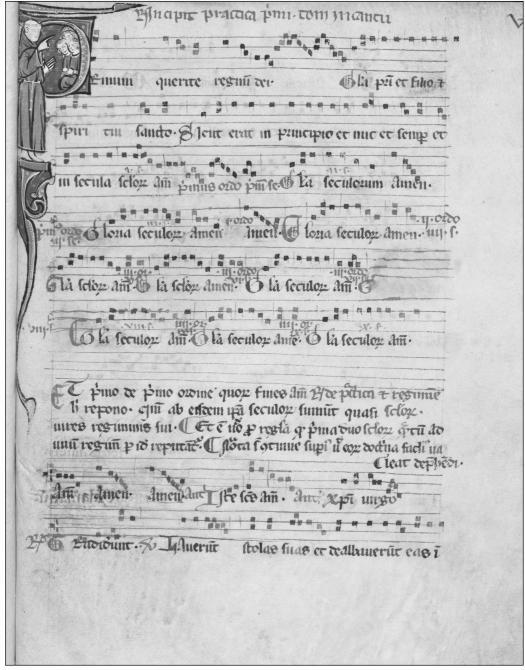


Fig. 7.



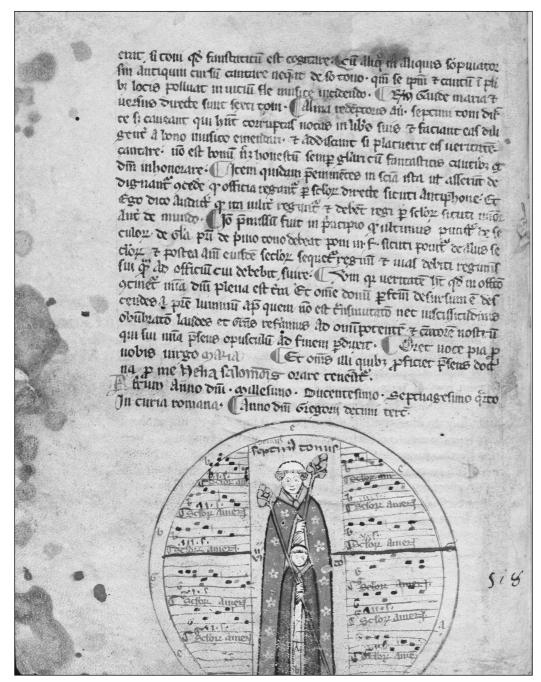


Fig. 8.

Bibliographie

- AVRILLEAU Serge et Anne-Josette, 2014. *Histoire de Saint-Astier*, Neuvic-sur-l'Isle, éd. Les Livres de l'Îlot.
- Chaminade Eugène, 1901. Élie Salomon, musicographe périgourdin au XIII^e siècle (1274), Périgueux, impr. Cassard.
- DUJARRIC-DESCOMBES Albert, 1903. « Le Traité d'Élie Salomon sur la science de l'art musical », BSHAP, t. XXX, p. 114-118, 186-188.
- Dyer John, 1980. « A Thirteenth-Century Choirmaster: The *Scientia artis musicae* of Elias Salomon », *Musical Quarterly*, 66, p. 83-111.
- Gerbert Martin, 1784. Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum, 3 vols., Saint-Blaise (repr. Hildesheim, Olms, 1963), 3:16–64, http://www.chmtl.indiana.edu/tml/13th/SALSCI_TEXT.html (consulté le 15 avril 2015).
- Guiraud Jean, 1892. Les registres de Grégoire X (1272-1276) (Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 2° série XII, 1), Paris, Thorin.
- HASENOHR Geneviève, 2000. « Un Donat de dévotion en langue d'oc du XIIIe siècle : le *Liber divini amoris* », dans *Église et culture en France méridionale XIIe-XIVe s*. (Cahiers de Fanjeaux, 35), p. 219-243.
- Hughes-Hughes Augustus, 1906-1909. Catalogue of Manuscript Music in the British Museum, 3 vols., London.
- Rémy Christian, 2015. « Pouvoirs et lignages à Saint-Astier au Moyen Âge », BSHAP, t. CXLII, p. 79-106.
- Stones Alison, 2013. Manuscripts Illuminated in France, Gothic Manuscripts 1260-1320, 4 vols, Turnhout, Harvey Miller et Brepols, 2013-4.







La « maison Chastenet » à Issac

par Jacques de LA SERVE

Au cours de la sortie d'été de la SHAP du 21 juin 2014, une halte a été faite au cœur du village d'Issac, dans la vallée de la Crempse. Il existe là une vieille maison ¹ de « style Louis XIV » (fig. 1) au sujet de laquelle quelques questions ont été posées.



Fig. 1. La maison Chastenet à Issac (coll. SHAP, fonds P. Pommarède).



^{1.} Les façades, les toitures de la maison et les cheminées des chambres numérotées 1, 2 et 4, les façades et les toitures des communs situés respectivement à l'est et au sud de la maison, les façades et les toitures de l'ancien pigeonnier sont inscrits MH par arrêté du 2 juillet 1987.



De quand date cette maison?

La réponse se trouve sur la façade où sont gravées les armes et la devise de celui qui a fait bâtir la maison et la date de 1707. Cette inscription devait marquer le centre de l'édifice : celui-ci devait donc être, à l'origine, plus vaste, avec deux pavillons symétriques, mais un seul a été construit. Il s'agit donc d'un château inachevé.

Que signifie l'inscription?

L'inscription NNDNNSNTDG représente la devise du bâtisseur : *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam* (Non à nous, Seigneur, non à nous, mais à ton nom donne la gloire). Il s'agit du premier verset du psaume 115. Cette devise accompagne les armes « d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile accostée de deux croissants et, en pointe, d'un croissant de même ».

Qui a fait construire cette maison?



Fig. 2. Nicolas Chastenet (coll. privée).

C'est un officier supérieur, Nicolas Chastenet, sieur de La Meilhe, lieutenant colonel d'infanterie. Son grand-père et son père étaient maîtres de forges dans la vallée de la Crempse, en particulier à la forge de La Bedène, à Saint-Hilaire-d'Estissac. Nicolas était dans l'armée, comme plusieurs membres de sa famille, dont Jean Foucaud, brigadier des armées du roi. Les habitants actuels descendent de sa sœur Marie. La maison a donc toujours été transmise par héritage et a conservé ses archives dont un portrait de Nicolas en grand uniforme (fig. 2).

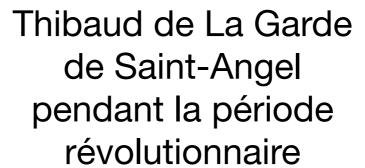
C'est notre maison de famille...

J. de La S.









par Pierre GARELLI

Le présent texte est extrait d'un livre à paraître, fruit d'un long et patient travail de recherche de l'historien Pierre Garelli dans les archives du domaine de La Pouyade, à Sceau-Saint-Angel. Il concerne Thibaud de La Garde, du château de Lâge, entre 1788 et 1794. Il apporte beaucoup d'informations sur cette région du Nontronnais et permet de comprendre les comportements humains en les resituant dans le contexte local et national de cette période révolutionnaire. Maurice Cestac

En août 1788, le roi avait convoqué la réunion des États généraux pour le début du mois de mai 1789. Les modalités d'élection des députés furent arrêtées en janvier 1789, et dans la première décade de mars, toutes les paroisses du Périgord s'occupèrent de rédiger leurs cahiers de doléances : le 16 mars, l'assemblée générale des trois ordres de la province était solennellement ouverte sous la présidence du grand sénéchal (par ailleurs cousin des La Garde), César Pierre Thibaud de Labrousse, marquis de Verteillac.

Dans le second ordre, tout noble possédant fief avait droit de vote direct et pouvait se faire représenter par procuration. Il est possible que Thibaud de La Garde (1725-1794) (fig. 1) ait participé en personne aux délibérations, ou



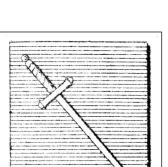


Fig. 1. Armes de la famille de La Garde. D'azur à une épée d'argent en bande, la pointe en bas (FROIDEFOND DE BOULAZAC, 1891).

en tout cas voté pour élire les députés de la noblesse qui devaient représenter le Périgord à Versailles ¹. Mais il est permis de penser qu'il n'en continuait pas moins, comme beaucoup, de se soucier de ses petites affaires.

Un début de Révolution peu troublé pour Thibaud de La Garde

Sur un plan personnel, sa grande occupation de l'hiver avait sans doute été le bouclage des formalités nécessaires à la présentation de son fils François Thibaud (1762-1794) à Leurs Majestés : ce dernier accéda finalement aux honneurs de la cour le 23 mars 1789. Restait également à régler l'empoisonnante question de savoir s'il convenait d'accepter ou non la succession de la marquise de Beynac (seconde épouse du père de sa

femme, Anne-Marie de Beynac), qui avait légué par testament d'importantes sommes à ses domestiques. Comme créanciers de cette succession, ni La Garde ni son beau-frère Castelnau n'étaient évidemment disposés à consentir à ces legs. Cette affaire, jointe aux problèmes que posait la plantation de Saint-Domingue, qui faisait également partie de cet héritage, le tint en haleine tout au long du printemps.

La Garde ne se désintéressait toutefois pas des affaires publiques ou locales. Il nous reste de lui, par exemple, une lettre où il prenait fait et cause pour les paroissiens de Saint-Martin-le-Peint (aujourd'hui Saint-Martin-le-Pin) contre leur curé, lequel prétendait prélever la dîme sur le pré². Il écrivait ainsi à l'abbé Durand:

« Il s'agit, monsieur, de me rendre un service essentiel [...]. Mr le marquis de Verteilhat dont je vous parle sous le nom d'ami, ainsi que les paroissiens censitaires de ce seigneur, ont été troublés dans la paix [...] qui a toujours régné entre eux et les [précédents curés de Saint-Martin-le-Peint]. L'esprit d'intérêt est



^{1.} Selon Froidefond de Boulazac, le « comte de Lagarde » qu'il relève parmi les votants pour les députés de la noblesse aux états généraux était de la famille des La Garde de Saint-Angel (FRODEFOND DE BOULAZAC, 1891, I, p. 226). Nous ne sommes pas en mesure de confirmer l'information : il faudrait pour cela vérifier sa signature au bas des procurations dont Thibaud était porteur. Mais nous lisons que ce comte de Lagarde était mandaté par un Pierre Arnaud, seigneur de Roncenac, habitant Angoulême (qui vota pour lui-même dans la sénéchaussée dont il relevait, voir Nadaud, 1974, IV, p. 693) et un Pierre François Grand de Luxollière de Nanchat, seigneur de la Chapelie et autres places, demeurant à La Tour-Blanche (FRODEFOND DE BOULAZAC, 1891, II, p. 251 et 296). Nous ne voyons pas quel rapport aurait pu entretenir La Garde avec ces deux personnages. Il est en revanche normal qu'aucun de ses frères ne figure parmi les votants de la noblesse à Périgueux : ils ne résidaient ordinairement pas sur place, et ne possédant pas de fief noble en Périgord, ils n'auraient pu voter par procuration.

Lettre du 8 février 1789 (Archives de La Pouyade [dorénavant abrégé en : Pouyade] : 10-63,
 17).

venu les diviser, et le sr Vainque, curé actuel, en voulant changer la forme de la perception de la dîme a entendu en augmenter la prestation. [...] [D'habitude], la dime dans la paroisse de S^t Martin se perçoit à la grange, les fruits décimables récoltés et engrangés. Le curé se présente pour recevoir la portion qui lui revient sur la déclaration du propriétaire, sans préjudice à lui de vérifier le fait. Il fait dépiquer par des gens à ses gages les gerbes qui lui appartiennent, après quoi le colon lui conduit son grain et la paille demeure. Cet usage est constaté et confirmé par une sentence rendue en 1752 en faveur du précédent titulaire qui l'obtint sur le refus qui lui était fait par certaines personnes de suivre l'usage. [...] En 1785 le curé actuel a intenté action et a demandé de prendre sa dîme dans le champ et d'emporter sa gerbe. Sur les défenses des paroissiens, il a été débouté de ses prétentions et il poursuit aujourd'hui son appel au parlement. L'éloignement où se trouve M^r de Verteilhat a empêché les personnes de cette paroisse de mettre dans leur défense autant d'ardeur que le sr curé dans ses poursuites. Ils attendent à tout instant des nouvelles de ce seigneur. [...] Je vous prie donc avec instance, monsieur, de tâcher d'obtenir de Mr le Président de la grand-chambre un délai convenable à leur position. [...] Ne croyez point que ce soit par esprit de chicane que les personnes pour qui je m'intéresse s'opposent à la demande de leur pasteur. C'est d'après la connaissance des lois qu'ils soutiennent leur cause ; ils ont un esprit de paix et de justice ; ils cherchent à conserver une partie de leur propriété, qui leur est d'autant plus précieuse que le fourrage est très rare dans leur canton. »

Lettre instructive, car elle témoigne tout à la fois des relations dont La Garde pouvait se prévaloir, de ses inquiétudes manifestes de rentier du sol (qui expliquent sa solidarité avec les « censitaires » de son cousin le grand sénéchal, ou plutôt avec ce dernier, contre le prédateur concurrent qu'était le curé), des coutumes locales en matière de dîme (principal revenu des curés) et surtout des mentalités qui régnaient encore à la toute veille du séisme. Cinq mois plus tard, la dîme et le cens allaient être emportés dans l'abolition du régime féodal – sur le papier du moins, puisque le cens était en principe rachetable, et que la dîme ne fut pratiquement supprimée qu'en 1791.

Dans une autre lettre, il intercédait en faveur d'un habitant de Nontron tombé dans l'indigence ³. Ces deux documents témoignent de la situation économique fort préoccupante d'alors ⁴.





^{3.} Lettre du 6 mai 1789 écrite à l'abbé Durand (Pouyade : 10-63, 18), qui débute ainsi : « Le nommé Pierre Prochet qui vous remontra ma lettre, Monsieur, et qui est habitant de Nontron, me demande une recommandation à Bordeaux pour quelque affaire intéressante qu'il y a, et je crois ne pouvoir pas lui en donner une meilleure que la vôtre. Si vous voulez avoir la complaisance de lui rendre service [...], ce sera une œuvre de charité que vous ferez. [...] Je désire beaucoup qu'il obtienne ce qu'il souhaite, étant un brave homme, mais que la calamité du temps met dans l'indigence, ce qui me donne plus d'intérêt pour lui ».

^{4.} Après les calamiteux orages de la fin du printemps 1788, un terrible froid fut à déplorer durant l'hiver suivant. En juillet 1789, le boisseau de froment avait bondi au double de ce qu'il valait à Périgueux en 1787 (Bussières, 1877, I, partie 2, p. 61). Il est clair que l'intervention de La Garde en faveur » des villageois de Saint-Martin ne tombait pas par hasard, mais en pleine crise frumentaire : il s'agissait d'obtenir gain de cause contre le curé avant les prochaines moissons.

En réalité ce sont les seuls de ce genre que nous conservions. Aucun de ceux qui nous restent ne nous éclaire sur les sentiments que La Garde éprouva comme témoin de la Révolution. Ce qu'ils nous montrent indirectement, en revanche, c'est qu'il put vaquer à ses occupations ordinaires, sans être guère entravé, au moins jusqu'au printemps 1793. Mais quant à savoir si ce fut plutôt la résignation ou plutôt l'impression d'une relative sécurité qui le fit demeurer au château de Lâge (fig. 2 et 3), la question est pour nous sans réponse.

Remarquons simplement que si La Garde était arrivé à un âge où l'on se résout difficilement à partir, il est également possible qu'il ne se fût pas méfié ; et lorsque les premiers effets de la Terreur se firent sentir en Nontronnais, il était trop tard.

Une attitude attentiste de La Garde – au moins jusqu'à la fuite du roi à Varennes (juin 1791) – pourrait également se comprendre. Comme le fait remarquer Anne-Marie Cocula, la situation géographique du Périgord le mettait à l'écart de l'effervescence parisienne et autres théâtres violents : les distances amortissaient les chocs et diluaient les contagions ⁵. Il est vrai que par son ouverture sur l'Angoumois, le Nontronnais était sans doute moins enclavé que d'autres régions, mais quelques émotions mises à part, il semble qu'on y eût traversé les premières années de la Révolution à l'abri de « désordres » assez graves pour alarmer La Garde. Par ailleurs, la bourgeoisie qui avait pris le pouvoir à Nontron était pour beaucoup issue du barreau ou de la judicature,



Fig. 2. Une aile du château de Lâge (cliché M. Cestac).

Cocula, 1989, p. 377 sq.







₹

un monde où il comptait de rassurantes relations, de même, du reste, qu'au directoire du département. Par exemple, le premier conseil du district de Nontron, qui se réunit en septembre 1790, avait pour président Durand de Nouaillac, un homme qui faisait partie de ses relations d'affaires, et pour secrétaire Jean-Baptiste Boyer, d'une famille de notaires dont les La Garde étaient de vieux clients ⁶. Le procureur-syndic au directoire du département n'était autre que Moreau de Saint-Martial, que La Garde connaissait bien aussi. Ces personnages, évidemment, n'allaient pas tous conserver leur influence ou demeurer fort amicaux (tant s'en faut), mais les premières impressions que l'on peut retirer d'une situation politique nouvelle sont souvent déterminantes.

Nous pouvons à peine mieux dire sur quel pied Thibaud de La Garde vivait au moment de la réunion des États généraux. Sans doute employait-



Fig. 3. Le château de Lâge au début du XX^e siècle (coll. A. Affagard).

il un palefrenier, un laquais, un cuisinier et un secrétaire. Sa femme, Anne-Marie de Beynac, peut-être déjà malade, avait pour la servir au moins une gouvernante. Elle était originaire du Sarladais et se nommait Élisabeth Royère.

La gouvernante Élisabeth Royère devient régisseur des biens de Thibaud de La Garde

Ce personnage allait prendre au fil des années une importance assez considérable, et par certains côtés curieuse. La première mention d'Élisabeth Royère figure dans le testament de Thibaud de La Garde, rédigé assez tôt (1780). Il écrivait en effet : « Je donne et lègue à dem^{le} Elizabeth Royère la somme de 300 £ de pension annuelle et viagère, payable pendant son vivant aux dépens de mon hérédité, de six en six mois et d'avance, et ce en récompense des bons et agréables services qu'elle a rendu et rend journellement à madame de Lagarde mon épouse et à ma famille, de la preuve desquels je la dispense ⁷. » La Garde avait rédigé auparavant (1776) un premier projet de testament. Mention doit surtout en être faite parce qu'on y lit : « Je déclare que de mon mariage avec dame Anne Marie de Beynac de Mongaillard sont sortis naturellement vivants Claude et Jacques de Lagarde, nos deux enfants mâles et



Sur Boyer, voir Lapouge, 1998.

^{7.} Testament rédigé à Lâge le 9 octobre 1780 et déposé le même jour, pour lui donner forme authentique, entre les mains de Basbayon-Dumaine, notaire royal à Saint-Front-la-Rivière (Pouyade : 2-13, 2).

légitimes ⁸. » Or sur la version de 1780, on lisait cette fois : « Je déclare que de mon mariage avec dame Anne Marie de Beynac de Mongaillard en est provenu plusieurs enfants et n'y avoir actuellement vivant que [rayé : Jacques] Thibaud François de Lagarde notre fils légitime, lequel j'institue mon héritier général

À partir de mai 1789, « la Royère » (c'est ainsi qu'elle est nommée dans les archives) commença de tenir les comptes des métairies du domaine proche de Lâge, cumulant ainsi les fonctions de gouvernante et de régisseur. Jusque-là nous n'avons pas d'idée certaine de la façon dont La Garde administrait ses biens. Nous savons qu'il fut assez tôt affecté d'un tremblement de main qui l'obligeait à employer un secrétaire, et qu'il faisait surveiller ses propriétés : à partir de 1768, il confia le soin de garder ses bois à un petit propriétaire, Jean Barrière, qui allait du reste reprendre une de ses métairies de la Grésille : nous le retrouverons. On a quelques raisons de croire que La Garde affermait régulièrement toutes ses métairies qui n'étaient pas du domaine proche. Par exemple, il signa en 1782 un bail à ferme de sept ans pour ses exploitations de Saint-Angel et de Saint-Pancrace avec un chirurgien nommé Agard-Laroche, moyennant un loyer annuel de 2 624 livres, y compris les lods et ventes⁹. Nous savons aussi par un journal commencé par son père qu'il visait régulièrement les comptes des métayers voisins de Lâge. Mais nous ignorons si ces comptes étaient tenus par un régisseur ou un simple secrétaire quelque peu polyvalent.

Après la mort de la comtesse de La Garde en septembre 1789 ¹⁰, le rôle d'Élisabeth Royère dut s'apparenter à celui d'un intendant, administrant la maison et surveillant désormais tous les domaines ¹¹.







et universel... ».

^{8.} Pouyade: 2-13, 4. Pour revenir au testament de 1780, ajoutons que La Garde, outre 600 £ dont il gratifiait le curé et les pauvres de la paroisse, en léguait 800 à son laquais Pierre Perrigaud, dit Lapierre, et au cas où son fils viendrait à décéder sans hoirs, lui substituait son frère cadet Thibaud François, ou à défaut son frère Pierre, ou encore à défaut le fils aîné de son beau-frère Roffignac. Dans un codicille rédigé le 17 octobre 1784 et remis au même Basbayon (Pouyade: 2-13, 3), il stipulait qu'en ce dernier cas, il voulait que tous ses biens de Langlade reviennent à son cousin Laurent de La Garde qui habitait Bonnescoste en Quercy.

^{9.} Ce chirurgien, le 19 juin 1789, remettait 14 510 livres d'arriérés à La Garde, et restait lui devoir 3 491 livres (ADD, 2E 1831/60).

^{10.} Extrait du registre paroissial de Saint-Angel (Pouyade : 1-13, 1) : « Ce seize sept 1789 est décédée Anne Marie de Beynac dame comtesse de Lagarde épouse de messire Thibeaux comte de Lagarde seigneur de St Angel âgée d'environ 54 ans. De Lage, même paroisse, a été inhumée dans les tombeaux en présence de M. le curé de Quinsac, de M. Faye, qui ont signé. » Nous ignorons la cause de sa mort.

^{11.} Outre le journal des métairies proches dont on vient de parler et qui court de 1789 à 1793 (Pouyade : 8-3, 1), nous possédons un petit cahier initiulé *Livre journal des métayers de St Angel et el Villotte commencé le 1^{er} août 1791,* à peine utilisé d'ailleurs, et qui porte quelques lignes de la main d'É. Royère, dont celles-ci, où l'on voit qu'elle travaillait aussi pour son compte : « Je veux mettre tous les profits [?] que je ferai sur la ferme de St Angel ou St Crampassy [Saint-Pancrace], n'ayant pu le faire jusque à présent, les métairies de Villote ayant été en litige ce qui avait dérangé la régie, mais M. le comte vient de faire condamner le dit métayer par le tribunal de Nontron et les réintégrer dans ses fonds et il va [?] paisiblement, le 12 de juin 1792 ». Ce journal porte des croix comme si les comptes avaient été soldés (Pouyade : 12, 15).

Été 1792, le début des soucis

Entre l'été 1789 et l'été 1792, aucun des documents que nous conservons ne témoigne d'incident assez grave pour imaginer que la sécurité de La Garde aurait été menacée. Nous l'y voyons exploiter ses métairies, boucler l'affaire de la succession Beynac, fréquenter assez souvent le tribunal de Nontron (tout à la fois comme assignant et comme assigné, affaires toutes privées), ou prêter de l'argent à quelques-uns ¹². Pendant ce temps, la vente des biens nationaux saisis sur le clergé allait déjà bon train dans la région ¹³.

Les tout derniers moments heureux (si l'on peut dire) de cet intermède qui précéda la chute du trône furent le mariage de son fils, à l'ultime fin de 1790, et un an plus tard, la naissance de son petit-fils Amédée. Ces événements importants pour la famille avaient eu lieu l'un et l'autre à Paris ; si La Garde ne put s'y rendre, on suppose qu'il en reçut des nouvelles avec satisfaction.

En mai 1792, La Garde reçut la visite d'un certain Jean Lussaud, négociant habitant en Saint-Privat près Ribérac, auquel il accepta de céder sa part d'un moulin sis à Mirand, moyennant 24 000 livres ¹⁴. Le 15 juin, il recevait cette fois celle de son frère Pierre, à qui il prêtait 1 800 livres ¹⁵.

Puis le cours des événements se précipita à Paris : invasion des Tuileries le 20, échec de La Fayette à prendre le pouvoir, patrie décrétée en danger le 11 juillet.

C'est à partir de ce moment que nous enregistrons le premier signe d'un soudain « intérêt » des autorités pour La Garde. Il va de soi que l'impact des événements ne pouvait avoir la même force à Nontron qu'à Paris. Une chose, d'ailleurs, est le climat politique qui peut régner sur un lieu, et une autre est la manière concrète dont il est administré. À cet égard, et compte tenu des inévitables décalages qu'imposaient les conditions de transport, il semble que les autorités du district aient assez fidèlement appliqué les directives qu'elles recevaient. Reste que le cours des événements révolutionnaires eut une influence déterminante, et que les documents qui nous restent sur cette période en reflètent, fût-ce de loin, la chronologie.







^{12.} Le journal des métayers tenu par « la Royère » de mai 1789 à mai 1793 porte un état de comptes régulier. Entre autres renseignements, on note la cherté des grains en 1789, la disparition quasi complète du froment en 1790 (« la Royère » ne fournit plus guère que des pommes de terre et des semences mélangées, dites méture), de nombreux mouvements de vente et d'achat de porcs dans l'hiver suivant, puis de bovins au printemps 1791 (activités poursuivies en 1792, les prix montent), le retour du froment (à 5 livres le boisseau).

^{13.} À propos des biens nationaux de « première origine », nous possédons par exemple les certificats d'achat par Forien d'un pré appartenant aux cordeliers en avril 1791.

^{14.} L'un et l'autre réglaient ainsi un ancien litige, à propos duquel nous ne savons rien - de même du reste que sur l'origine de propriété de ce moulin, dont La Garde possédait les 5/8° en indivision. Une partie de la somme fut payée bien plus tard. Acte passé à Lâge le 18 mai 1792 devant Pontard, notaire à Saint-Aulaye et pièces annexes (Pouyade : 10-42).

Reconnaissance de dette (Pouyade : 9-38, b11).

Le 8 août 1792, le maire de la commune de Saint-Angel, Élie Faye, se présentait à Lâge pour inventorier les armes qui s'y trouvaient. La Garde lui déclara posséder trois bons fusils, trois mauvais, une épée, trois couteaux de chasse, deux pistolets et trois quarts et demi de poudre 16. Incident dérisoire en comparaison de l'insurrection qui allait éclater deux jours plus tard à Paris (pillage des Tuileries le 10, internement du roi au Temple le 13). Mais le temps de la mansuétude était sans doute révolu : Faye agissait visiblement sur instructions. C'est ici le lieu de signaler le petit épisode que R. Fayemendie a retrouvé, apparemment, dans les registres du tribunal du district. Un jour, un certain Mahon, officier municipal du Bourdeix, serait venu prévenir La Garde qu'on avait ordonné une perquisition chez lui, et qu'il devait au moins cacher ses armes. Si l'on comprend bien, Mahon aurait rencontré à Lâge le détachement de la Garde nationale de Nontron venu perquisitionner et aurait été traité de « foutu aristocrate ». L'auteur ne fournit malheureusement aucune date, et ne dit pas si La Garde aurait également témoigné au tribunal où Mahon fut convoqué pour « incitation à rebellion 17 ». Cet épisode est probablement postérieur à l'intervention du maire de Saint-Angel. On note avec intérêt qu'un des Gardes nationaux descendus à Lâge n'était autre que Jean Faveyrat, le menuisier qui avait travaillé pour La Garde quelques années plus tôt.

Nous ignorons à quel rythme les nouvelles de la capitale et des armées parvenaient en Nontronnais. Il nous reste en tout cas le témoignage que les liaisons postales étaient fortement perturbées durant l'automne ¹⁸. Les premiers commissaires dépêchés par la Convention pour répandre les instructions de l'administration centrale, François Lamarque et Lazare Carnot, étaient arrivés en Périgord à la fin de septembre ¹⁹.

Dans un climat général de suspicion croissante à leur égard, la position des « ci-devant » nobles tels que La Garde devenait de moins en moins confortable. L'arrestation du roi, la première Terreur, les massacres de septembre provoquèrent une nouvelle vague d'émigration, à laquelle répondirent des lois extrêmement dures pour tous ceux qui étaient partis et ne rentreraient pas (ventes de leurs propriétés, condamnation à mort). Au plan national, l'automne et l'hiver 1792 furent entre autres marqués par la proclamation de la

^{19.} Sur Lamarque et Carnot, voir Rousset, 1989, p. 571 sq. À la fin de l'année, les districts furent placés sous l'autorité directe de la Convention (loi du 4 décembre 1792).







^{16.} Double de sa déclaration remis à La Garde (Pouyade : 3-12, 6). Rappelons en passant que le nouveau découpage administratif de la France en départements, districts (futurs arrondissements), cantons et communes était devenu effectif en Dordogne, pour l'essentiel, en février 1790. La commune de Saint-Angel recouvrait à peu près l'ancien territoire de la paroisse et dépendait alors du canton de Saint-Pardoux-la-Rivière.

^{17.} Voir Fayemendie, 1996, p. 53

^{18. «} J'ai cru, Monsieur, que l'interception qui est éprouvée généralement de toute correspondance, justifiroit mon silence au sujet de votre diférent avec mon gendre », écrivait M. de Montbrun à La Garde le 2 novembre 1792 (Pouyade : 8-11, 4b).

République, une série de succès militaires et de conquêtes qui commencèrent à inquiéter sérieusement l'Europe, une situation économique de plus en plus désastreuse (nouvelle émission d'assignats, taxation des grains), et le procès de Louis XVI.

Le climat était d'autant plus lourd que ceux qui auraient pu manifester quelque « compréhension » en faveur des nobles n'étaient plus guère encouragés à les soutenir – du moins en public. Par exemple, sur 13 conventionnels de la Dordogne qui eurent à se prononcer sur le sort du roi, 11 votèrent la mort ²⁰. Ce n'étaient point forcément des radicaux. Ainsi, Jean Allafort, qui avait été vice-président du district de Nontron, paraît ne jamais avoir pris la parole à la tribune de la Convention, sinon pour voter la mort du roi. Son suivisme nous semble significatif.

C'est ainsi qu'en novembre 1792, au vu d'une liste dressée après les événements de l'été, le receveur du district de Nontron Pierre Grolhier inscrivit Thibaud sur un nouveau rôle, inscription dont la portée n'avait rien de rassurant : le 30, il lui réclamait en effet 929 livres « à cause de l'émigration de son fils ²¹ ». Thibaud fit la sourde oreille, sans doute pour gagner du temps.

Un mois après l'exécution de Louis XVI, cette fois, La Garde dut se rendre au chef-lieu de son canton afin d'obtenir un certificat de résidence. Selon la règle, ce certificat était établi sur la foi du témoignage de huit témoins et portait le signalement du « certifié ». C'est un des rares documents qui nous donne une vague idée du physique de La Garde ²². Voici le texte intégral de ce certificat, que nous donnons en modernisant l'orthographe :

« Extrait des registres de la [commune] des Sables de Dronne, cidevant St Pardoux la Rivière, chef lieu de canton. / Certificat de résidence qui est valable pendant trois mois à compter du 24 février 1793 l'an deuxième de la République française jour de l'enregistrement. / Commune de St Angel. Canton de St Pardoux la Rivière. District de Nontron. Département de la Dordogne. / Nous soussignés, maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la [commune] de St Pardoux la Rivière, sur la demande qui a été faite par le citoyen ci-après nommé, certifions que par l'attestation des huit citoyens Jean Chartroule, Jean Barbarin, Jean Beausoleil, François Desport, Jean Favard, Antoine Larret, François Royer, Pierre Delaret, tous domiciliés dans le canton de St Pardoux qui est celui de l'arrondissement duquel est la résidence du







^{20.} Voir Brianson, 1989, p. 625 sq.

^{21.} Nous disons « nouveau rôle », car nous supposons (sans en conserver trace) que La Garde payait les impôts ordinaires auxquels étaient soumis tous les citoyens – « contributions » foncière et mobilière notamment. Selon un document dont nous exploitons les renseignements par ordre chronologique (Pouyade : 10-4, 1). Grolhier agissait en vertu de la loi du 12 septembre 1792 (qui renforçait les mesures répressives déjà adoptées en avril contre les émigrés) et des dispositions qui avaient suivi, dont celle du 15 novembre accordant deux semaines de délai aux exilés pour rentrer. D'après un autre document (Pouyade : 10-3, 2), le fils de Thibaud aurait été inscrit sur une liste purement locale, établie le 23 juillet 1792. Inscription quelque peu arbitraire, car on devait bien savoir qu'il résidait depuis longtemps à Paris. Mais il suffisait d'une erreur ou d'un papier manquant pour déclencher un processus administratif aveugle.

^{22.} Pouyade: 3-12, 1.

certifié, qui se nomme Thibaud Lagarde, âgé de soixante douze ans, de la taille de cinq pieds quatre pouces six lignes, cheveux et sourcils gris, les yeux gris, le nez gros, la bouche moyenne, visage allongé, menton pointu²³, il demeure actuellement au lieu de Lage, maison appartenant audit certifié et qu'il y réside ou y a résidé sans interruptions depuis plusieurs années jusqu'à ce jour. / En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat qui a été donné en présence du certifié et des huit témoins citoyens certifiants, lesquels certifiants ne sont à notre connaissance et suivant l'affirmation qu'ils ont faite devant nous, parents, alliés, fermiers, colons, domestiques, créanciers, débiteurs ni agents dudit certifié, et ont lesdits certifiants et certifié, signé tant sur le présent registre de délibération de la [commune] de St Pardoux que sur l'extrait fait en la maison [commune] de St Pardoux le 24 février 1793, l'an second de la République française, signé au registre: Jean Favard, Bourdon, Beausoleil fils, Desport, Barbarin, Laret, Royer, Chartroule, Beausoleil notable, Roger notable, Rigaubert notable, Grandpré fils, Lapeyronie, Dumas, Lagarde, La Chapoulie, Marbotin officier municipal, Grandpré maire, Desnauves officier municipal, [Pacelle?] secrétaire / pour copie conforme ».

On remarque le peu d'empressement que les citoyens de Saint-Pardoux mettaient encore à appeler leur commune « Sables de Dronne » (depuis que les saints étaient bannis) ; mais ils millésiment déjà l'année selon la nouvelle ère, dont le calendrier ne sera fixé que six mois plus tard. Parmi les témoins deux « praticiens » familiers de La Garde : Jean Chartroule et Pierre Delaret.

Le motif de la démarche de La Garde nous est inconnu ²⁴. Peut-être avait-elle quelque rapport avec le commandement du receveur Pierre Grolhier. Huit jours plus tôt, en tout cas, ce dernier avait renouvelé son injonction, et La Garde avait fait le mort une seconde fois.

Impatienté, Grolhier obtint un arrêté exécutoire auprès des administrateurs du district, et le fit porter à Lâge par les citoyens Darvaud et Saigne, huissiers assermentés auprès de ses services, avec ordre de rapporter la somme, ou à défaut de saisir des meubles. Le 10 mars 1793, ceux-ci frappaient à la porte du château. Élisabeth Royère, puis, son maître, eurent alors beau se démener, rien ne put fléchir les autorités : alors, « contraint et forcé », La Garde se débarrassait le lendemain des deux huissiers (qui avaient passé la nuit sur place !) en leur versant les 929 livres, plus 53 autres « pour tous frais 25 ».







^{23.} La Garde n'était en réalité âgé que de 67 ans et quelques mois. À raison de 20 lignes par pouce et 12 pouces par pied de 0,325 m, il aurait mesuré environ 1,75 m.

^{24.} Depuis les dispositions d'avril et surtout septembre 1792 contre les émigrés, le certificat de résidence était un document essentiel, car il pouvait être exigé même si l'on ne quittait pas le territoire. C'est pourquoi nous pensons que cette demande pouvait être motivée par un déplacement que La Garde projetait (par exemple pour rencontrer les Beaumont et les Castelnau afin d'en finir avec la succession Beynac, dont les comptes furent effectivement arrêtés au mois d'avril suivant).

^{25.} La Garde était absent du logis le 10 (nous ne savons pas où il était parti). Devant l'obstination des huissiers, « la Royère » courut à Nontron présenter aux administrateurs un certificat de résidence que le fils de Thibaud avait envoyé à son père (ce détail montre en passant la familiarité où elle était des papiers de son maître). Mais les administrateurs refusèrent de reconnaître la validité du certificat.

La Garde s'en tirait relativement à bon compte. Mais il est probable que ce fut à la suite de cette alerte – peut-être aussi d'autres nouvelles ²⁶ – qu'il résolut de prendre des mesures pour se protéger un peu mieux. Le 5 avril, en effet, il signait avec sa gouvernante un contrat par lequel il lui louait la totalité de ses biens situés en Périgord, excepté un simple appartement qu'il se réservait au château de Lâge ²⁷. Le but de l'opération était à l'évidence d'interposer l'écran de « la Royère » entre l'administration et ses biens. Comme on le verra plus tard, le calcul se révéla assez efficace à court terme, mais il avait l'inconvénient de placer la gouvernante en position d'exploiter la confiance sur laquelle il reposait.

C'est à la suite de ce bail que fut dressé un état des lieux. L'impression que l'on retire à parcourir les pièces du château est que La Garde vivait désormais comme suspendu dans le provisoire ²⁸.

Mais il ne semble pas qu'il se fût encore alarmé outre mesure. Le 22 juin 1793, après avoir fait renouveler son certificat de résidence, il se sentait assez confiant en l'avenir pour racheter de vieilles rentes à une veuve de Saint-Saud-Lacoussière ²⁹. Si le fait ne laisse pas de surprendre, sans doute faut-il considérer la lenteur avec laquelle parvenaient les nouvelles, et la difficulté que pouvait éprouver un La Garde à juger clairement de la situation dans un pays apparemment plus calme que d'autres. Rappelons qu'à Paris, les Montagnards avaient triomphé des Girondins le 2 juin. Le coup de force avait déclenché un mouvement insurrectionnel dans les villes où ces derniers étaient influents, Toulon, Marseille, Lyon, Caen ou encore Bordeaux (la rébellion girondine dura environ deux mois). Néanmoins, quelques secteurs limitrophes mis à part (à







Comme il était 6 heures du soir, les huissiers décidèrent de « veiller cette nuit à la sureté des meubles et efais [effets] qui sont dans ladite maison a quelle fin que personne les enlève ». Le lendemain, sur les 10 heures, La Garde arriva chez lui. Il tenta de faire valoir que les commandements qu'il avait reçus étaient nuls de procédure (pour défaut d'y avoir joint un extrait du rôle), puis que la loi « qui soumet les pères et mères des emigrés a des contributions ne sceauroit le concerner] » puisque son fils n'avait jamais émigré. Les huissiers lui répondirent qu'ils étaient obligés de ne pas s'arrêter à son opposition. Pour éviter l'enlèvement de meubles, La Garde sortit alors sa bourse (Pouyade : 10-4, 1).

^{26.} Le 24 février la Convention avait décrété une levée en masse de 300 000 hommes, qui fut complétée le 9 mars par l'envoi de représentants dans les départements pour en activer l'exécution. C'est ainsi que le Périgourdin Élie Lacoste fut dépêché dans le Lot et en Dordogne. Nous ignorons comment il y fut accueilli, mais le rapport de son collègue Jeanbon-Saint-André (du 26 mars) constatait un mécontentement général devant la flambée des prix et la disette. Il est en revanche certain que ce fut le refus de la conscription qui déclencha la guerre de Vendée (11 mars). Ce nouveau péril, joint à la trahison de Dumouriez, amena la Convention à décréter les aristocrates hors-la-loi (27 mars) et à promulguer le bannissement sous peine de mort des émigrés (loi du 28 mars).

^{27.} Bail signé devant Lavavé, notaire à Périgueux. La Garde en profitait pour déposer une procuration en vue de conclure un contrat de rente constituée, cette fois, avec les sieurs Gille et Giry : le prêt fut signé le 21.

^{28.} Beaucoup de chambres ne paraissent plus servir que d'entrepôts, et l'ensemble de son intérieur offre une image fort peu aristocratique.

^{29.} Contrat passé à Lâge devant Lapeyronnie, notaire à Miallet (Pouyade : 9-37, 22). Nous avons déjà souligné l'optimisme dont faisait preuve Thibaud à cette occasion. Mais peut-être était-il guidé par certaines arrière-pensées : la pente de l'inflation prenait des allures exponentielles – sans compter que c'était autant de numéraire soustrait à l'éventuelle rapacité du district. À noter que ce fut É. Royère qui compta les pièces de monnaie.

l'ouest côté Gironde, ou encore à Gourdon) la Dordogne resta pour l'essentiel à l'écart des troubles de l'été 1793. Il est vrai que ses représentants étaient en majorité de la Montagne. Mais les nouveaux maîtres de la Convention n'avaient pas encore pris leur virage dictatorial.

Nos documents restent muets sur les activités de Thibaud jusqu'à l'automne. Entre-temps, le pays avait basculé sous le régime de la Terreur. Nous avons quelques raisons de croire que les effets s'en étaient fait sentir jusqu'à Nontron, et probablement assez vite ³⁰.

Octobre 1793, Thibaud de La Garde est assigné à résidence

Dès lors les jours de liberté de La Garde étaient comptés. Il était doublement suspect : et comme père d'un fils réputé émigré, et comme cidevant noble. Il fut vraisemblablement arrêté à la fin octobre. On ne l'incarcéra pas aussitôt, mais pour des raisons que nous ignorons, on préféra l'assigner à résidence en plaçant Lâge sous la surveillance permanente de plusieurs gardiens. Ce fait nous est d'une part rapporté par une note ultérieure et d'autre part confirmé par les reçus des sommes que La Garde versa pour défrayer ses geôliers. La note (qui résume les témoignages de divers familiers des La Garde à cette époque) porte en particulier ceci :

« M. le comte Thibeau de Lagarde fut incarcéré chez lui, on lui donna dix gardes qui y restèrent plus de trois mois pendant qu'il y eut des provisions et qu'il ni resta après qu'un garde, et les membres de la municipalité y étaient presque toujours et vivaient aux dépends de la maison, et qu'on ne faisait manger à M. le comte de La Garde que du pain de seigle qui en manquait souvent 31. »

Les reçus, quant à eux, ne mentionnent que des gardes appointés par la municipalité de Saint-Angel. Voici par exemple le libellé du premier de ces reçus :

« Je soussigné déclaire avoir reçu la somme de soixante livres de Thibeaux Lagarde pour payer les gardes qui long gardé depuis le trois du courant, et je promet les payer leurs journées. Fait à Lage le 18 9^{bre} 1793 l'an 2 [...]. Escrit de main d'autry et singné de la mienne, David Faye approuvant lescriture cidesus ».

^{31.} Pouyade: 10-74, 3.







^{30.} La Terreur fut mise « à l'ordre du jour » le 5 septembre. Le 17 était promulguée la loi sur les suspects (arrestation de quiconque était noble et n'avait pas assez prouvé son attachement à la Révolution, par exemple). Le 29, la Convention décrétait le maximum général sur les denrées et les salaires. À ce propos, nous trouvons chez Laugardière (qui fit pourtant tout son possible pour éviter le sujet) la preuve que ce décret fut appliqué à Nontron sans traîner : « c'est en effet le 15 octobre 1793 que le conseil général de la commune fixa les prix des différents travaux des ouvriers et artisans de son ressort » (RIBAULT DE LAUGARDIÈRE, 1888, p. 277). Or il fallait environ six jours, si tout allait bien en route, pour rallier Paris à Périgueux par la poste.

Et celui du dernier :

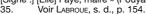
« Je soussigné declaire avoir reçu la somme de cinquante six livres de Thibeau Lagarde pour payer le garde qui garde à Lage et qui ce trouve payé jusque au 9 nivose 1793 y compris. Fait à Lage, les dix nivose 1793 l'an 2 [...]. Escrit de la main d'autruy et signé de la mienne. David Faye approuvant lescriture si desus ³² ».

Hiver 1793-1794. La cloche et l'argenterie de Lâge sont saisies

Une fois Lâge ainsi occupé, la municipalité de Saint-Angel vint décrocher la cloche de la chapelle le 14 novembre 1793 ³³. La cloche, avec d'autres, prit ensuite le chemin de Nontron ³⁴. Les cloches étaient destinées à être fondues pour faire des pièces de monnaie et des canons. En Dordogne, la loi du 23 juillet ne semble avoir été appliquée qu'à partir d'une instruction du Conseil départemental du 21 octobre, avec plus ou moins de zèle selon les districts ³⁵. Il est permis de se demander si le décrochage des cloches de Saint-Angel ne serait pas ici la conséquence de quelque « stimulation des ardeurs ».

On en profita sans doute aussi pour inventorier ce qui méritait d'être confisqué, en commençant par saisir sans plus attendre l'or et l'argenterie. Dès le 30 janvier 1794, en effet, la Trésorerie nationale enregistrait un versement de 14 904 livres « provenant de découvertes faites chez le citoyen Lagarde de St. Angel » et le Magasin général des dépouilles des Églises recevait le même jour « soixante dix huit marcs quatre onces quatre gros de vaisselle plate provenant de la maison du citoyen Lagarde de St Angel, plus onze couteaux à manche d'argent, lame de fer, du poids de six marcs quatre onces un gros ». Nous le savons grâce à une note communiquée à É. Royère par le

^{34. «} Vous aures la bonté de delivrer au present porteur la cloche pour la conduire au chef lieux du district de Nontron, avec les autres de St. Angel et celle de La Pouyade, le 15 9bre 1793 [...]. [Signé :] [Élie] Faye, maire » (Pouyade : 9-39, 10).







^{32.} Ces reçus (Pouyade : 9-39, 4 et 8) couvrent la période du 3 novembre au 30 décembre 1793. Ils ne permettent pas de déduire de façon certaine combien d'hommes gardaient La Garde. David Faye était secrétaire de la mairie de Saint-Angel et sans doute parent du maire, Élie Faye. L'un et l'autre habitaient Sceau.

^{33.} Ainsi que nous l'apprend le papier que le maire remit à La Garde : « Nous soussignes, comissaire du canton de St. Pardoux et officiers municipaux de la commune de St. Angel, execution de la loi du 23 juillet, relative à ce qu'il ne soit laissé qu'une cloches dans chasque [paroisse] et que les autres seront à la disposition du ministre, en cette vertu, avons fait prendre une cloches du poix de soixante douze livres sous le numero 1727 dans la maison du citoyen Lagarde de Lage, ditte commune. Ce que nous declarons estre sinceres et veritable. Au lieux de Lage, le 14 9bre 1793 an 2 de la Republique [française] une et indivisible. [Signé :] Lacombe, commissaire. E. Faye, maire, G. Fanty » (Pouyade : 9-39, 9). Le « numéro 1727 » est à l'évidence l'année où avait été fondue la cloche.



conseil des Cinq-Cents qui supervisait la Trésorerie sous le Directoire ³⁶. Les saisies opérées à Lâge avaient d'abord été avalisées à Nontron, comme nous l'apprennent les copies de deux quittances délivrées par la Trésorerie. L'une est un récépissé pour la somme de 14 904 livres, reçues en or des citoyens Boyer et Forien des Places, commissaires députés par l'administration du district de Nontron et fait à Paris le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794), signé Cornu, caissier de la Trésorerie ³⁷. Et l'autre un récépissé du Magasin des dépouilles des Églises, pour remise par les citoyens Boyer et Forien des Places de divers objets « provenant de chez Lagarde père de l'émigré de ce nom », dont la vaisselle plate et les 11 couteaux, et délivré à Paris le 11 pluviôse an II, signé Thivenet, garde du magasin ³⁸. Toutefois, on n'avait pas osé envoyer à Paris les parements de veste, les galons dorés, les boutons d'argent et autres objets d'apparence précieuse qui avaient été raflés à tout hasard ³⁹.

1794, les derniers mois de la vie de Thibaud de La Garde

Nous manquons d'éléments assez sûrs pour reconstituer la suite des événements. S'il est clair, en gros, que Thibaud de La Garde vécut les derniers mois de sa vie comme un reclus, la réalité concrète de son existence nous échappe en grande partie.

Selon une de nos sources, il aurait été transféré à la maison d'arrêt de Périgueux ⁴⁰. Une autre pièce semble indiquer que ce transfert aurait été effectué dans les premiers jours de 1794. Le 16 janvier 1794, en effet, le maire de Saint-Angel rédigeait le billet suivant :

« Nous declarons avoir reçu de Thibeaud François Lagarde St Angel la somme de deux cent quarante sept livres faisant le restant de celle de mille deux cent trente neuf livres [qui] lui [avait] été confié par son frère ainé pour le besoin urgent de la maison et ce suivent l'etat que nous a remy ce jourdhuy. A Lage ce vingt sept nivose l'an deux de la République [...], signé : E. Faye, maire; Fanty, agent ».

Si Thibaud de La Garde avait été présent à Lâge, on ne voit pas pourquoi il n'aurait pu verser cet argent lui-même. Il est néanmoins possible







^{36.} Cette note indique que le récépissé des espèces portait le n° 26035 et était visé par Dyrusses, contrôleur général de la Trésorerie ; quant à la vaisselle son dépôt était enregistré sous le n° 305, le récépissé étant visé par Camus, contrôleur du magasin (Pouyade : 8-26, 6).

^{37.} Pouyade: 9-1, 18.38. Pouyade: 9-1, 19.

^{39.} En 1795, parmi des effets saisis à Lâge et conservés à Nontron, Pierre Pastoureau-Labesse devait retrouver ces objets dans une boîte, dont il inventoria le contenu (Pouyade : 8-11, 12). Il est néanmoins possible que ce dérisoire pillage ait été accompli à un moment ultérieur.

^{40.} En 1821, à l'occasion d'un procès, un avocat croyait pouvoir affirmer au nom des petitsenfants de Thibaud : « Notre aïeul le comte Delagarde traité alors comme ascendant d'émigré fut incarcéré à Nontron [en l'an II], [...]; il avait été transféré à Périgueux » (Pouyade : 10-72, 2).

que toutes les espèces ayant été confisquées au château, il eût été contraint de faire appel à son frère. Mais ce dernier fut précisément arrêté, de son côté, le 16 janvier : à suivre cette seconde hypothèse, la prévoyance de Thibaud prendrait ainsi un tour bizarre. Elle semblerait beaucoup plus naturelle, en tout cas, si La Garde avait remis à son frère une provision « pour le besoin urgent de la maison » parce qu'il prévoyait une absence forcée. Resterait à savoir pourquoi précisément 1 239 livres et l'usage que Faye devait faire des 247 restantes. Comme il est par ailleurs certain que La Garde mourut chez lui, il faudrait alors supposer qu'on l'eût relâché au bout d'un certain temps : intervalle au cours duquel ses papiers auraient été saisis (pour être partiellement brûlés en place publique) et le reste de ses biens mis sous séquestre. La note déjà citée 41 ajoute en effet :

« Pendant qu'il y était en détention, on s'empara de la totalité de ses papiers et de ses titres, et sans aucun choix on les porta sur la place publique de Nontron où ils furent brûlés, voici un fait qui est notoire ».

Si nous sommes sûrs que la saisie et le séquestre eurent effectivement lieu, la date de ces actions nous reste inconnue et le brûlement des papiers n'est pas avéré ⁴².

Or voici un autre témoignage d'après lequel La Garde aurait eu le temps de sauver des titres et une assez grosse somme d'argent. C'est celui de Jean Barrière, qui était alors son garde-chasse et son métayer à la Grésille :

« Le garde n'habitait pas habituellement le château, mais il y allait très souvent, et ce ne fut que lorsque le séquestre y fut mis qu'on le força à ne plus entrer au château. [Le garde dit] qu'il avait enlevé de nuit cinq grands sacs de papiers avant la mort de M. de Lagarde ; qu'il fit bruler ces papiers sur la demande de M. le comte de Lagarde et de M. le vicomte ; qu'il remit à M. de Noualhac et à M. le vicomte de Lagarde un sac de papiers de la contenance de deux boisseaux de bled après la mort de M. le comte de Lagarde, qu'il avait conservé chez lui ; qu'il remit ces papiers à Thibeau, chargé de les prendre,





^{41.} Pouyade: 10-72, 2.

^{42.} En même temps que la boîte dont nous avons parlé (ci-dessus note 39), et stocké au même endroit (« Bureau du secrétariat » de Nontron), Pastoureau-Labesse trouva « un sac de toile ficelé et scellé du cachet du district » dans lequel il dénombra 74 titres dont il était « fait mention au recollement d'inventaire du 19 thermidor de l'an deux » (6 août 1794). Puis s'étant rendu dans « la chambre où furent déposés les autres papiers [...] dont il est fait mention au recollement ci-dessus daté », Pastoureau tomba sur « un tas énorme de ces papiers renfermés dans deux caisses », lesquelles ne contenaient « que des procédures, des lettres, des chiffons et autres papiers très vieux et qui avoient été regardés comme inutiles par les premiers [commissaires] », c'est-à-dire sans doute Boyer et Forien des Places. Il crut néanmoins bon d'en extraire 11 documents (des contrats et des livres de comptes), avant de faire emporter le reste « et vider lesdites caisses » (Pouyade : 8-11, 12). Il est donc possible qu'on ait cru, du côté La Garde, que les papiers saisis avaient été brûlés à Nontron dans un autodafé qui aurait eu lieu en 1794. Il est clair en tout cas que Pastoureau sauva seulement les papiers et contrats qu'il pouvait déchiffer rapidement, tout le reste (probablement le gros de la correspondance et des papiers anciens des La Garde) étant porté à la décharge, ou brûlé (mais en 1795). Quant à la date du premier récolement, elle est postérieure à la mort de La Garde.

et les porta à Bagatelle ; qu'il avait encore conservé quelques autres papiers dans un tiroir qu'il remit à M. Noualhac à son domicile à Puiberaud ; qu'il fut également enlevé par les commissaires du district d'autres papiers qui furent vraisemblablement brulés à Nontron. Quant à l'argent, il lui en fut confié dans une boitte qu'il eut peine à porter, qu'il déposa chez lui à la Grésille et l'entera dans l'étable de ses bœufs, avec recommendation de ne la remettre qu'à son fils quant il le verrait ; qu'après la mort de M. le comte de Lagarde il le remit à M. le vicomte de Lagarde sur sa demande et que ce fut Thibeau qui le porta à Bagatelle ; qu'il remit aussi cinq louis double à Mme de Lagarde qu'il avait trouvé dans un trou que la Royère y avait laissé sur une plus forte somme qu'il y avait caché ⁴³ ».

Ce témoignage fut recueilli à l'occasion d'un procès, où il s'agissait entre autres de savoir ce qu'étaient devenus les papiers et l'argent remis au vicomte de Saint-Angel. Les souvenirs du garde pouvaient donc être ici « orientés » et la prudence nous oblige à accueillir ce témoignage avec réserve. Cette version paraît en tout cas plus plausible, au regard de ce que nous savons par ailleurs, que certaine tradition orale transmise de génération en génération chez les descendants de Jean Barrière, et qui voudrait qu'il eût caché son maître dans le foin pour le sauver d'une arrestation.

Mais si les faits pittoresques qu'il rapporte eurent réellement lieu, il conviendrait apparemment de les situer au plus tard à l'automne 1793 pour l'enlèvement des papiers et de l'argent, et au plus tôt en 1795 pour le reste, car le vicomte de Saint-Angel, lui, passa le plus clair de 1794 en prison. Et l'on imagine difficilement comment la surveillance des gardiens de Lâge aurait pu être trompée durant l'hiver 1793.

De même, pour concilier pleinement ce témoignage avec l'hypothèse de l'incarcération, il faudrait supposer que La Garde ait pu remettre les papiers et l'argent avant l'arrivée des gardes, donc avant la fin octobre 1793 ; ou bien que ses papiers n'eussent été saisis par le district qu'après sa mort et inventoriés dans la foulée, le 6 août 1794. Or nous savons que de l'argent avait été confisqué chez lui dès décembre 1793 ou début janvier 1794 et il serait curieux qu'on eût attendu si longtemps avant de prendre ses papiers. Il est par ailleurs difficile de concevoir que La Garde fût parvenu à cacher des papiers et qu'ils les eût remis à Barrière à son retour de Périgueux : le témoignage du garde indique bien que le château lui fut interdit à partir du séquestre (et avant la mort de son maître). Nous n'avons pu mener les recherches (registres







^{43.} Pouyade: 10-74, 3. « M. le vicomte » est le frère cadet de La Garde, qui habitait Bagatelle, ayant à son service un nommé Thibeau. On remarque au passage le rôle important de Guillaume Sylvain Durand, dit M. de Nouaillac, qui devait remettre effectivement les papiers en question à la famille. Il est évidemment impossible d'imaginer la valeur du lourd fardeau que Barrière aurait caché dans son étable: le même poids variait d'environ 1 à 14 selon que c'était des pièces d'argent ou d'or. Quant aux papiers dont La Garde aurait lui-même ordonné la destruction, peut-être comportaient-ils des correspondances compromettantes (prouvant par exemple les intentions contre-révolutionnaires de son fils).

d'écrou par exemple) qui permettraient d'éclaircir davantage ces différentes interrogations.

Quoi qu'il en ait été, Thibaud de La Garde s'éteignit à son domicile le 17 juillet 1794. Voici son acte de décès ⁴⁴ :

« Extrai du registre des décès de la commune des Landes, ci-devant St-Angel [...]. Le 29 du mois de messidor [an II], par devant moi officier public soussigné sont comparu Elie Faye, voisin du décédé âgé de cinquante huit ans exerçant la profession de maire de notre commune, demeurant à Ceaux, et David Faye, voisin âgé de trente deux ans exerçant la profession de secrétaire de notre commune, demeurant à Ceaux tous deux, [...] lesquels ont déclaré que Thibeaux Lagarde, veuf de feue Marie Beynac, âgé de 72 ans, exerçant la profession de sidevant seigneur, demeurant à Lage natif de la municipalité des Landes sidevant St Angel [...], fils de Nicolas Lagarde [...] et de Marie Laporte demeurant à Lage en leur vivant, est décédé le 29 du courant à Lage à neuf heures du matin [...]. Fait par moi officier public soussigné, [signé:] Saunier. »

La Garde mourut en réalité à l'âge de 68 ans 10 mois et 17 jours, tout juste une semaine avant que son fils montât sur l'échafaud, à Paris. Il n'est pas sûr qu'il eût jamais su que ce dernier avait été arrêté.

P.G.

Bibliographie et sources

Archives de La Pouyade, coll. privée.

Brianson Général de, 1989. « Personnages périgourdins de la Révolution », dans Collectif, *Le Périgord révolutionnaire*, Périgueux, éd. SHAP.

Bussières Georges, 1877. *La Révolution en Périgord*, Bordeaux, éd. Charles Lefebvre, 2 volumes (rééd. Le Bugue, éd. PLB, 1989).

Cocula Anne-Marie, 1989. « Regards sur le Périgord en Révolution », dans Collectif, Le Périgord révolutionnaire, Périgueux, éd. SHAP.

Fayemendie Robert, 1996. « Troubles dans le Nontronnais (1791-1800) », dans Collectif, *Nontron et le pays nontronnais*, Périgueux, éd. Pilote 24, tome I.

Froidefond de Boulazac Alfred de, 1891. Armorial de la noblesse du Périgord, Périgueux, impr. de la Dordogne (rééd. Marseille, éd. Laffitte, 1995).

LABROUE Henri, s. d. La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II..., Paris, éd. Champion, thèse.



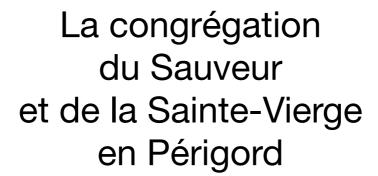
^{44.} Pouyade: 1-11, 2.



- Lapouge Hervé, 1998. « Au service du bien public : Jean-Baptiste Boyer... », BSHAP, t. CXXV.
- Nadaud abbé Joseph, 1974. *Nobiliaire du diocèse de la généralité de Limoges...*, Paris, éd. du Palais-Royal (reprint de 1882), 4 volumes.
- RIBAULT DE LAUGARDIÈRE Pierre-Henry, 1888. Monographie de la ville et du canton de Nontron (Dordogne)..., Périgueux, impr. E. Laporte (reprint Libro Liber, 1991).
- Rousset Guy, 1989. « Les conventionnels en mission dans le département de la Dordogne », dans Collectif, *Le Périgord révolutionnaire*, Périgueux, éd. SHAP.







par Jean-Marie VÉDRENNE

Plusieurs congrégations religieuses ont tenu une place importante dans l'histoire de notre département : les sœurs de Sainte-Marthe, les sœurs de Tournon dans l'Ardèche, celles de Nevers et bien d'autres.

Une autre congrégation, peut-être moins connue, a eu une grande importance pour le Terrassonnais et le Bergeracois : la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge, fondée à Terrasson en 1834. Cela s'inscrit dans le cadre plus général du renouveau des congrégations religieuses au cours du XIX^e siècle.

I. La Fondatrice : mère Marie de Jésus

Anne-Rose-Joséphine du Bourg (fig. 1), née le 25 juin 1788 au château de Rochemontès, près de Toulouse, huitième enfant d'une famille aisée, avait perdu son père à l'âge de six ans ; conseiller au Parlement, il avait été guillotiné en 1794. Désirant entrer au monastère, elle s'était approchée de son oncle, évêque de Limoges. Celui-ci lui avait conseillé d'entrer chez les sœurs de Saint-Alexis qui dirigeaient l'hôpital de Limoges.







Fig. 1. Mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation.

Ce n'était qu'une étape dans sa vie. Ayant pris en religion le nom de sœur Marie de Jésus, elle fut envoyée, en 1827, par le nouvel évêque de Limoges, dans la petite ville d'Évaux, dans la Creuse, pour aider à la fondation du monastère du Verbe Incarné.

Mais avait grandi en elle le souci de la détresse humaine et de l'ignorance religieuse dans laquelle vivaient les populations de ces régions déchristianisées. Compte-tenu des limites à l'apostolat qu'imposait la clôture aux sœurs du Verbe Incarné, elle souhaitait créer au sein de la congrégation une autre branche, plus séculière. Les moniales ayant refusé, elle décida en 1834 de créer une nouvelle congrégation : celle du Sauveur et de la Sainte-Vierge. Elle avait alors quarante-sept ans.

Cette congrégation dont les sœurs étaient consacrées à l'amour de Dieu, à l'imitation du Verbe Incarné, allaient se dévouer au service des pauvres et des malades ainsi qu'à l'instruction des filles et

des femmes pauvres. Les religieuses du nouvel ordre devaient être à la fois Marthe et Marie, réunissant la vie active et la vie contemplative.

Ayant établi la maison mère à La Souterraine, elle logea d'abord dans l'ancien hospice dont elle avait accepté la charge. La congrégation se développa particulièrement en Périgord, en Auvergne et dans la Creuse. Entre 1842 et 1846, la fondatrice supervisa les travaux de construction de la nouvelle maison mère, toujours à La Souterraine. Cela ne s'était pas réalisé sans difficulté : pensant que tout le monde était honnête, elle avait réglé certains travaux d'avance mais l'entrepreneur avait employé l'argent à autre chose...

Bien que de santé fragile, mère Marie de Jésus, de par ses fonctions de Mère générale, se déplaçait beaucoup, dans l'inconfort de l'époque. Certains voyages s'effectuaient en charrette. À l'inconfort s'ajoutait parfois les jurons du charretier... De Limoges on la trouva à La Souterraine où elle avait fondé le noviciat, et où elle s'était installée. Elle se rendait à Orcival, à Clermont, à Thiers pour ouvrir une classe...

« Comme un bel arbre, qui grandit, plein de sève forte, elle [la congrégation] a noué de solides racines dans un sol fertile et, sur un tronc encore jeune, les branches naissantes vont se multiplier ».

Sans vouloir énumérer tous les lieux où les sœurs bleues s'installèrent, citons Turenne et Vigeois en 1841, Mézières près Bellac en 1844, puis Rancou, petit bourg du Limousin, Ambazac, Châteauponsac... Pour cela,







elle avait fondé une deuxième branche du Sauveur : les petites sœurs institutrices des campagnes, religieuses allant deux par deux alphabétiser les villages reculés.

Pour donner plus d'unité à l'ensemble, elle sollicita la nomination d'un supérieur général qui fut l'abbé Guinès puis l'abbé Dissandes de Bogenet, vicaire général de Limoges, qui n'avait que trente-six ans.

Comme l'écrivait mère Marie de Jésus vers la fin de sa vie, « le Sauveur et la Vierge Mère surpassèrent magnifiquement les promesses faites à l'institut qui porte leur nom ».

De son vivant, elle installa plus de quarante communautés. Ces multiples affaires réclamaient de mère Marie de Jésus une activité dévorante. Elle se dépensait au dehors suivant les besoins de son ordre, mais le plus intense de sa vie restait au dedans d'elle-même. Elle voyait Dieu en toutes choses. Elle vivait pleinement sa vie de chasteté, d'obéissance et de pauvreté dans le détachement volontaire, supprimant de sa vie tout ce qui n'était pas nécessaire.

Vers la fin de sa vie, la Mère fit un voyage à Toulouse, sa patrie, pour retrouver les membres de sa famille encore en vie.

Pendant les deux années qui précédèrent sa fin, elle fit un suprême effort pour visiter encore une fois les maisons d'Auvergne et du Périgord.

Un seul de ses projets ne s'est pas réalisé : avec l'accord de son évêque, elle avait souhaité créer une congrégation d'hommes.

Sur sa fin, elle avait décidé une réunion de ses constitutions pour « revoir et affermir sa règle ».

Elle est décédée le 26 septembre 1862, en la maison de La Souterraine, et a été inhumée dans la crypte de la chapelle des enfants de Marie, à l'intérieur de la clôture. Pour faciliter la vénération des pèlerins, les restes de la mère fondatrice ont été transférés en 1878 dans la crypte de la nouvelle et grande chapelle de la maison mère. Depuis quelques années, ils ont été transférés dans le cimetière de la ville. Un nouveau monument met à l'honneur la fondatrice, au milieu des sœurs qui ont vécu à La Souterraine.

Bien que n'étant absolument pas qualifié pour aborder ce sujet, je ne puis passer sous silence un aspect de la vie de mère Marie de Jésus : les relations avec les Cieux de la mère fondatrice ne sont pas celles des chrétiens ordinaires. Des témoignages de personnes qui ont assisté à de nombreux moments d'extase donnaient l'impression qu'elle « conversait avec les habitants du ciel ». Certaines personnes disaient avoir assisté à des phénomènes de lévitation.

II. La première mère supérieure de Terrasson : mère Marie-Angélique

Mère Marie-Angélique, Louise-Angèle Walton pour l'état civil, avait connu le monde avant de créer la communauté de Terrasson. Fille d'un officier, Basile Walton, Louise-Angèle était née à Fécamp le 23 février 1783,



où son père était en garnison. Elle ne le connut pas car il mourut peu avant sa naissance. Elle était d'origine irlandaise par son père et périgordine par sa mère, issue d'une famille honorable de Beauregard-de-Terrasson. Veuve avec trois enfants, M^{me} Walton avait épousé en secondes noces M. Savard, professeur à l'école du génie. Celui-ci s'occupa des enfants comme s'ils avaient été les siens. Après être revenue un temps en Périgord chez une tante, M^{me} Gauthier, Louise-Angèle fit à Paris de bonnes études, montrant des dispositions pour les langues étrangères, la peinture, le dessin. Une anecdote datant de cette époque est à signaler. Ayant eu, à Fontainebleau, l'occasion de rencontrer Pie VII venu pour le sacre de l'Empereur, elle pressa sur ses lèvres la main du pape.

Puis elle avait épousé un cousin, Jean Lacoste, revenant de la campagne de Russie et qui, pour ses mérites, avait été nommé percepteur de Beauregard, La Bachellerie et Villac. Le ménage s'était fixé à Brive. Sept enfants naquirent, mais quatre moururent au berceau.

Louise-Angèle avait fondé un pensionnat dont ses deux filles avaient été les premières élèves et les premières enseignantes. L'établissement devint rapidement florissant. Mais son époux mourut en 1831.

Leur fils Rodolphe, élève au séminaire de Sarlat, fut ordonné prêtre en 1833. Il devint curé de Peyrignac, Azerat et Montpon.

Le 3 juillet 1833, Louise-Angèle fit une rencontre qui allait changer sa vie : étant venue à Évaux pour la profession de sa sœur Aimée Walton qui était moniale du Verbe Incarné, sous le nom de sœur Saint-Gabriel de l'Incarnation, elle fit connaissance de sœur Marie de Jésus qui était maîtresse des novices. Celle-ci persuada Louise-Angèle Lacoste de quitter Brive pour fonder en Dordogne une nouvelle congrégation. Le pays de Terrasson fut choisi « parce que l'on savait cet endroit réfractaire à toute pénétration religieuse et qu'il réclamait plus que tout autre une présence dont la ferveur charitable vaincrait l'hostilité ».

Mère Marie de Jésus arriva à Terrasson le 15 février 1834, accompagnée de trois novices. Le voyage avait duré quatre jours, voyage heureux, « le voiturier étant complaisant et ne jurant pas ». Elles furent accueillies par l'abbé Guines auquel succéda l'abbé Pergot qui aida beaucoup les sœurs dans leur installation.

Elles occupèrent provisoirement la maison que la ville avait mise à leur disposition. Le maire vint les voir, la population se montra très favorable. Les dames de la ville apportèrent des couvertures et du linge pour les pauvres. Elles apporteraient, en particulier le dimanche, leur aide pour l'instruction des filles qui ne faisaient pas partie des classes.

Deux des novices étaient les filles de Louise-Angèle Lacoste, la troisième M^{lle} Marsat. En religion, Victorine Lacoste prit le nom de sœur Marie de l'Incarnation, Mathilde devint sœur Saint-Paul. M^{lle} Marsat était originaire de Pierre-Buffière où elle avait été institutrice pendant plusieurs années. Elle se fit appeler sœur Saint-Gabriel. Dans la chapelle nord de l'église Saint-Sour, un







vitrail commémore l'arrivée des religieuses. En 1984, de nombreux membres de la congrégation sont venus à Terrasson pour célébrer le 150^e anniversaire de la fondation.

Mais dès son arrivée à Terrasson, Louise-Angèle Lacoste avait demandé la faveur d'entrer dans l'ordre. Compte-tenu des responsabilités qu'elle avait prises pour le pensionnat, elle fut dispensée d'aller passer à Évaux les trois mois de probation. Cela eut pour conséquence que la nouvelle postulante avait sa fille pour supérieure. Eugénie Lacombe, une ancienne de Brive, vint la rejoindre comme postulante. La date de la prise d'habit de Louise-Angèle Lacoste fut fixée au 17 mai 1834.

Cela se passa dans l'oratoire de la congrégation, sans cérémonie extérieure, en présence des sœurs, des élèves et d'un petit nombre de personnes qui représentaient les notables de la ville, sous la présidence de l'abbé Guines et de l'abbé Dubois, curé de Pazayac. Elle prit le nom de sœur Marie-Angélique du Sauveur et reçut l'habit de sa fille aînée qui, novice, avait provisoirement été nommée supérieure sous le nom d'assistante, sa mère n'étant que postulante. Marie-Angélique devait être nommée supérieure de la congrégation au mois de septembre de la même année, sa fille, sœur Marie, devenant assistante et maîtresse des novices, bien qu'étant novice elle-même. À partir du jour où elle reçut l'habit, ses filles l'appelèrent sœur et non plus maman.

La congrégation de Terrasson avait été approuvée par ordonnance du 25 février 1834 de Mgr de Lostanges, évêque de Périgueux, l'évêque de Limoges ayant considéré que c'était à l'évêque qui accueillait qu'il revenait d'accomplir cette formalité. Cette date doit être considérée comme celle de la fondation de la congrégation. L'évêque de Périgueux se montra très favorable à la congrégation et ne tarda pas, pour l'encourager, à venir la visiter. L'abbé Sépière, supérieur du grand séminaire de Sarlat, en avait été nommé supérieur.

L'habit des religieuses était bleu, couleur de la Vierge, le voile noir, symbole de pénitence, le cordon de laine blanche, marque de protection et signe de l'alliance de la Reine du ciel avec la congrégation. Elles n'étaient pas cloîtrées. Jusqu'en 1844, Terrasson comporta un noviciat. Il fut ensuite transporté à La Souterraine, qui était devenu la maison mère.

Le 16 juin 1834, eut lieu la prise d'habit d'Eugénie Lacombe, ancienne élève de Brive, sous le nom de sœur Thérèse. Elle fut aussitôt nommée économe et responsable des catéchismes.

Après l'installation, mère Marie de Jésus repartit, promettant de revenir dans deux années.

Mère Marie de Jésus affectionnait particulièrement la congrégation du Sauveur et de la Vierge. Elle avait demandé à plusieurs reprises à son évêque d'en porter l'habit, ce qui lui avait été refusé, jusqu'au moment où elle fut élue supérieure générale de cette congrégation... Ce fut le 9 décembre 1834. L'élection eut lieu sous la présidence de l'abbé Sépière. Le vote des religieuses d'Orcival arriva cacheté. Sur les listes, le nom de la fondatrice arrivait en pre-





mier, suivi de celui de mère Angélique et de sa fille aînée, sœur Marie de l'Incarnation. Elle apprit sa nomination le 27 décembre seulement, par un pli venant de Terrasson. L'évêque de Limoges lui avait demandé d'accepter la charge, bien que ne faisant pas encore partie de la congrégation qu'elle avait fondée. Enfin, l'autorisation de porter l'habit du Sauveur lui fut donnée le 26 juillet 1835.

La première profession eut lieu avec solennité dans l'église de Terrasson le 10 février 1836. La messe fut célébrée par le jeune abbé Lacoste, alors curé de Peyrignac, qui remit lui-même la croix aux postulantes. La mère fondatrice était venue pour cette occasion.

Mère Marie-Angélique fit rapidement le projet d'établir la congrégation dans des locaux lui appartenant. Par acte du 15 février 1836, elle fit l'achat d'une maison donnant dans l'enceinte de l'ancien monastère. Elle fit aussitôt entreprendre les travaux nécessaires à l'établissement de la communauté et fit aménager une chapelle qui fut agrandie à plusieurs reprises, suivant la croissance des effectifs.

Comme nous le verrons plus loin, mère Marie-Angélique laissa la direction de la maison de Terrasson à sa fille aînée pour prendre la direction du pensionnat fondé à Bergerac. Après avoir assuré la prospérité de cette maison, elle revint un temps à Terrasson et partit ensuite remplacer à Lauzun son autre fille, sœur Saint-Paul. Elle devait y rester dix-sept années pendant lesquelles elle mena une vie de pauvreté et de charité.

Puis vinrent les épreuves qu'elle accepta avec courage et résignation. Elle apprit la mort rapide de son fils, alors curé de Montpon, puis ce fut la mort de sa fille, mère Saint-Paul, atteinte d'un mal inconnu.

Pendant toute sa vie, par de nombreuses lettres, mère Marie de Jésus a prodigué ses conseils aux divers établissements, ceux de Louise-Angèle Lacoste en particulier :

« l'esprit de notre congrégation est l'esprit de la primitive église : charité douce, cordiale, humble, simple. Nous devons imiter les premiers chrétiens, ils ne vivaient, ne respiraient que l'amour de Jésus et du prochain. La prière était leur force » (lettre du 12 décembre 1843).

« qu'avons-nous à faire, si ce n'est d'aimer sans borne et sans mesure Celui qui nous aime infiniment. Prouvons-Lui notre amour par la fidélité à la grâce et la conformité à sa Sainte Volonté. Voilà toute la vie spirituelle en abrégé » (lettre non datée).

Revenue à Terrasson, mère Marie-Angélique se leva à l'heure de la communauté jusqu'à 83 ans. Elle avait conservé sa belle voix et continuait à pratiquer l'esprit de pauvreté. Elle s'éteignit doucement le 30 novembre 1867. Elle était âgée de 84 ans. La supérieure générale ainsi que toute la ville assistèrent à ses obsèques. Sa fille, qui lui avait succédé sous le nom de mère Marie, fut une figure célèbre de Terrasson. C'est à elle que l'on doit la renommée de







la maison d'éducation à laquelle fut confiée l'école normale (appelée « cours normal ») pour la distinguer du pensionnat. Elle dirigea la communauté pendant plus de cinquante ans et reçut en son temps les palmes académiques.

Une autre école avait été créée à Terrasson vers 1870, dans le quartier du Pas Bruzat.

III. L'abbé Pergot

Auguste Bernard Pergot (fig. 2) est né à Preyssac, dans le Lot, en 1811. Il fit ses études chez les Carmes à Cahors, à l'Adoration de Mende puis au séminaire d'Agen. Ordonné prêtre en 1835, il commença son ministère à Sainte-Nathalène près de Sarlat. Trois ans plus tard, il fut nommé curé de Terrasson par Mgr Georges. Il y finit sa carrière et y décéda en 1897. Outre l'aide qu'il apporta à la congrégation du Sauveur, on lui doit la restauration de l'église Saint-Sour.

L'ancienne nef dont la voûte était effondrée – l'abbaye ayant été pillée et brûlée pendant les guerres de Religion – servait de jardin au curé et la porte « gothique flamboyant » de l'entrée principale avait été masquée par un appentis qui servit d'entrepôt puis de presbytère... L'abbé dirigea les travaux de 1869 à 1889 suivant les plans de l'abbé Cheval. Ce prêtre, à la fois peintre, archéologue restaura la cité religieuse de Rocamadour.

Il fallut en outre démolir le presbytère et en construire un nouveau...

En ce qui concerne l'église (fig. 3), les travaux lui donnèrent l'aspect que nous voyons aujourd'hui. Les restaurations de cette époque ont été parfois critiquées mais elles eurent le mérite de sauver de nombreux monuments.



Fig. 2. Le chanoine Pergot.



Fig. 3. Terrasson et son église (carte postale ancienne, avant 1915, coll. SHAP).



(

Passionné d'histoire, l'abbé Pergot, devenu chanoine, écrivit de nombreux ouvrages : une vie de saint Sour, une vie de saint Front, un remarquable et volumineux ouvrage intitulé *Les origines chrétiennes des hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance du Périgord*, qui renseigne sur l'histoire de la fondation de tous ces établissements, ainsi que divers ouvrages très précieux, retraçant l'histoire de la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge à laquelle il se montra très attaché. Aujourd'hui encore, ces ouvrages sont appréciés par les historiens et les chercheurs.

IV. Une école prospère

Les autorités de la ville mirent spontanément une maison à la disposition des sœurs pour ouvrir un pensionnat. La mère y fonda une école qui eut rapidement beaucoup de succès. Le 14 mars 1837, la supérieure écrivait :

« La nouvelle maison est bien distribuée, le bâtiment du pensionnat est tout à fait séparé de celui des religieuses par un petit passage et deux portes dont l'une a un guichet. Il y a aussi deux parloirs avec une petite cheminée à l'un d'eux, ainsi que je leur avais dit ; le jardin est très vaste et domine sur toute la campagne ; la vue est superbe, étant sur le haut de la montagne ».

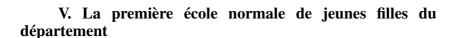
Après la fermeture de l'école dans les années 1950, ce bâtiment est resté longtemps à l'abandon. Il vient d'être parfaitement réhabilité, servant de siège à une église protestante évangélique (fig. 4).

En plus de leurs tâches d'enseignement, les sœurs entreprirent aussitôt de visiter et soigner les malades et de secourir les pauvres.



Fig. 4. L'école, avant la restauration récemment réalisée.





La renommée de l'école fut telle que l'administration académique lui confia en 1843 le soin de créer et diriger une école normale d'institutrices appelée « cours normal ». Cette école forma des institutrices qui ont exercé dans tout le département. Ce fut la première école d'institutrices en Dordogne. Cela dura jusqu'en 1882, soit quarante ans, date à laquelle l'école normale fut installée à Périgueux. Les archives de la paroisse de Terrasson comportent une lettre du préfet en date du 11 février informant l'évêque de Périgueux de cette décision. L'école compta jusqu'à 400 élèves dont deux classes d'externes, l'une d'elles étant gratuite pour les filles pauvres. Aussi, dès la première année, une subvention de 300 francs fut allouée par la municipalité comme indemnité de classe gratuite. Cela servait pour l'habillement et les fournitures. À cette époque, la communauté comportait quarante religieuses. La renommée du couvent, de l'hôpital et de l'école était telle que la brochure du syndicat d'initiatives de Terrasson de 1924 y consacre deux pages.

VI. La communauté dirige l'hôpital

Outre l'éducation, les religieuses s'étaient vu confier par la municipalité, en 1839, la direction de l'hôpital-hospice.

D'après des documents anciens, il semble qu'un hôpital ait existé à Terrasson dès le VI^e siècle, en annexe au monastère, où l'on recevait pauvres et voyageurs. Il aurait été fondé par saint Sour lui-même, aidé par un certain « roi Gontran, en reconnaissance d'une guérison obtenue grâce à une prière de Saint-Sour ». Qui était ce roi Gontran ? Un petit-fils de Clovis né à Châlon-sur-Saône vers 532, second fils de Clotaire premier. Il eut en partage le royaume de Bourgogne ainsi que l'Orléans. Ce monarque était soucieux de soulager son peuple et de maintenir la paix. Suivant les mœurs de l'époque, il fit bien quelques incartades à la morale, répudiant son épouse, et faisant tuer son médecin, mais il pleura ses péchés le reste de sa vie. Il réunit plusieurs conciles. Il mourut en 592 et fut inhumé dans l'une des abbayes qu'il avait fondées : celle de Saint-Marcel, près de Châlon.

Selon la légende, pour déterminer l'emplacement du monastère et de l'hôpital, Sour aurait lâché deux colombes qui, après avoir tournoyé un moment, se seraient posées à l'endroit prédestiné, le futur saint s'étant écrié : « *Terra sunt* » (elles sont à terre). Un testament de 1260 d'Hélène, veuve du chevalier Viguier, stipulait que le jour de sa mort, il serait distribué aux pauvres de l'hôpital une ration de pain et de vin. Après bien des transformations, cet établissement subsista jusqu'à la Révolution. Le bâtiment de l'hôpital et



Fig. 5. L'hôpital-hospice de Terrasson, inauguré en 1912.

sa chapelle furent alors vendus pour la modique somme de 2 430 francs de l'époque à Pierre Viguer et Martin Lavaux, ainsi que diverses terres.

Bien sûr, l'Église ne cessa pas pour autant de s'occuper des pauvres et des malades. Les soins, pendant cette période troublée, furent-ils confiés à de pieux et dévoués laïcs ou bien à des religieuses ? Les archives gardent le silence sur cela. Nous savons seulement que, lorsque la Révolution éclata, l'hôpital était dirigé par une religieuse originaire de Terrasson, sœur Anne Delbos-Lacoste. Elle y était encore en 1814. À sa mort, elle fut remplacée par Marie-Thérèse Roux, ancienne religieuse de Notre-Dame de Sarlat.

Enfin, nous arrivons, disent les textes, « au fait bien mémorable pour Terrasson et pour l'histoire religieuse du diocèse de Périgueux : la fondation de la congrégation des filles du Sauveur et de la Sainte-Vierge ».

De 1850 à 1852, une question surgit au sujet des bâtiments de l'hôpital : les édiles avaient l'intention de récupérer son emplacement pour réaliser un vaste édifice servant de caserne de gendarmerie, d'hôtel de ville et de prison. Ce projet fut réalisé et les religieuses ont occupé ensuite divers bâtiments (fig. 5) jusqu'en 1963.

VII. Le départ des religieuses

Elles ont quitté l'école en 1934 et celle-ci, dirigée par des laïcs, a continué de fonctionner jusqu'en 1950.

En 1906, l'abbé Justin Reversade, originaire de La Douze, après avoir été professeur au petit séminaire, fut nommé aumônier de la congrégation. Il devait le rester jusqu'en 1926, soit vingt ans « d'un admirable ministère fait de tact, de discrétion, de charité et de dévouement ».





Comme nous l'avons évoqué, ce n'est qu'en 1963 que les sœurs ont quitté l'hôpital.

En une centaine d'années, pas moins de quarante-cinq d'entre elles ont été inhumées au cimetière qui domine la ville (la liste est donnée en annexe). En l'an 2000, leurs restes ont été exhumés et transférés dans le caveau que la congrégation possède au cimetière Beauférier à Bergerac. La croix en fer forgé qui marquait l'emplacement sert aujourd'hui de croix pour le cimetière, tout en rendant hommage à deux prêtres qui ont beaucoup marqué la paroisse de Terrasson et la congrégation : le chanoine Pergot à qui l'on doit la restauration de l'église et le chanoine Reversade qui, comme nous l'avons dit, a été aumônier du Sauveur de 1906 à 1926 (fig. 6).

Les sœurs ont tenu une très grande place dans l'éducation des jeunes, suscitant plus de vingt vocations religieuses. Pour leur rendre hommage et perpétuer leur souvenir, la municipalité avait décidé d'appeler une petite rue qui descend vers la rivière « rue des Petites Sœurs ». Cette rue a changé de nom en 2007 pour honorer un historien local, André Delmas, qui a vécu à proximité. Mais sur intervention du père Ventose, il a été apposé la mention « ancienne rue des Petites Sœurs ».



Fig. 6. Croix du cimetière de Terrasson commémorant l'action de la congrégation du Sauveur et des chanoines Pergot et Reversade.

VIII. Nouvelle maison à Bergerac

Après que Louise-Angèle Lacoste eut fondé une maison à Lauzun en 1835, la congrégation essaima à Bergerac en 1836, s'installant rue Saint-Esprit, près de l'école de la Miséricorde, créant le Sauveur, établissement qui accueillait des enfants orphelins ou de familles pauvres. À cette époque, il existait de nombreuses veuves d'agriculteurs qui n'avaient d'autres ressources que d'aller se placer dans les châteaux, leurs enfants étant recueillis par les établissements religieux.

Déjà, Mademoiselle Martin tenait une école privée. Elle entra dans la congrégation, lui apportant les locaux de son école dont elle était locataire, ainsi que le matériel. Pour ne pas arrêter son enseignement, elle fit son noviciat à Terrasson pendant les deux mois de vacances 1836. La direction de

l'établissement fut confié à Louise-Angèle Lacoste. L'inauguration du nouvel établissement fut présidée par Mgr Gousset, successeur de Mgr de Lostanges.

À la demande de l'abbé Macerouze, curé de Saint-Jacques, elles ouvrirent un pensionnat destiné « aux demoiselles de la région ».

Comme elle l'avait fait en différents endroits, la supérieure décida d'acheter un local : le diocèse lui vendit, le 25 juillet 1838, l'ancien petit séminaire.

Elles fondèrent tour à tour, dans leur magnifique domaine dominant la Dordogne, une maison de repos et de retraite « qui assurait aux dames et aux jeunes filles une situation tranquille, une table abondante et soignée et une installation confortable, l'intimité pieuse de sa chapelle avec service religieux quotidien, des soins dévoués et compétents », ainsi qu'une pension de famille, accueillant étudiantes, employées et ouvrières (fig. 7). Avec les revenus tirés de ces établissements, les religieuses tenaient un peu le rôle de dispensaire, soignant tous ceux qui en avaient besoin. Le père Ventose se souvient que la Miséricorde conservait un immense meuble à pharmacie datant de cette époque. La maison de Bergerac a longtemps poursuivi l'œuvre des enfants trouvés, abandonnés, que les sœurs arrivaient à placer dans les familles. Pendant leur longue présence à Bergerac, les sœurs ont touché toutes les couches de la société.

Ce n'est qu'en 1961 qu'elles quittèrent les lieux, rejoignant leur maison de La Souterraine dans la Creuse. La presse locale s'était faite l'écho des regrets de la population bergeracoise de les voir partir.

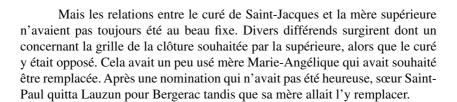
Les locaux avaient été cédés aux sœurs de Sainte-Marthe pour agrandir l'école de la Miséricorde. Aujourd'hui, ceux qui bordent la rue de Saint-Esprit ont été transformés en appartements.



Fig. 7. Publicité pour la « pension de famille » du Sauveur à Bergerac.







IX. Mère Marie-Thérèse

Pour être complet sur l'histoire de la congrégation du Sauveur et de la Sainte-Vierge, il faut mentionner l'existence d'une religieuse de La Souterraine, Caroline de Roffillac, très appréciée par mère Marie de Jésus, qui avait encouragé sa vocation. Qualifiée de « sujet d'élite » par G. du Bourg, l'auteur de la biographie de la fondatrice, elle n'entra pas tôt en religion, soignant son père âgé. Celui-ci consentit qu'elle prenne enfin le voile le 8 décembre 1835. Étant devenue mère Marie-Thérèse, elle tint une place importante dans la maison mère de La Souterraine et accompagna souvent la supérieure générale dans ses visites aux différentes maisons de la congrégation. Un an après sa mort qui survint le 13 avril 1875, une notice très élogieuse fut rédigée à son sujet. Cette notice fut envoyée à l'abbé Pergot par la supérieure générale. Mais celui-ci, dans une lettre du 29 juillet 1876, faisait connaître son désaccord sur plusieurs points de la notice. Cette lettre est intéressante sur bien des aspects. D'abord, elle nous fait découvrir comment on s'exprimait à cette époque où l'on finissait, après mainte précaution oratoire, à dire les choses sans trop les dire... tout en les disant! Puis elle fait découvrir que ces personnes, qui ont tenu une grande place dans l'Église, qui ont manifesté beaucoup de charité et de ferveur, étaient aussi des hommes et des femmes...

X. Une grande congrégation

Peu à peu, la congrégation du Sauveur avait fondé de nombreux établissements. Lors de la promulgation des lois scolaires, elles géraient 80 écoles.

En 1862, à la demande de l'abbé Molène, curé, une école catholique avait été ouverte à La Force pour faire pendant aux multiples œuvres protestantes.

Vers 1876, un ouvroir avait été créé dans un quartier de Terrasson.

En 1891, à La Coquille, une école et un ouvroir avaient été fondés à la demande de la famille Gay, puis une création eut lieu dans le petit village d'Alles-sur-Dordogne...

En 1874, Thenon avait ouvert ses portes aux religieuses pour tenir l'école de filles et monter un pensionnat qui ne tarda pas à devenir prospère et





à faire l'orgueil de la petite cité. Les locaux étaient situés dans l'ancien château pris par les Anglais au commencement du XVe siècle, près de l'église et du presbytère. Elle devait durer jusqu'en 1932. Souvent, pour mener à bien ces réalisations, comme cela est prouvé par diverses correspondances, mère Marie de Jésus prenait sur les biens qui lui venaient de sa famille.

À Bergerac, à la demande du docteur Rousseau, la congrégation prit en charge la clinique Pasteur de 1910 à 1942.

Les nouvelles de la congrégation que nous trouvons dans la Semaine Religieuse montrent la place que la congrégation a tenu dans le diocèse. Par exemple, à la page 88 de 1924, nous apprenons le décès à Terrasson de sœur Marie Gandois, deux fois miraculée à Lourdes. Nous avons dit que quarantecinq religieuses avaient été inhumées à Terrasson. Sous l'influence des religieuses, au moins quinze vocations originaires de cette ville avaient rejoint la communauté. Pour le département, plus de cent vingt jeunes filles dont nous connaissons la commune d'origine étaient entrées dans la congrégation.

Lors de la Séparation de l'Église et de l'État, la communauté a réussi à survivre et les religieuses ont plus ou moins veillé sur l'école libre. Au début, les sœurs enseignantes se sont reconverties en enseignantes et, pour gagner leur pain, elles ont même cassé des noix pour un industriel. Elles ont aussi essayé d'accueillir des dames pensionnaires.

Après les lois scolaires, une partie des religieuses alla fonder divers établissements en Angleterre, Suisse, Italie, Belgique où le succès fut tel qu'un noviciat fut ouvert à Bruxelles en 1909.

Quand le droit d'enseigner fut rendu, la congrégation reprit en charge des écoles confiées par les diocèses : en Limousin, puis dans le Nord à partir de 1937... au Maroc en 1925.

XI. La congrégation aujourd'hui

Après s'être raréfiées, les vocations pour ces ordres religieux se sont totalement taries. Les congrégations ont dû progressivement abandonner des œuvres, parfois florissantes, que les sœurs vieillissantes ne pouvaient plus gérer. Pour rester fidèles à leur vocation, c'est dans le bénévolat qu'elles sont au service des paroisses, des œuvres caritatives, des besoins scolaires.

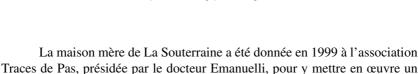
La congrégation compte actuellement trois maisons en Belgique, une en Angleterre, une en Suisse, une au Maroc, trois en Limousin, une à Bergerac. La maison mère se trouve dans le Nord à Villeneuve-d'Ascq.

Dans la mesure de leurs moyens, ces petites communautés participent à la vie de leur entourage, accueillent, visitent, suivant l'appel de Joséphine du Bourg: « aimer Dieu et le faire aimer aux autres ».

Un groupe de sœurs âgées réside à la maison de retraite de La Madeleine à Bergerac.







dispositif novateur dans le domaine de l'action sociale. Ainsi ont été créés un institut de formation aux nouveaux métiers de l'urgence sociale et une pension de famille proposant, à des personnes en grande difficulté sociale, un accompagnement vers la réinsertion.

XII. En guise de conclusion

Beaucoup de choses ont changé depuis ce 15 février 1834, jour de l'arrivée de mère Marie-Angélique à Terrasson. En particulier, l'État a pris ses responsabilités en matière de santé et d'éducation. Mais le long séjour de la congrégation du Sauveur et de la Vierge, à laquelle la municipalité de Terrasson n'avait pas hésité à confier la gestion de son hôpital et le département la formation de ses institutrices, ainsi que le vaste impact qu'a eu, sur le monde soignant et le monde enseignant du département, la congrégation du Sauveur et de la Vierge, méritaient bien d'être évoquées par ces quelques pages.

J.-M. V.

Je remercie le père Pommarède (†) d'avoir bien voulu me confier cette étude, le père Ventose pour m'avoir ouvert les archives de la paroisse de Terrasson, les sœurs Marie-Noëlle, archiviste de la congrégation, et Marie-Philippe, de la communauté de Bergerac, pour les renseignements et conseils qu'elles m'ont fournis, ainsi que le père Bouet (†), archiviste diocésain.

Bibliographie et sources

Bersange abbé Jean, 1891. Madame Du Bourg, mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation des soeurs du Sauveur et de la Sainte-Vierge, Paris, éd. Delhomme et Briguet.

Du Bourg G., 1948. *Une fondatrice au XIXe siècle*, Paris, éd. Charles Lavauzelle et Cie.

Pergot chanoine, 1882. Les origines chrétiennes des hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance du Périgord, Périgueux, impr. Cassard frères.

Pergot abbé, 1889. La vie de Marie-Angélique Lacoste (coll. Archives diocésaines, BI616). La charité de Jésus-Christ nous presse, Marie de Jésus du Bourg, fascicule de la congrégation. Notice du syndicat d'initiatives de Terrasson de 1925.

Semaine Religieuse du diocèse de Périgueux.

Renseignements fournis par sœur Marie-Noël, archiviste de la congrégation.

Dossier du Père Pommarède.

Archives de la paroisse de Terrasson.

Conversations avec sœur Marie-Philippe, de la communauté de Bergerac.





•

Annexe 1. Sœurs décédées à Terrasson

- 18-10-1841. Sœur Agathe Thalet
- 04-02-1848. Sœur Angelle Brossard
- 18-11-1848. Sœur Dosithée Lacombe-Imbert
- 19-09-1851. Sœur Séraphine Nadal
- 24-11-1852. Sœur Isidore Thévenin
- 08-12-1852. Sœur Saint-Louis de Berenger Callandon
- 28-04-1866. Sœur Marie de Gonzague Bouchez
- 28-11-1867. Sœur Angélique Walton Lacoste
- 26-04-1878. Sœur Saint-Léon Vergniolles
- 19-08-1882. Sœur Sophie Souchal
- 26-07-1885. Sœur Prosper Jardel-Laroque
- 10-03-1890. Sœur Odile Lavergne
- 05-08-1890. Sœur Marguerite-Marie Lebel
- 27-02-1894. Sœur Marie de l'Incarnation Lacoste
- 23-08-1898. Sœur Thérèse Lacombe
- 31-10-1898. Sœur Paulin Larfeuil
- 20-11-1902. Sœur Saint Joseph Delort
- 03-07-1903. Sœur Saint-Vincent Lafond
- 18-09-1904. Sœur Cécile Laroch
- 26-12-1904. Sœur Thècle Batissard
- 20-02-1905. Sœur Sainte Rose Amblard
- 19-03-1905. Sœur Mélanie Coste
- 12-04-1905. Sœur Nathalie Laplaud
- 13-03-1907. Sœur Elisabeth Fagois
- 24-11-1907. Sœur Eustelle Picoty
- 06-12-1909. Sœur Euphémie Villesourde
- 11-08-1910. Sœur Jeanne Françoise Dejean
- 16-02-1911. Sœur Gaétan Pellissier
- 22-01-1913. Sœur Saint-Roch Arlaud
- 15-01-1914. Sœur Célestine Blanchaud
- 04-07-1914. Sœur Radegonde Barrade
- 24-02-1915. Sœur Augustine Chaumet
- 25-09-1915. Sœur Euphrasie Tisset
- 23-11-1915. Sœur Saint-Martin Mathieu
- 27-12-1915. Sœur Benoît-Joseph Labre Lavergne
- 07-02-1916. Sœur Anselme Deschamps
- 22-11-1916. Sœur Saint-Léon Massaloux
- 15-03-1918. Sœur Clémence Desbordes
- 27-04-1918. Sœur Euphrasie Provenchère
- 21-10-1918. Sœur Anatole Lereclus
- 26-03-1919. Sœur Léonide Grissolanges
- 12-07-1919. Sœur Charles Delbos
- 14-05-1922. Sœur Léoban Fayard
- 11-02-1924. Sœur Marie Gandois
- 11-11-1941. Sœur Francisca Achaerandio





Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXLIII – Année 2016

En hommage à Pierre-Paul Grassé (1895-1985). Sa conférence de 1976 sur « Un demi-siècle de zoologie française »

par Jean-Loup d'HONDT*

La biographie et la carrière scientifique de Pierre-Paul Grassé, zoologiste périgordin, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, n'ont été retracées qu'à quelques reprises, et souvent brièvement, depuis sa disparition en 1985. Pour cet hommage que nous souhaitons nousmême rendre à sa mémoire, à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition, nous avons choisi d'évoquer le souvenir le plus marquant qu'il nous ait personnellement laissé, celui de l'une de ses dernières conférences, que nous avions eu à l'époque le privilège d'écouter.

Après son décès, ses collaborateurs de l'époque souhaitaient saluer cette personnalité scientifique aussi écrasante et dont la voix vibrante venait de s'éteindre. Mais, un testament, dont une copie avait été transmise à la Société zoologique de France, et alors que celle-ci envisageait de publier un

^{*} Directeur de recherche honoraire au CNRS, président de la Société Zoologique de France, ancien président de la section des Sciences et d'Histoire des Sciences du CTHS.

Wolff, 1986; Delsol et al., 2000; d'Hondt, 2011 et 2014.



ouvrage à sa mémoire, spécifiait qu'aucun livre commémoratif ne devrait être édité à l'occasion de son décès ². Il y avait aussi indiqué qu'une seule de ses collaboratrices, M^{lle} Yveline Leroy, serait autorisée à en entreprendre la rédaction (mais elle disparut malheureusement peu de temps après). Il précisait aussi la destination d'un certain nombre de cartons d'archives, de spécimens et d'ouvrages particuliers qu'il avait constitués. Le reste devait revenir à sa famille, qui héritait de son château périgordin de Rouffillac, édifié presque à la limite du département du Lot

C'est pour cette raison que seules de courtes notices lui ont été consacrées au cours des premières années qui ont suivi sa disparition. La communauté zoologique internationale l'ayant considéré comme l'un des cinq plus brillants zoologistes du XX^e siècle, ses collègues français furent invités à évoquer sa personnalité et son œuvre lors du XVIII^e congrès international de zoologie, organisé à Athènes en l'an 2000. Il fit alors l'objet d'un texte coordonné par son ancien élève Michel Delsol (1922-2012)³, et dont l'auteur de ces lignes était alors allé donner lecture en Grèce. Depuis lors, M. Delsol⁴, dans un ouvrage synthétique consacré aux plus grands noms de la biologie française⁵, a présenté la première biographie substantielle de son ancien maître – et presque voisin puisque la maison familiale de Michel Delsol, héritée de son père, médecin, était elle-même édifiée à Montignac.

I. Rappel biographique et œuvre scientifique de P.-P. Grassé

Pierre-Paul Grassé (fig. 1) est né le 27 novembre 1895 à Périgueux où ses parents tenaient un commerce d'alimentation réputé près de l'ancien, depuis peu, hôtel de ville, place du Coderc. Il fut influencé tout au long de sa jeunesse par son grand-père, un artiste sculpteur vivant de son art, homme érudit, fin gastronome et excellent connaisseur tant des traditions périgordines que des centres d'intérêt archéologiques et patrimoniaux de sa région natale. Il fit découvrir à son petit-fils, qui avait hérité de ses goûts, les attraits et les centres d'intérêt de la Dordogne. Le jeune Pierre-Paul se plaisait lui-même à parcourir la campagne environnante, où lorsqu'il fut étudiant il s'appliqua à rechercher et à publier un inventaire des criquets et des sauterelles rencontrés sur les coteaux des alentours de Périgueux.

Après un baccalauréat obtenu à Périgueux, il suivit simultanément à l'université de Bordeaux des enseignements de médecine et de sciences naturelles, choisissant de privilégier ces dernières. Mobilisé, puis blessé à



214





La Société zoologique avait déjà commencé à recueillir les fonds correspondants, qu'elle dut rembourser.

Delsol et al., 2003.

DELSOL, 2012.

^{5.} Mais qui comporte quelques oublis majeurs, de l'ordre d'une quinzaine...

Verdun durant la première guerre mondiale, il finit le conflit en qualité de médecin auxiliaire, avant de reprendre ses études et de se familiariser avec les Isoptères, son premier matériel biologique, dans le laboratoire du professeur Jean de Feytaud (1881-1973), lui-même auteur d'une thèse de doctorat sur l'un de ces organismes (le Termite de Saintonge). Les Invertébrés resteront ensuite, tout au long de sa vie, ses organismes privilégiés, et il découvrit alors l'effet de groupe, la stratégie qui conduit un animal à poursuivre le travail déjà entrepris par l'un de ses congénères. Après avoir sympathisé avec d'autres jeunes chercheurs prometteurs qui deviendront plus tard ses collègues, il postula sur le conseil de Feytaud au poste de préparateur vacant à l'école d'agriculture de Montpellier, où il développa, une fois nommé, un service d'entomologie agricole. Il entreprit la préparation d'une thèse de doctorat sur les Protozoaires parasites, à la faculté des sciences, dans le laboratoire d'Octave Duboscq (1863-1943).



Fig. 1. Pierre-Paul Grassé (collection personnelle).

Après la nomination de ce dernier à Paris, il acheva son mémoire au sein de l'équipe de l'embryologiste Eugène Bataillon (1864-1953), spécialiste du développement traumatique des Amphibiens.

Après avoir soutenu sa thèse (1926) sur les Protozoaires, et notamment les Flagellés symbiotes, il créa le laboratoire d'entomologie de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, avant de succéder en 1929 au biologiste marin Louis Calvet (1868-1930), figure quasi-mythique de l'embryogenèse et de la morphogenèse, démissionnaire pour raison de santé, comme professeur de zoologie à l'université de Clermont-Ferrand, y créant alors une revue scientifique et organisant la station biologique de terrain de Besse-en-Chandesse. L'évolution de ses recherches l'amena à poursuivre des travaux sur les gigantesques termitières africaines et les espèces qui les édifiaient, puis à créer des termitières artificielles à Clermont-Ferrand, s'attachant à l'étude des interactions entre les individus. Il s'intéressa aussi alors aux effets de groupes conduisant les criquets solitaires à devenir grégaires, puis parfois à pulluler, et à leur essaimage dans l'espace. C'est en 1935 qu'il adhéra à la Société zoologique de France.

En 1937, il abandonna cette fonction pour un poste hiérarchiquement moins élevé mais néanmoins prestigieux et prometteur puisqu'il lui ouvrait de plus larges horizons, celui de maître de conférences à la faculté des sciences de Paris. Il devint un an plus tard directeur du célèbre Laboratoire d'évolution des êtres organisés, succédant à une sommité de l'époque, le professeur Maurice Caullery (1868-1958). En l'espace de trois ans, il présida alors la Société



zoologique de France (1939)⁶ et la Société entomologique de France. Il conçut alors le projet de coordonner la publication d'un nouveau traité de zoologie, initialement prévu pour comporter 17 volumes (et qui en compta finalement plus du double) et contribua à la fondation du CNRS. Élu à l'Académie des sciences en 1948, il fut également membre associé de l'Académie des sciences de Belgique, docteur *honoris causa* de l'université de Bruxelles, administrateur de l'Institut national de la recherche agronomique, et membre du Comité consultatif des universités. Il fonda plusieurs revues scientifiques, dont *Insectes sociaux* en 1954. Il confirma à cette époque la validité d'un groupe zoologique discuté, les Myxozoaires. C'est alors également qu'il effectua de nombreux séjours en Afrique et fonda des laboratoires de terrain aux Eyzies (France) et à Makokou (Gabon). Intéressé par tout ce qui relevait de la cytologie, il fit installer l'un des tout premiers microscopes électroniques à transmission dans les locaux de son laboratoire, au 105 du boulevard Raspail, et le mit

Peu de temps après avoir été nommé en outre docteur *honoris causa* des universités de Gand, Madrid, Bonn, Sao Paulo et Bâle, il présida l'Académie des sciences l'année de son départ en retraite, en 1967. Son jubilé scientifique fut célébré quelques semaines plus tard sous la présidence de Maurice Schumann, ministre d'État, en présence de 618 personnalités, et il fut fait commandeur de la Légion d'honneur. Il s'investit dès lors dans le militantisme contre le lyssenkisme ⁷, l'avortement, la déliquescence morale, et publia tant un inattendu *Petit bréviaire de la gastronomie périgourdine* ⁸, à la fin de 1978, que des travaux philosophiques et biologiques, dont son ouvrage synthétique *Termitologia* (1980). Profondément catholique, il trouvait confirmation de sa foi par la science en estimant que science et religion étaient compatibles. Il décéda en pleine activité à Rouffillac le 9 juillet 1985. Il fut l'auteur de 414 publications scientifiques (articles et ouvrages).

généreusement à la disposition de ses collègues.

Critique du Darwinisme qui n'expliquait pas selon lui la complexité des phénomènes évolutifs, et notamment les grandes césures de l'évolution, il l'était également de la théorie lamarckienne en n'acceptant pas la théorie des caractères acquis. Sans doute la théorie actuelle des gênes homéotiques auraitelle répondu à nombre de ses interrogations. Volontiers facétieux, il connut un vif succès en préfaçant avec beaucoup de sérieux la traduction française réalisée par son ami Robert Weill (1902-1980), professeur d'anatomie







216

Sans toutefois qu'elle lui ait décerné l'un de ses prix, qui récompensaient surtout à l'époque des chercheurs parisiens.

^{7.} Ce terme est traditionnellement utilisé pour dénoncer une manipulation ou une déformation mensongère de la méthode scientifique pour soutenir une conclusion prédéterminée, souvent en corrélation avec un objectif économique, politique ou social, à des fins de propagande en faveur d'un régime, souvent contre toute évidence et avec des conséquences nocives : il a été forgé à partir du nom du généticien soviétique Trophim Lyssenko (président de l'Académie Lénine des sciences agronomiques).

d'Hondt, 2014.



comparée à l'université de Bordeaux et ancien élève de Caullery, de l'ouvrage d'un professeur allemand de zoologie, Gerolf Steiner, publié en 1960 sous un pseudonyme (Harald Stümpke), consacré à un groupe zoologique imaginaire qui aurait connu une diversification évolutive exceptionnelle, les Rhinogrades, dont les diverses lignées étaient caractérisées par une différenciation anatomique et fonctionnelle particulière de leur appendice nasal, les adaptant, les uns à une vie interstitielle et méiobenthique, d'autres se servant de leur nez comme organe locomoteur, de prise de leur nourriture, de natation ou de reptation. Gerolf Steiner (1908-2009) était, comme Robert Weill, strasbourgeois de naissance et ils ont pu se rencontrer durant leur enfance. Après avoir soutenu une thèse de zoologie à l'université de Heidelberg en 1931, Steiner fut nommé professeur dans cette même discipline à celle de Karlsruhe. Retraité en Forêt Noire, il mourut plus que centenaire.

Parmi les traits de caractère de P.-P. Grassé, qui ont été soulignés par ses anciens élèves et collaborateurs, figurent en juste place son attachement à son terroir d'origine et sa fidélité en amitié. Sans doute, en particulier, est-ce pour cette raison qu'il accueillit dans son laboratoire parisien Paul Marais de Beauchamp (1883-1977) au départ en retraite de celui-ci. Médecin au front comme lui lors de la première guerre mondiale, Beauchamp, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, avait fondé après la fin du conflit l'Office central français de faunistique. Lorsque Grassé avait été nommé à Paris au début de la seconde guerre mondiale, c'est Paul de Beauchamp, obligé de quitter sa chaire trop proche du lieu des combats, qui le remplaça dans la sienne à Clermont-Ferrand, où l'université de Strasbourg avait été repliée, et un esprit de solidarité et de continuité se noua ainsi entre les deux hommes. Beauchamp fut l'un des premiers à souscrire pour acquérir la médaille commémorative frappée en l'honneur de Grassé, lorsque celui-ci cessa ses activités professionnelle (fig. 2). Grassé était par ailleurs très lié aux grandes figures de la zoologie belge, des chercheurs qui étaient sensiblement ses





Fig. 2. Les deux faces de la médaille frappée en l'honneur de Pierre-Paul Grassé (collection personnelle ; exemplaire ayant appartenu à Paul Marais de Beauchamp).



contemporains, notamment cet autre érudit et zoologiste d'exception, penseur et théoricien de la zoologie, qu'était Paul Brien (1894-1975).

Mais il lui arrivait aussi parfois d'entrer dans de violentes colères, au point de traiter de « freluquet mal élevé » l'un de ses plus brillants et fidèles collaborateurs, aujourd'hui disparu, et qui devait par la suite connaître une carrière scientifique exceptionnelle. Il pouvait en revanche se montrer très hospitalier, comme nous l'a rappelé son autre collaborateur, le Périgordin Michel Delsol. Selon ce dernier, Grassé était un bon vivant, amateur d'art et de bonne chère, et facétieux organisateur de farces d'étudiants.

II. Le « demi-siècle de la zoologie française »

Voici quarante ans, en 1976, la Société zoologique de France organisa à Paris l'une de ses plus prestigieuses manifestations scientifiques, lors de laquelle fut célébré le centenaire de sa fondation (septembre 1876), et qui occupa pendant une semaine la plus grande partie du rez-de-chaussée, du soussol et de deux des étages de l'un des bâtiments de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, le rez-de-chaussée de son vis-à-vis, et les deux amphithéâtres de l'Institut océanographique de Paris. Plus de 230 zoologistes ont, à cette occasion, fréquenté les deux établissements, mais aucune photographie commémorative n'a été prise à cette occasion qui, avec les congrès internationaux de zoologie qu'elle avait organisés en 1876 et 1948, a pourtant constitué l'un des moments d'apogée de la Société. Ce congrès était placé sous la présidence d'honneur des 26 anciens présidents de la SZF encore vivants. En ce début d'année 2016, un seul d'entre eux est encore parmi nous, René-Guy Busnel, président en 1965 et actuellement âgé de 102 ans.

À cette occasion, différentes personnalités de la zoologie française et deux collègues britanniques francophones ont été invités par le président en exercice, le professeur Charles Bocquet (1918-1977) 9, à présenter des conférences plénières sur des sujets d'actualité de la zoologie. L'honneur de la place la plus prestigieuse, celle qui faisait suite à l'intervention du président d'honneur Vincent Wigglesworth, et de prononcer la première d'entre elles en ouverture du congrès, avait été réservé à Grassé. Il avait choisi de l'intituler « Un demi-siècle de zoologie française » et de le consacrer aux grandes figures de la zoologie nationale depuis octobre 1920, « maîtres et étudiants » qui « reprennent le collier universitaire et, dans l'enthousiasme, se remettent au travail », et à leur œuvre scientifique 10.







Charles Bocquet, atteint d'une maladie incurable, devait disparaître quelques mois plus tard.

^{10.} En plus de Grassé, les autres conférenciers invités à prendre la parole ont successivement été: Vincent Wigglesworth: Préformation et croissance chez les Insectes; Robert Fox: La Société zoologique de France. Ses origines et ses premières années; Louis Gallien: À propos d'un centenaire. Un siècle de zoologie expérimentale en France, 1876-1976; Étienne Wolff: Les origines et les

Le panorama brossé par Grassé, se tenant absolument droit et sans esquisser le moindre sourire à aucun moment, d'une voix ferme et puissante et dans une langue d'une rare qualité littéraire, constitua une prestation impressionnante et un véritable moment d'anthologie. Le grand amphithéâtre de l'Institut océanographique était plein, de nombreux auditeurs étant assis sur les marches et les balcons ayant été exceptionnellement ouverts au public, tant les conférences de l'intervenant devenaient rares, de même que les occasions de le rencontrer et de s'imprégner de ses propos. Celle qu'il devait prononcer lors du centenaire de la Société zoologique de France était pressentie comme un moment mémorable à ne pas manquer et son auditoire ne fut pas déçu. Cette conférence 11 s'imprima dans les mémoires et y resta chez tous ceux qui eurent le privilège de l'écouter, et qui en parlent encore parfois entre eux aujourd'hui.

Dans son préambule, Grassé prit la précaution de rappeler que le panorama qu'il se proposait de dresser serait équitable, qu'il y oublierait ses préférences comme ses amitiés, et s'excusa par avance de ses éventuels oublis involontaires (qui, d'après certains des présents, n'ont sans doute pas été aussi « involontaires » qu'il semblerait). Il affirma limiter son propos aux zoologistes décédés ou retraités, sans doute pour ne pas sembler manifester une préférence pour certains et pour ne pas laisser penser à d'autres qu'il les considérait comme plus accessoires. Enfin, il laissa à un jeune d'aujourd'hui le soin de porter une appréciation sur ses contemporains, un demi-siècle plus tard, en 2026, affirmant, peut-être par précaution, que « la brosse à reluire ne me tente pas plus que la férule ».

Il se félicita de rappeler qu'au début de 1920, à la reprise des activités universitaires, on pouvait compter dans l'ensemble de la France trente chaires de zoologie. Sans doute, s'il était encore des nôtres, se serait-il « battu » pour éviter que plus une seule d'entre elles ne comporte à présent dans son intitulé la racine « zoologie ». Mais, en premier lieu, il privilégia et rendit hommage à ses anciens maîtres, comme Octave Duboscq auprès duquel il s'était formé, Maurice Caullery qu'il a remplacé dans sa chaire, à Raymond Hovasse (1895-1989) qui fut son collègue à Clermont-Ferrand, à Odette Tuzet (1906-1976) qui fut sa condisciple (mais pas aux jeunes « spongiologues de talent » qui poursuivent ses travaux), à Aimé Schneider (1844-1932) qui enseigna la zoologie à l'université de Limoges, dans l'académie limitrophe de sa région natale, le Périgord. Il mit également en exergue l'œuvre des successeurs d'Octave Duboscq, au nombre desquels il compta. Aussi peut-on en déduire







acquisitions récentes de la tératologie ; Maurice Fontaine : Passé et avenir de la zoophysiologie. Il faut rappeler à cette occasion que ce congrès fut endeuillé par la disparition brutale de Louis Gallien (1906-1976). Prévu pour s'exprimer le matin du deuxième jour, il succomba subitement suite à un accident cardio-vasculaire intervenu tandis qu'il regagnait son domicile le soir du premier jour. C'est devant une assistance particulièrement émue que lecture fut donnée du texte de sa conférence par son ancien élève, le professeur Pierre Chibon.

^{11.} Publiée dans le Bulletin de la Société zoologique de France, 1976, p. 781-797.

que son objectivité fut toute relative. En revanche, il rendit hommage à l'un de ses prédécesseurs retombé dans l'oubli, Louis Léger (1866-1948), et ce fut en cela tout à son honneur. Il s'attacha aussi à décrire longuement l'œuvre des protistologues français, c'est-à-dire les spécialistes travaillant sur le même matériel d'étude que lui-même, et notamment à Emmanuel Fauré-Frémiet (1883-1971), son collègue et ami, qui fut précisément le principal auteur du premier volume du traité de zoologie qu'avait fondé Grassé. Il ne manqua pas de saluer aussi Paul Marais de Beauchamp, « notre maître à tous », avec qui « personne ne peut rivaliser [...] en matière d'érudition zoologique ». D'autre part, il cita parmi les grandes découvertes françaises récentes celles auxquelles il a participé, comme l'effet de groupe, l'interaction sociale, les castes d'insectes.

Il semble avoir soigneusement choisi les noms des chercheurs en activité auxquels il rendit hommage, comme Maurice Durchon (1921-1991), pour ses travaux sur les Annélides Polychètes, et des parasitologues dont il était un familier des recherches, tels Émile Brumpt (1877-1951), l'incontournable créateur à l'origine du développement de la parasitologie française et notamment un grand spécialiste des Sangsues (= Hirudinées), et Robert-Philippe Dollfus (1887-1976), alors récemment disparu, dont il décrivit à la fois la personnalité pittoresque, mais aussi la culture et l'esprit « acide » qui l'a beaucoup desservi. Il rendit aussi un vibrant hommage à Hélène Charniaux-Cotton (1918-1986) et à Manfred Gabe (1916-1973) à qui l'endocrinologie des Arthropodes doit beaucoup. Il cita différents entomologistes, dont à juste titre le Bordelais Jean-Jacques Bounhiol (1905-1979) - comme lui ancien élève de Feytaud - pour ses méthodes d'étude et ses résultats sur le développement embryonnaire des Insectes. Il mentionna logiquement les recherches entreprises sur le coelacanthe, celles des ornithologues et celles de mammalogistes, mais sans toujours mentionner les noms de leurs auteurs, par respect de la règle qu'il s'était fixé au départ. Ne furent pas oubliés quelques grands noms incontournables, auteurs de grandes réalisations ou de programmes de recherche prometteurs, comme Albert Vandel (1894-1980), René Jeannel (1879-1965) et Germaine Cousin (1895-1992), des collègues parisiens ou provinciaux et également amis.

Il passa sous silence Eugène Bataillon chez qui il avait pourtant travaillé, mais glorifia l'irascible Étienne Rabaud (1866-1956) qui fut son collègue à l'Institut. Furent également ignorés quelques grands disparus comme Jean Rostand (1894-1977), Raoul-Michel May (1900-1966?), Léon Bertin (1896-1956), Édouard Bourdelle (1876-1960) ou Jacques Pellegrin (1873-1944), ou de jeunes retraités tels Pierre Drach (1906-1998). Furent ignorés les chercheurs des stations de biologie marine de Roscoff (sauf son ancien directeur, Georges Teissier (1900-1972) – également son ancien collègue à l'Académie des sciences), Banyuls, Villefranche et Arcachon. Seule celle de Marseille fut évoquée à l'occasion d'un compliment à son directeur, Jean-Marie Pérès (1915-1998). Fut mentionné l'Institut français d'Afrique Noire,



dirigé à Dakar par son collègue de l'Académie, Théodore Monod (1902-2000). Il faut remarquer qu'il eut l'honnêteté de citer à plusieurs reprises le nom de Marcel Prenant (1893-1983), son collègue professeur à la Sorbonne, avec lequel il ne s'entendait pourtant guère et qui rivalisait avec lui dans le recrutement des meilleurs étudiants dans leurs services respectifs. En ce qui concerne l'écologie, il commit une remarque perfide, selon laquelle « plus un écologiste bavarde, moins il produit [...]; trop souvent l'écologie devient un thème politique, ce qui est le pire destin pour une science ». Connaissant les noms des écologistes de l'époque, il est aisé de voir de qui il est question... Il dénonça l'attitude revendiquant que l'éthologie avait été créée par des Anglo-Saxons, alors que son fondateur fut le français René Ferchault de Réaumur (1683-1757), homme exceptionnel, compétent dans tous les domaines de la science et qui lui avait déjà donné ses méthodes de travail.

Cette conférence fut prémonitoire. Grassé y souligna l'intérêt de la conservation des sources écrites 12 et notamment des traités généraux de zoologie. Il était conscient des difficultés que rencontrent les périodiques français et la désaffection croissante de la langue française au profit de l'anglais, pourtant moins précis et moins bien adapté à la description et à l'interprétation scientifiques. Il déplora alors le fait que le mot de zoologie s'est usé et a perdu de son prestige, à l'avantage de ses disciplines-filles, étroitement spécialisées, et d'une méthodologie émergente, la biologie moléculaire, censée à tort pouvoir résoudre tous les problèmes (« La nouveauté d'une science, ou du nom par laquelle on la désigne, ne doit pas être un prétexte à brimer des disciplines plus anciennes qui ont fait leurs preuves »). Il devint alors un chantre du rapprochement de la zoologie et de la paléontologie animale, et regretta que « les sciences biologiques, et c'est là le drame, soient gérées par des esprits sans souplesse qui ignorent la réalité aux multiples facettes ». « La suppression des grands services entraîne la démolition d'installations coûteuses et efficaces », ce qui lui inspira ce cri du cœur : « pas de jaloux, tous égaux dans la pénurie ». Seuls les écologistes seraient dans une certaine mesure épargnés, « mais quelle écologie peut-on faire en ignorant la zoologie ». Il affirma avec force que « les chercheurs isolés qui, fréquemment, sont les plus originaux et les plus productifs, ne reçoivent plus d'aide et ne sont plus recrutés [...]. Tout est réservé aux équipes [...]; la méditation, par laquelle se font les grandes découvertes, est une opération individuelle ». Il s'insurgea enfin contre l'âge limite qui interdit aux chercheurs d'un certain âge de continuer à travailler, et est « autrement efficace que le fait de monter au cocotier ». Les chercheurs ne sont plus aidés en « fonction de la qualité de leur production », mais selon « leur nouveauté apparente ou leur intérêt pratique ». Pour finir, il supplia



^{12.} Ce qui n'en est que plus d'actualité aujourd'hui où nous ignorons encore la longévité des documents informatisés, et où ceux qui l'ont été voici quelques années ne sont plus lisibles.

les décideurs de favoriser les chercheurs qui produisent, au lieu d'élaborer des théories, des projets de recherche et des règlements administratifs qui emprisonnent les chercheurs, et adressa un vibrant plaidoyer en faveur du rang et du respect de la zoologie française.

III. Quelques souvenirs

L'auteur de ces lignes est sans doute l'un des derniers chercheurs encore en activité (avec quelques retraités) qui aient connu Pierre-Paul Grassé, bien qu'il ait alors déjà été en retraite. Il n'a pas eu l'occasion de l'avoir comme enseignant, ce qui devait être très impressionnant. Nous l'avons surtout côtoyé lors de la remise de prix scientifiques. Il nous a surpris par sa connaissance des travaux de ses collègues, jeunes et moins jeunes, parfois sans les avoir jamais rencontrés, et la réflexion qu'il avait développée sur les possibilités d'évolution de leur travail de recherche respectif. Lorsqu'il était occupé et ne pouvait recevoir certains de ses visiteurs, au laboratoire d'évolution, 105, boulevard Raspail, il les faisait accueillir par sa secrétaire, M^{lle} Isabelle Chauvel. Mais, il prenait bien soin de laisser la porte de son bureau ouverte, ce qui permettait au visiteur de l'apercevoir de profil, et à lui-même de ne rien perdre de la conversation qui se déroulait dans la pièce voisine. À notre égard, il fit toujours preuve de la plus exquise gentillesse et nous tint toujours des propos encourageants et constructifs.

Nous étions trop jeune dans la carrière pour avoir été sollicité dans le but de contribuer à la souscription destinée à l'acquisition de la médaille à son effigie, lors d'une cérémonie concomitante à la publication d'un ouvrage collectif de 310 pages qui lui avait été dédié : Pierre-Paul Grassé : Pages choisies, publié en 1967, reprenant plusieurs de ses textes fondamentaux sur l'évolution du vivant, plus particulièrement la biologie et l'éthologie des termites, le rôle et l'instauration des société animales, la sociabilité et l'effet de groupe sur l'animal et l'homme, ses conceptions sur l'évolution et l'adaptation, mais aussi ses biographies de naturalistes, y compris celle de son ancien maître Octave Duboscq dont il a dressé un portrait émouvant, ou d'Étienne Rabaud qu'il tenta de réhabiliter, ou encore de Paul Wintrebert, anatomiste et embryologiste, tous originaires comme lui du sud de la France et ayant tous fréquentés la station biologique de Banyuls-sur-Mer. L'ouvrage intègre la liste des 322 travaux qu'il avait déjà publiés depuis l'origine jusqu'en 1967; d'autres devaient encore suivre. Un autre volume de témoignages fut publié l'année suivante (1968).

Il lui arrivait assez souvent le soir de venir écouter les enseignements délivrés dans une école professionnelle spécialisée dans la formation des techniciens de laboratoire, dirigée par son épouse, née Madeleine Pierre. L'une des anciennes élèves de cet établissement, recrutée par la suite dans notre



222



laboratoire, nous a confirmé à quel point il y était apprécié pour sa disponibilité et la gentillesse de ses conseils. Michel Delsol nous l'a décrit (communication personnelle) comme un exceptionnel père de famille.

Conclusion

À plusieurs points de vue, le texte de la conférence évoquée ici constitue un remarquable exercice de style, surtout aux yeux de qui possède les éléments et les clés permettant de la décrypter. Figure majeure de la zoologie, non seulement française mais mondiale, alors âgé de 81 ans, Grassé s'y révèle comme un homme d'action, assumant et privilégiant ses sympathies, laissant transparaître ses inimitiés, et exprimant toujours courageusement et avec franchise et énergie ses conceptions en matière d'enseignement comme envers les dérives des habitudes et de la mentalité, tant de ses collègues que des décideurs. D'un point de vue littéraire, son discours témoigne de son aisance verbale, de sa remarquable élocution et de sa maîtrise de la langue française, avec les subtilités de laquelle il joue à merveille. Il fait preuve d'une profonde clairvoyance sur ce que sont devenus, une bonne génération plus tard, le milieu universitaire et son ambiance, la mentalité et les pratiques qui deviendraient celles de ses collègues, comme des instances de décision. Ce qu'il avait prévu s'est réalisé, notamment le déclin de pans de la culture et de la recherche françaises, et la promotion, par les Français eux-mêmes, des intérêts scientifiques et économiques de leurs concurrents étrangers et non francophones, au détriment des leurs propres. En cette période de récession de la zoologie française, nous manquons actuellement en France d'une figure tutélaire bénéficiant d'une envergure aussi prestigieuse que la sienne.

Nous rappellerons enfin que Pierre-Paul Grassé fut, avec Henri de Lacaze-Duthiers, auquel nous avons consacré ces dernières années plusieurs pages dans le *BSHAP*, l'un des deux plus éminents zoologistes français dont le souvenir est intimement lié au Périgord.

J.-L. d'H. 13

Références

Delsol Michel, 2012. « Pierre-Paul Grassé 1895-1985, un grand zoologiste, spécialiste de l'évolution et théoricien de la biologie », dans Giraud (D.) (coord), *Biologistes et naturalistes français du XX^e siècle*, Paris, éd. Hermann, p. 171-199.



^{13.} Remerciements : ce texte est redevable d'un certain nombre de souvenirs que nous avait confiés notre regretté collègue le professeur Michel Delsol (Montignac et Lyon), membre pendant 32 ans du conseil d'administration de la Société zoologique de France, dont nous saluons ici la mémoire.

- Delsol Michel, Noirot Charles, Genermont Jean et Hondt Jean-Loup d', 2003. « Hommage à Pierre-Paul Grassé », dans Legakis A. (éd.), *The New Panorama of Animal Evolution*, Pensoft Publishers, p. 345-350.
- Fondation Singer-Polignac (éd.), 2008. Hommage au professeur P.-P. Grassé. Évolution, Histoire, Philosophie, Paris, éd. Masson, 184 p.
- Grassé Pierre-Paul, 1967. Pages choisies, Paris, éd. Masson & Cie, 311 p.
- Grassé Pierre-Paul, 1976. « Un demi-siècle de zoologie française », Bulletin de la Société zoologique de France, t. 101, p. 781-797.
- Grassé Pierre-Paul, 1978. Le petit Bréviaire de la Gastronomie Périgourdine, Périgueux, éd. Fanlac, 95 p.
- Hondt Jean-Loup d', 2011. « Pierre Gratiolet et les grands zoologistes du Périgord. Deuxième partie », *BSHAP*, t. CXXXVIII, p. 85-110.
- Hondt Jean-Loup d', 2014.« Des criquets et des termites au bréviaire gastronomique : Pierre-Paul Grassé », dans Collectif, *Des mets et des mots*, Paris, éditions électroniques du CTHS, p. 34-47.
- STÜMPKE Harald, 1960. Anatomie et biologie des Rhinogrades, un nouvel ordre de Mammifères, Paris, éd. Masson & Cie, p. 1-87.
- Wolff Étienne, 1986. « La vie et l'œuvre de Pierre-Paul Grassé », Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris, La Vie des Sciences, III (106), p. 611-618.





DANS L'HISTOIRE DU PÉRIGORD

Quelques Périgordins dans les écrits du général de Gaulle

par Gilles DELLUC avec la collaboration de Brigitte DELLUC

Le dernier correspondant périgordin auquel le général de Gaulle a écrit, quelques jours avant son décès, était Yves Guéna, son ancien ministre, homme politique périgordin. La disparition de cet ancien des FFL en mars 2016 nous incite à publier quelques écrits de Charles de Gaulle.

La littérature consacrée à ce dernier est considérable. Dans le présent essai, le lecteur trouvera seulement, sous la plume du Général, des extraits de correspondance ou des notes concernant des Périgordins, de souche ou d'adoption. Sans prétention d'exhaustivité.

Ces écrits proviennent, sauf mention contraire, des trois gros volumes des Lettres, notes et carnets (1905-1970), des deux tomes du livre d'entretiens de l'amiral Philippe de Gaulle et de quelques biographies. La plupart de ces témoignages se situent dans la période des « Trente glorieuses » en Périgord, décrite récemment par Gérard Fayolle 1.

FAYOLLE, 2015.



I. Les Périgordins de souche

1. Quelques courtes citations

La première lettre de Charles de Gaulle, écrite en avril 1918 durant sa captivité en Allemagne, cite **une demi-douzaine de jeunes Périgordins** de Champagne-et-Fontaine, commune des confins de la Charente où s'élève le manoir de La Ligerie, propriété acquise par son père en 1900 :

« Ma bien chère mère,

Je suis bien heureux de vous savoir à La Ligerie, notamment parce que je pense que Papa va pouvoir y trouver le repos dont il a besoin. J'espère du moins que vous pouvez vous promener aux environs de votre maison et dans votre parc quelque peu embroussaillé. Écrivez-moi ce que sont devenus les Rougier, Lemonix, Sudret, Dumas et leurs fils ² ».

Sans doute ces garçons formaient-ils l'armée à la tête de laquelle le jeune Charles, général autoproclamé de 12 ans, jouait à conquérir coteau et vallon de cette propriété de 15 hectares, durant ses vacances. Il y revient avec ses trois frères en décembre 1918 et aussi en 1989³. En juin 1948, de passage au temps du RPF, il retrouvera Rougier, accompagné de Ricauchon, de Marie Demias et d'Anna Sudret qui lui présente « un petit bouquet de fleurs des champs ⁴ ».

Certains Périgordins célèbres ne figurent dans les écrits de Charles de Gaulle que pour une note de carnet ou une réflexion. Ainsi **Montaigne** (1533-1592), une seule fois cité: « Je viens de relire les portraits que Montaigne et Cervantès nous ont laissés d'eux-mêmes. Eh bien, Cervantès était un soldat... ⁵ ». Une ellipse analogue concerne le philosophe **Maine de Biran** (1766-1824): « Connaissez-vous Maine de Biran ? Un de vos collègues, Monsieur le Préfet... Pas frivole... ⁶ ».

Le général Bugeaud (1784-1849), reconverti dans l'agriculture et les comices avant d'aller combattre en Algérie, n'a pas échappé au Général. À propos du triste état de la France en 1815, il est noté : « Il eût fallu, pour animer d'une même foi cette armée désenchantée, consoler Coignet, raffermir





Lettres, notes et carnets, tome 1.

LAGRANGE, 2009; JAMET Jérôme, « Les vacances en Dordogne du petit Charles de Gaulle », Sud Ouest. 18 juin 2010.

^{4.} LAGRANGE, 1987, p. 12.

^{5.} Rix, 1974.

^{6.} Rix, 1974.

Bugeaud et fixer Vigny ⁷ ». Mais la remarque principale empruntée à Bugeaud est : « À la guerre, il y a des principes, mais il y en a peu ⁸ ».

On en retrouvera un développement dans le même chapitre du *Fil de l'épée* : « Les principes n'ont de valeur que dans la façon dont ils sont adaptés aux circonstances. Apprécier les circonstances dans chaque cas particulier, tel est donc le rôle essentiel du chef⁹ ».

Enfin Bugeaud, « dont les qualités correspondent aux critères de l'intelligence militaire selon de Gaulle ¹⁰ », est cité dans le discours du 19 juin 1940 : « Dans l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de Noguès, tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies ¹¹ ».

2. Deux citations approximatives

Deux citations, figurant dans des notes de lecture, sont assez approximatives.

L'une est inspirée de **François de Salignac de la Mothe-Fénelon** (1652-1715), précepteur du duc de Bourgogne et archevêque de Cambrai : « Les heures sont longues et la vie est courte. Fénelon », écrit le Général en 1953, dans son carnet ¹².

À vrai dire, Fénelon avait écrit dans *Télémaque* (livre VI) : « La vie est si courte ! Et il semble qu'elle leur paraisse trop longue ». En fait, c'est Chateaubriand qui avait déjà simplifié cette remarque, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et le Général la lui a empruntée sans la modifier : « Les heures sont longues et la vie est courte, dit Fénelon ». Quelques années auparavant, le 4 février 1947, le Général prévenait Claude Guy, son aide de camp : « Tout m'est égal, je suis plongé dans les *Mémoires d'outre-tombe...* ¹³ ». En fait, le point de départ de cette réflexion est sans doute l'aphorisme d'Hippocrate : « *Ars longa, vita brevis* ¹⁴ ».

L'autre citation approximative est empruntée au moraliste montignacois **Joseph Joubert** (1754-1824), ami de Chateaubriand et de Fontanes. Le Général lui attribue : « Il faut se piquer d'être raisonnable et non point d'avoir







^{7.} Introduction de Ch. de Gaulle à l'ouvrage d'Alfred de Vigny, Servitude et grandeur militaires (Les belles lectures, 24 janvier 1946) et Le fil de l'épée, 1932.

^{8.} Le fil de l'épée, en exergue du chapitre de la doctrine, 1932.

Le fil de l'épée, chapitre de la doctrine, 1932.

^{10.} Messmer et Larcan, 1985, p. 252.

^{11.} Roussel, 2007, I, p. 195.

^{12.} Dans Lettres, notes et carnets. Mais il préfère Bossuet (LARCAN, 1953).

^{13.} Dans ses propres *Mémoires*, il ne cite qu'une seule fois Chateaubriand, mais son style lui doit sans doute beaucoup.

Cité en latin par Sénèque, dans De brevitate vitae.

raison¹⁵ ». Le vrai texte de Joubert est : « Il faut rendre les enfants raisonnables, mais non les rendre raisonneurs 16 ».

En revanche, du même Montignacois, on trouve aussi dans les écrits du Général : « La multitude aime la pluralité dans le gouvernement. Les sages y aiment l'unité 17 » et « Ferme les yeux et tu verras 18 ». Et, selon J. Guitton, il dira un jour à Georges Bidault : « Lorsque je veux voir ce que pense la France, je ferme les yeux 19 ».

3. Extraits de lettres



Fig. 1. Charles Ardant du Picq.

Le colonel Charles Ardant du Picq (1821-1870) (fig. 1), grand penseur militaire, théoricien des forces morales, fut tué en août 1870. Son nom a été donné à deux casernes 20. C'est un des premiers Périgordins que l'on trouve dans les écrits de Charles de Gaulle, dans une courte note sur un carnet en 1921, à propos de son livre Études sur le combat (1880)²¹: « Voir le rang dans A. du Pic ».

Charles de Gaulle avait certainement médité cet ouvrage, sans le citer nommément dans ses livres ²². Selon l'amiral de Gaulle, son père l'avait étudié à l'École de guerre. Son ami, le capitaine Lucien Nachin (1885-1951)²³, venait de réunir les œuvres d'Ardant du Picq dans un volume annoté par lui ²⁴. Dans une lettre (21 octobre 1925), le capitaine de Gaulle exprime l'intérêt pris à sa lecture. Oui, l'homme est au centre du combat, mais ce Périgordin a été trop peu lu. Voici des extraits de cette longue lettre:



Note de carnet, 1921, placée en exergue de l'article « Comment faire une armée de métier » (Revue hebdomadaire, 1er juin 1935).

JOUBERT J., 1850. « De l'éducation », Pensées, tome 1. 16.

¹⁷ Citations, 1946, dans Lettres, notes et carnets.

^{18.} Note de carnet, 1953 et feuille volante, 3 ou 4 mars 1963. 19. CREUCHET A., 2009. Monsieur Chrétien: Souvenirs de Jean Guitton, Paris, éd. Bayard.

Une pour les Gardes mobiles à Périgueux et une autre, aujourd'hui en ruines, pour l'infanterie

^{20.} allemande à Saint-Avold en Moselle.

^{21.} Accessible sur gallica.bnf.fr

[«] Combattre de loin est habituel à l'homme », écrivait Ardant du Picq

Cet officier, qui vient de quitter l'armée, soutiendra les thèses de Charles de Gaulle sur les divisions blindées autonomes. Il sera son éditeur plus tard chez Berger-Levrault (Ph. DE GAULLE, 2003,

ARDANT DU PICQ (annoté par Nachin L.), non retrouvé mais réédité en 1948. Voir aussi Nachin, 1925.

« Je viens de terminer – je l'ai lue avec un extrême intérêt – votre remarquable étude sur Ardant du Pic [...]. Vous portez votre attention et attirez celle des autres sur le sens moral de la guerre [...]. On croit ou plutôt l'on veut trop souvent aujourd'hui prêter au matériel ou à l'organisation une vertu propre qu'ils n'ont pas [...]. Le problème moral, l'anxiété, l'angoisse et la tempête qui remplissent forcément le cœur du combattant demeurent le fond de l'affaire [....] ²⁵. L'incompréhension et l'indifférence auxquelles se sont heurtées si longtemps les pensées d'Ardant du Pic donnent fort à rêver.

« Hélas, vous le savez, dans l'armée d'à présent comme dans celle de naguère, on n'a point le goût de la méditation. L'habitude, l'amour du travail, sans rien proprement nommé d'état-major, en détournent trop aisément les esprits. »

À propos de combats, l'amiral Philippe de Gaulle rapporte avoir visionné, avec son père, un peu plus tard, un film de Léon Poirier (ami de Louis Delluc et futur maire d'Urval, Dordogne), *Verdun, souvenirs d'histoire,* sorti en 1931. Son père, indigné, aurait quitté la salle, au bout de vingt minutes, en bougonnant : « Scandaleux ! Ces cinéastes n'ont jamais fait la guerre ! ²⁶ »

Pourtant L. Poirier, bien qu'initialement exempté du fait des séquelles d'un grave accident, avait fait une « belle guerre » et les acteurs étaient tous d'anciens poilus. Pour la première fois, on les voyait monter à l'assaut, sur les lieux même des combats, comme l'indique le générique. Ces séquences remarquables, selon le spécialiste Laurent Véray, sont souvent réutilisées, faute d'images de vrais combats dans les films de la Section cinématographique de l'armée. Mais on voyait aussi dans ce film, selon l'Amiral, « dans une atmosphère de rêves d'outre-tombe et de commentaires d'un pacifisme délirant, défiler ensemble des squelettes affublés d'un masque à gaz et coiffés de casques français ou allemands ». Ce film était la version sonorisée de *Verdun, visions d'histoire*, projeté à l'Opéra en octobre 1928 pour célébrer les dix ans de l'Armistice.

Le radical-socialiste **Georges Bonnet** (1889-1973) (fig. 2), douze fois ministre, ambassadeur de France à Washington, ministre des Affaires étrangères à l'époque de Munich est le type même de l'*Homo politicus* de la Troisième République. Député de la Dordogne en 1940, il se souvient avoir alors admiré l'Homme du 18-Juin : « On pensait qu'il était d'accord avec le maréchal Pétain et on était satisfait d'avoir deux hommes [*sic*] de qualité dans chaque camp, l'un pourrait adoucir les rigueurs de l'occupation et l'autre



^{25.} À propos de la peur, Ardant du Picq ajoutait : « la masse frémit et ce frémissement, sous peine de mécompte, doit entrer comme toute donnée essentielle en toute organisation, discipline, mode d'action. » (LACOUTURE, 1984, I, p. 52 et 173 ; ROUSSEL, 2007, II, p. 86 ; Ph. DE GAULLE, 2003, p. 228).

^{26.} Ph. de Gaulle, 2003, p. 54.





Fig. 2. Georges Bonnet.

continuerait le combat jusqu'à la victoire finale ²⁷ ». Mais, avant la Libération, il s'est repris et quitte provisoirement la France pour la Suisse : « Quelle erreur ! Il est vrai que les Périgourdins, comme la plupart des Français, avaient l'excuse de ne connaître ni les idées, ni le caractère, ni le passé du général de Gaulle ²⁸ ».

Quelques années après la Libération, il sera élu député et maire de Brantôme. On lui doit, entre autres, *Le Quai d'Orsay sous trois républiques* ²⁹, qu'il offrira au Général. En retour, au début de 1961, il recevra cette très aimable lettre :

- « Monsieur le Président 30,
- « J'ai lu avec l'intérêt que vous pouvez imaginer votre livre Le Quai d'Orsay sous trois républiques. Vous avez, notamment, précisé d'une manière frappante ce que furent les affres diplomatiques qui précédèrent la guerre. Il en ressort, pour ce qui concerne votre propre action, que, tout en faisant le possible en vue de sauver la paix, vous n'avez pas en dernier ressort cédé devant Hitler ³¹. Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, je considère que vous avez aussi éminemment contribué à préserver le prestige et l'avenir de la France.
- « En vous remerciant de m'avoir si aimablement dédicacé votre ouvrage, je vous demande de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments de haute considération. C. de Gaulle. »

En fait, en 1958, « il s'était rapproché du général de Gaulle pour préserver la paix civile et rétablir l'ordre en Algérie. L'apaisement escompté ne vint pas, d'où la rupture définitive en 1962³² ».

On ne retrouve qu'une seule lettre adressée au socialiste *Robert Lacoste* (1898-1989) (fig. 3), ancien résistant du Comité général d'études de Jean Moulin (un *brain trust* et un embryon de Sénat et de Conseil d'État) ³³, ministre de la Production industrielle après la Libération et, plus tard, membre des deux assemblées constituantes, député et président du conseil général de la Dordogne. Revenons au 22 novembre 1945, à la fin du premier gouvernement du général de Gaulle ³⁴. Voici une courtoise lettre de congédiement :



^{27.} Cité par Lagrange, 1987, p. 35.

^{28.} Bonnet, 1970, p. 239.

^{29.} Ouvrage édité par Fayard, 1961.

^{30.} G. Bonnet avait été président du Conseil en 1938, durant quelques mois.

^{31.} La phrase « Tout en faisant le possible... » figurera en bandeau vert sur la couverture du livre en 1970, avec l'autorisation du Général.

^{32.} Puyaubert, 2007, p. 21.

^{33.} LACOUTURE, 1984, I, p. 722.

^{34.} La fin de ce 1er gouvernement du général de Gaulle est due à la forte progression des communistes aux élections d'octobre 1945 (26 % des voix et 160 sièges). Ils revendiquent la



- « Mon cher ministre,
- « Au moment où les circonstances m'obligent à me priver de votre collaboration, je tiens à vous remercier du concours total que vous m'avez apporté [...].
- « Vous êtes mon ancien compagnon : vous avez répondu parmi les premiers à l'appel du devoir et, animé du seul esprit de la résistance à l'ennemi, vous avez consacré tous vos efforts à forger l'armée de la victoire. Vous avez eu la joie de voir nos drapeaux flotter sur les villes d'Allemagne.
- « Demain, sur les bancs de l'Assemblée nationale, où vous a envoyé une de nos plus belles provinces, vous continuerez à vous dévouer au seul service du pays.
- « Croyez, mon cher ministre et ami, à mes sentiments cordiaux. »



Fig. 3. Robert Lacoste.

C'est à R. Lacoste que le Général déclare le 15 janvier 1946 : « Les Français ont peut-être besoin de plusieurs années de vachardises ³⁵ ». Et, cinq jours plus tard, il démissionnera...

Robert Lacoste deviendra ministre résident et gouverneur général en Algérie en février 1956, notamment au moment de la « bataille d'Alger ». Dans une lettre envoyée de Colomb-Béchar (11 mars 1957) et adressée à son épouse, le Général écrit :

« Impression assez lourde et tendue par rapport à la rébellion algérienne et par rapport au Maroc [...]. Les troupes ont bon aspect. [...]. J'ai vu Lacoste et Salan... » [Il ajoute :] « Le Sahara est pour notre pays une chance immense. Il s'agit que nous ne la perdions pas... »

Après le 13 mai 1958, Robert Lacoste, très impliqué dans ces trois départements français, quittera son poste, laissant le champ libre aux partisans du général de Gaulle. Il votera les pleins pouvoirs au Général le 3 juin.

Le Général est très attaché à **Louis de La Bardonnie** (1902-1987) (fig. 4), grand résistant bergeracois au château Laroque (Saint-Antoine-de-Breuilh), tout près de la ligne de démarcation. Ce viticulteur fonda un grand réseau d'espionnage (la Confrérie Notre-Dame) que valida son ami le colonel Rémy (Gilbert Renault), envoyé du BCRA. Le Général passa 4 jours en mai 1947 chez La Bardonnie.

Il n'esquive pas le grave problème du colonel Rémy. Dans un article du journal *Carrefour* du 11 avril 1950, intitulé « La justice et l'opprobre », celuici vient d'exposer son opinion sur le maréchal Pétain : « Ce pauvre Rémy qui



direction du gouvernement. Cinq membres du PC vont entrer dans le 2° gouvernement du Général. Marcel Paul, communiste, remplace R. Lacoste à la Production industrielle. 35. FAYOLLE, 1997, p. 29.

Ψ

dévie après avoir été si près de moi ³⁶ ». Pour Rémy, en effet, l'armistice et Pétain avaient sauvé la France. Durant l'Occupation, selon lui, il était bon que la France eût un glaive et un bouclier, deux cordes à son arc. Mais « à condition qu'elles fussent toutes deux à son service », corrigera Charles de Gaulle ³⁷.

Il écrit très familièrement à La Bardonnie, le 4 mai 1950 :

- « Mon cher ami.
- « Combien je suis heureux de vous féliciter des doubles fiançailles que vous m'annoncez chez vous et au sujet desquelles ma femme joint ses bien vifs compliments...
- « L'affaire de ce pauvre Rémy me fait certainement de la peine. Au fond c'est surtout de l'étonnement que j'éprouve. Il me paraît presque incroyable que quelqu'un comme lui et qui fut près de moi puisse mettre sur le même plan ce que nous avons fait, c'est-à-dire au total la guerre, et ce que Vichy a fait, c'est-à-dire au total la capitulation.
- « Il est vrai que, si nous étions dans une époque de bon sens et de sangfroid, ce qui est arrivé depuis des années ne se serait pas produit.
- « Quoi qu'il en soit, je suis, quant à moi, décidé de rester sur ma route. L'indulgence et la clémence – dont je suis partisan – n'ont rien à voir avec la question de principe qui ne changera jamais.
- « Voulez-vous, cher ami, présenter à Mme de la Bardonnie mes très respectueux hommages, auxquels ma femme joint tous ses meilleurs souvenirs. Nous espérons bien vivement que Mme de La Bardonnie se remettra vite de son accident si pénible.
 - « Pour vous, mon cher ami, mon fidèle dévouement. »



Fig. 4. Avec la famille de La Bardonnie.

^{36.} Plus tard (lettre du 28 octobre 1968), ce dernier lui écrira : « J'ai apprécié l'accent de sincérité de votre lettre... et votre désir de m'apporter votre concours au service du pays... ». Il lui conservait en effet « une certaine tendresse » (Ph. DE GAULLE, 2003, p. 308).

37. ROUSSEL, 2007, I, p. 202.





Précédemment, il leur avait dédicacé sa photographie (studio Harcourt) avec la phrase suivante : « À Monsieur et à Madame Louis de la Bardonnie, en témoignage des services qu'ils ont rendus à la France et en souvenir personnel. C. de Gaulle, 15 mai 1947. 38 »

La même année, l'extrait du *Journal officiel*, mentionnant l'attribution de la Médaille de la Résistance française, avec rosette, à un autre Périgordin, l'adjudant **Jean Arthur Lagarde**, est cosigné par le Général : « Sincèrement. C. de Gaulle. ³⁹ »

Au cours d'un voyage en Dordogne en avril 1961, le Général prononce, bien sûr, à Bergerac et à Périgueux les discours classiques qui sortent de notre propos : « Bergerac offre un spectacle que je n'oublierai pas... » et « Périgueux, ville courageuse entre toutes... ».

Un fidèle périgordin, commissaire de police et ancien résistant, **Jacques Cantelaube** (fig. 5), fils du pharmacien de Villamblard, est chargé de la sécurité rapprochée du président de la République. Lors de ce voyage en Aquitaine, le Général s'arrêtera à Pont-Saint-Mamet saluer le père de celui que J. Lagrange nomme « son ange gardien ». Il lui dira : « Je suis heureux d'avoir votre fils avec moi ⁴⁰ » et « Votre fils sort de l'ordinaire, savez-vous, Monsieur ! ⁴¹ ».



Fig. 5. Jacques Cantelaube.

Après la démission du commissaire pour « raison de santé 42 », le Général lui adressera une lettre personnelle le 8 mai 1962^{43} :

- « Mon cher Cantelaube,
- « Votre lettre, toute empreinte de dignité, de sincérité et, j'ajoute, d'attachement à mon égard, m'a beaucoup touché. Je crois que ce qui importe avant tout c'est que vous soyez mis en situation de vous remettre à fond des ennuis de santé que vous traversez.





^{38.} LAGRANGE, 1987, p. 21, 1988 et 2009, p. 510. Dans cette dernière publication, on trouvera de nombreux détails et quelques déclarations orales du Général (y compris en patois), en divers lieux de la Dordogne, depuis son premier voyage officiel du 5 mars 1945. L'un de nous (G.D.) se souvient que c'est ce jour-là qu'un quotidien local écrivit avec emphase : « En sortant de la gare de Périgueux, c'est à pied que le général de Gaulle regagna sa voiture... » On ne sait pas très bien comment il aurait pu faire autrement...

^{39.} Bonnal, 1990, p. 74.

^{40.} Bonnal, 1990, p. 95.

^{41.} LAGRANGE, 1987, p. 32. Effectivement, on aimerait en savoir plus sur la carrière de J. Cantelaube, devenu contrôleur général de la Police... C'est l'époque de la fin de la guerre d'Algérie. À partir de 2002, son nom a été prononcé à propos de l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962). 42. Né en 1912, il n'a que 50 ans. Il mourra en 1993.

^{43.} Bonnal, 1990, p. 130-131 (fac simile). Quelques jours plus tard, le 22 mai 1962, à l'Élysée, un déjeuner intime fut offert aux époux Cantelaube par le général et M^{me} de Gaulle, en présence du colonel et M^{me} de Bonneval et de Jacques Narbonne (professeur de philosophie, conseiller technique du général de Gaulle pour l'éducation).





Fig. 6. Chez les Jeammet avec Pierre Juillet.

- « Soyez assuré que je garde fidèlement le souvenir de votre collaboration dans tant de circonstances difficiles !
- « À bientôt, mon cher Cantelaube. Je suis bien cordialement vôtre. C. de Gaulle. »

Pierre Juillet, délégué régional du mouvement gaulliste et futur conseiller politique de Georges Pompidou, lui propose une rencontre avec les compagnons de la Dordogne ⁴⁴. Le 25 septembre 1949, le Général est reçu au château de Mondigneras à Breuilh, dans **la famille de Marcel Jeammet**. Ce fut le haut lieu de l'Armée secrète vernoise et le siège du premier état-major FFI (fig. 6). Quelques jours après son passage, le 3 octobre suivant, c'est Madame de Gaulle qui adresse, depuis Colombey, ce qu'on nommait naguère « une lettre de château » à son hôtesse. On lit :

« Chère Madame,

« Nous voici de nouveau chez nous ou, après un circuit de 3 000 kilomètres sans incident ⁴⁵. Je veux profiter de ce répit temporaire pour venir vous remercier de votre bonne hospitalité grâce à laquelle le Général a pu se reposer agréablement, avant de reprendre le cours de ce voyage malgré tout fatigant, malgré tout bien encourageant aussi. Il me prie vous transmettre ses respectueux hommages.

« J'y ajoute, chère Madame, l'expression de mes sentiments bien sympathiques. Ne nous oubliez pas, je vous prie, auprès de votre mari et de vos enfants. Y. de Gaulle 46 ».

À **Jean Caley**, ancien des FFL et pilier du RPF en Dordogne (délégué départemental de l'Action ouvrière), le général écrit, en réponse à ses vœux, le 24 janvier 1956 :

« Vous m'avez fait part de votre inquiétude devant la situation présente de la France. Nous savions que les élections ne mettraient pas fin à son marasme politique. C'est pourquoi le Rassemblement ne s'en est pas mêlé. Mais il est seulement en veilleuse et sa mission ne sera pas abandonnée ⁴⁷ ».

Le RPF en veilleuse ? En 1953, Charles de Gaulle avait rendu leur liberté aux parlementaires gaullistes après le résultat des élections municipales où le RPF avait perdu la moitié de ses suffrages. Il a essayé de préserver sa base



^{44.} LAGRANGE, 2009, p. 512.

^{45.} Voyages dans le Nord et la Manche.

^{46.} LAGRANGE, 1987, p. 31.

^{47.} LAGRANGE, 1987, p. 32.

militante, mais, en septembre 1955, le mouvement a été mis définitivement en sommeil.

Le Pr René Dujarric de La Rivière (1885-1969) (fig. 7a et b) était un ami de Charles de Gaulle. La lettre de condoléances de ce dernier (30 novembre 1969) à l'épouse de ce biologiste périgordin témoigne de son attachement à ce savant qui a donné, durant de nombreuses années, son nom au Centre hospitalier de Périgueux 48:



Jeseron et carragent que LE GÉNÉRAL DE GAULLE 30 Novambe 1969. dishingue , fo lai chai hai a thack' depuis que wans was There Madame, c'tim unis dam las plan comais Area Leaning of cination, j'en four service to Frame. K J'appards la doulousers wordh etait ma ami. do grand chaquin Jim sons l'is ven die, Chale Madame, page. Me forme on al, elle god ravin je garderai de colini anni, profundament privace. you may fach at guelle Vun rang grall experiencell fast ha fourme at his person whire po fution as before a " rate faine. from face of him rectai again, Dogarnie de La Riviere, r'en cheen allactame, was lannages to grand same, a'ce maite flor rejectuery at altritis. inicat, a'est laure aux

Fig. 7a et b. Le Pr René Dujarric de La Rivière et la lettre du Général.

- « Chère Madame,
- « Avec beaucoup d'émotion, j'apprends la douloureuse nouvelle du grand chagrin qui vous frappe. Ma femme en est, elle aussi, profondément peinée.
- « Vous savez quelle exceptionnelle estime je portais au Professeur Dujarric de la Rivière, à un grand savant, à un maître éminent, à cet homme aussi généreux et courageux que distingué.



^{48.} Lettre publiée dans Hommage à René Dujarric de La Rivière, 1985.



« Je lui étais très attaché depuis que nous nous étions unis dans les plus mauvais jours pour servir la France. Il était mon ami.

« C'est vous dire, chère Madame, quel souvenir je garderai de celui que vous avez perdu et quelle part ma femme et moi prenons à votre peine. Je vous prie de bien vouloir agréer, chère Madame, mes hommages les plus respectueux et attristés. Ch. de Gaulle ».

C'est dans les *Entretiens* de l'amiral Philippe de Gaulle ⁴⁹ que l'on peut trouver une amusante anecdote à propos de ce « vieil ami de la famille » qui l'a connu tout jeune :

« Le Dr Dujarric de la Rivière a décrété, sans même m'examiner, que je n'avais pas "le physique de l'emploi" (*sic*) pour faire une carrière militaire ⁵⁰. Je suis frappé de stupeur, puis de colère. Mon père sait que j'ai toujours voulu entrer à l'École navale [...]. Alors, retrouvant mon calme, je lui ai signifié, le plus poliment possible que je voulais faire carrière dans la marine [...]. Il a laissé tomber d'une voix égale "Bon, tu verras à la rentrée ce que tu peux faire" ».

Philippe de Gaulle s'engagea dans les FNFL et fut élève de l'École navale de la France libre. Enseigne de vaisseau, il commanda en 1944 un peloton du régiment blindé de fusiliers-marins de la 2° DB. Puis il opta pour le service à la mer. Il termina sa carrière militaire comme inspecteur général de la Marine, avec les cinq étoiles d'amiral, le plus haut des « rangs et appellations » de l'armée de mer. Il démontrait par là qu'il ne faut pas toujours suivre les conseils des médecins, surtout lorsqu'ils sont biologistes...

II. Les Périgordins d'adoption

Dans ce chapitre, comme dans le précédent, il convient de commencer rapidement par deux personnages bien différents, Stéphanie de Bade et Georges Arnaud, auxquels le général n'a accordé qu'une petite place dans ses écrits. On abordera ensuite ses lettres à André Maurois, Joséphine Baker, Jean-Paul Sartre, Jean Lassner, André Malraux et Yves Guéna.

Stéphanie de Bade (1789-1860). Très curieusement, sans doute à la suite d'une lecture, le capitaine de Gaulle écrit les phrases suivantes dans son carnet de notes, durant sa captivité en Allemagne en 1916 : « La Révolution ruina et dispersa beaucoup de ces familles. La princesse Stéphanie de Beauharnais, fille de Joséphine, avait été mariée par Napoléon au grand-duc de Bade ⁵¹ ».



^{49.} Ph. DE GAULLE, 2003, p. 469-468.

^{50.} Bien qu'il fût le portrait de son père...

^{51.} Le pays de Bade ne fait pas partie de la demi-douzaine de lieux de détention du capitaine de Gaulle en Allemagne.

~

Cette jeune personne, née à Versailles, fut élevée au petit château de Trélissac et à Périgueux jusqu'à son adolescence, avant d'être recueillie par Napoléon et Joséphine en 1803. Trois ans plus tard, elle devient la fille adoptive de Napoléon et épouse l'héritier du trône de Bade. En réalité, elle était la nièce par alliance de Joséphine et donc la cousine germaine d'Eugène de Beauharnais et de sa sœur Hortense. Certains (dont Stéphanie elle-même) pensèrent que Kaspar Hauser, surnommé « l'orphelin de l'Europe », cet adolescent apparu en 1828 à Nuremberg venant d'on ne sait où, était en réalité son fils. Des examens ADN récents ont donné des résultats contradictoires.

Georges Arnaud (1917-1987) (fig. 8), de son vrai nom Henri Girard, est – de loin – le personnage le plus inattendu dans la correspondance de Charles de Gaulle : dans une lettre adressée conjointement à Georges Arnaud (1917-1987) et à M° Jacques Vergès. Comme chacun sait, Georges Arnaud fut accusé du triple crime commis dans le château familial d'Escoire en 1941. Jugé à Périgueux, il fut innocenté grâce à la plaidoirie de M° Maurice Garçon. Il écrivit ensuite une vingtaine de livres dont le célèbre *Salaire de la peur*.

Cette missive du 8 décembre 1957 concerne, non pas l'épisode périgordin, bien sûr, mais le livre que viennent de publier les deux auteurs sur un sujet brûlant pour les Français : une courte biographie de Djamila Bouhired, collaboratrice du « réseau bombes » de Yacef Saâdi, chef du FLN durant la Bataille d'Alger (janvier à octobre 1957). Voici le texte :

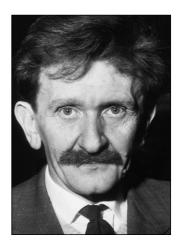


Fig. 8. Georges Arnaud.

« J'ai lu avec intérêt et non sans émotion votre petit livre Pour Djemila [sic] Bouhired. Je sais - dirai-je "par expérience"- que tout drame français est un monde de drames humains. Inutile de les cacher ou de les défigurer. À ce point de vue, tout au moins ⁵², votre éloquente sincérité ne peut laisser indifférent. »

Comme on le sait, après une campagne médiatique et le livre de ces deux auteurs, Djamila Bouhired, condamnée à mort, ne fut pas exécutée. Elle épousa M° J. Vergès qui l'avait défendue.

André Maurois (1885-1967) (fig. 9), de son vrai nom Émile Herzog, romancier et biographe, et son épouse, Simone Arman de Caillavet, seront les châtelains d'Essendiéras (Saint-Médard-d'Excideuil). Ils tiennent ce château



^{52.} C'est nous qui soulignons...



Fig. 9. André Maurois en 1939-1940.

de Gaston Arman devenu plus tard de Caillavet, auteur de pièces de théâtre à succès, avec Robert de Flers.

Contrairement aux deux personnages précédents, les relations du Général avec André Maurois, passent par quatre stades durant un demi-siècle.

Après lecture des Silences du colonel Bramble et des Discours du Docteur O'Grady, parus en 1918 et 1922, à la suite de la participation de l'auteur comme interprète du Corps expéditionnaire britannique, Charles de Gaulle écrit simplement : « Très bien ⁵³ ». En 1927, à propos de la défaite électorale des conservateurs dans La Vie de Disraeli, il note dans un carnet : « Après quarante ans, il n'y a qu'un mot qui comprenne le fond de la vie : renoncer ». Songeant à sa riposte à Édouard Herriot de janvier 1946, peu avant son retour à Colombey, il retient

aussi : « Ne vous défendez jamais devant une assemblée parlementaire, sinon en attaquant vous-même 54 ».

En 1939-1940, il est attaché au Quartier général britannique. Le deuxième épisode se place un peu plus tard, à Alger, le 26 juin 1943. Il est rapporté par le Pr Alain Larcan 55. Lors d'une conversation avec André Gide, à propos d'André Maurois (alors en exil aux États-Unis, comme tant d'autres), « le Général lui répondit qu'il n'avait jamais rencontré Maurois et qu'il espérait bien ne jamais le revoir... ». En fait, il l'avait reçu à Londres, le 21 juin 1940⁵⁶, croyant pouvoir compter sur lui. Mais André Maurois avait décliné la proposition de devenir porte-parole de la France libre et avait gagné les États-Unis, comme nombre d'autres notables ⁵⁷ : « C'est là que nous pourrons vous être le plus utiles 58 », selon lui. En outre J. Lacouture rapporte que G. Chodron de Courcel, aide de camp du Général, rencontrant A. Maurois, s'était vu opposer un refus : « Je suis juif, ma famille est en France, ce sont des industriels, je ne veux pas les mettre sur la paille 59 ».

Une vingtaine d'années après cet épisode, les relations entre le Général et l'écrivain redeviennent tout à fait normales. À propos de cinq ouvrages qui lui ont été adressés, le Général répond cinq lettres très flatteuses, avec, chaque fois, une courte analyse de l'ouvrage. En voici des extraits :







^{53.} Lettres, notes et carnets, II, p. 89.

Roussel, 2007, II, p. 50. 54.

⁵⁵ LARCAN, 2003 et 2010.

Selon les Mémoires 1887-1967 d'A. Maurois (Flammarion, 2015), à l'époque, le romancier 56 ne cachait pas son respect pour Pétain et paraissait réservé sur la personnalité du Général.

Cette « désertion des intellectuels », selon le mot d'A. Peyrefitte (1997, II, p. 183), aurait fait dire à Churchill au sujet d'A. Maurois : « Nous le prenions pour un ami, ce n'était qu'un client. » (Ph. de Gaulle, 2003, p. 258).

^{58.} DE GAULLE, 1954, p. 84

^{59.} LACOUTURE, 1984, İ, p. 389.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXLIII – Année 2016

Lettre du 4 avril 1961 : « En écrivant ce livre que j'ai beaucoup admiré, Adrienne ou la vie de Mme de La Fayette, vous avez sacrifié, cette fois, à une héroïne de vertu, de dévouement et de simplicité. Pourtant je ne crois pas que vous ayez jamais intéressé davantage... Laissez-moi vous en remercier beaucoup. Et veuillez croire, mon cher Maître, à mon admiration fidèle et bien dévouée. »

Lettre du 26 décembre 1962, à propos de *Les Deux géants, de 1917 à nos jours* (les États-Unis et l'URSS, livre écrit avec Aragon) : « Combien est hardie et monumentale votre entreprise de concentrer toute l'histoire des États-Unis de soixante années! Et combien saisissante votre idée de la mettre en parallèle avec celle qu'Aragon présente de la Russie soviétique! Bien entendu, vous y réussissez de manière éclatante... »

Lettre du 26 mai 1963 : « *Choses nues* ⁶⁰, voilà un livre vraiment bien né et bien nommé. J'admire qu'à tant de traits que vous rapportez de tant de gens que vous entendîtes, vous n'ajoutez que des jugements de finesse et d'humour, jamais de méchanceté! Et quel talent pour camper les personnages... »

Lettre du 9 mars 1965, à propos de la belle biographie de *Prométhée ou la vie de Balzac* : « En vous lisant, on vous admire, mais on l'admire aussi lui [Balzac], qui fut, comme il le voulait, Prométhée et qui sut n'être pas Faust, bien que Méphisto n'ait jamais cessé, en offrant le scepticisme, de tenter sa lucidité. »

Lettre du 11 avril 1966, à propos de l'essai *Au commencement était l'action* : « Je trouve pleine de profondeur et d'ampleur la philosophie que vous en faites. [...] Audacieux de votre part, en la période où nous sommes, de la mettre au commencement - et sans doute, à la fin - de tout. Et pourtant, sans l'action, qu'y aurait-il ? »

La dernière lettre est adressée à M^{me} Simone Maurois ⁶¹, le 9 octobre 1967, soit le jour même du décès d'André Maurois à Neuilly :

« Que soient éteintes la flamme et la lumière du magnifique talent d'André Maurois, c'est un profond chagrin pour ceux qui le lisent – c'est-àdire l'admirent – au long des années. C'est une lourde peine pour tous ceux qui connaissent – c'est-à-dire qui estimaient – la très haute distinction humaine – si délicate et si généreuse – avec laquelle il menait sa vie, lors même qu'il traversait les orages de notre siècle.

« Aussi c'est du fond du cœur que je prends part à la grande douleur qui est la vôtre... »



Ouvrage écrit sur le thème des Choses vues de Victor Hugo.

^{61.} La mère de celle-ci, Jeanne Pouquet, modèle de Proust pour le personnage de Gilberte Swann, est l'auteur d'un *Journal sous l'Occupation en Périgord*, publié en 2005 aux éditions du Rocher. Ce livre « peut parfois heurter par des jugements qui ne sont pas "politiquement corrects" aujourd'hui » (présentation de l'éditeur). C'est le moins qu'on puisse dire...





Fig. 10. Joséphine Baker décorée par le général Valin.

Joséphine Baker (1906-1975) (fig. 10). Le Général éprouve une grande sympathie, qu'il partage avec son épouse, pour cette artiste, si active dans le domaine du renseignement pendant la guerre et devenue châtelaine des Milandes en 1947. Il lui a écrit trois lettres, dont deux de félicitations. En voici des extraits:

Lettre du 14 octobre 1946, postée à Colombey-les-Deux-Églises : « C'est en toute connaissance de cause et de tout cœur que je vous adresse mes sincères félicitations pour la haute distinction de Résistance française qui vous a été attribuée ⁶². J'ai su et beaucoup apprécié naguère les grands services que vous avez rendus dans

les moments les plus difficiles. Je n'ai été, par la suite, que plus touché de l'enthousiasme et de la générosité avec lesquels vous avez mis votre magnifique talent à la disposition de notre cause et de ceux qui la servaient.

- « Ma femme et moi-même formons des vœux ardents pour votre rapide et complet rétablissement.
- « En attendant d'avoir l'honneur de vous revoir, je vous demande d'agréer, chère Mademoiselle ⁶³, mes hommages les plus respectueux auxquels ma femme tient à ajouter ses très sympathiques souvenirs. »

Lettre du 18 mai 1949 : « La fidélité de votre pensée me touche vivement. Très sensible à la nouvelle preuve que vous venez de m'en donner à l'occasion du 1^{er} mai, je vous en remercie bien sincèrement. Je sais combien vous avez fait plaisir à tous ce jour-là et combien vous avez été acclamée et applaudie ⁶⁴ ».

Lettre du 8 janvier 1958, adressée aux Milandes : « Chère Madame, Bien sincèrement je me réjouis de vous savoir chevalier de la Légion d'honneur. Comme je ne remets de décoration au nom de personne, je ne puis souscrire à la demande que vous m'adressez, mais je tiens à vous dire combien j'y suis sensible 65 ».







^{62.} Le sous-lieutenant Baker, de l'Armée de l'Air de la France libre, reçoit alors la Médaille de la Résistance, en présence de M^{me} de Boissieu, fille du général de Gaulle, puis, en 1957, sur intervention du général Billotte, la Croix de guerre avec palme et la Légion d'honneur.

^{63.} Joséphine Baker épousera le chef d'orchestre Jo Bouillon en 1947. Elle s'était déjà mariée plusieurs fois, dont, dès l'âge de 15 ans, avec un certain William Baker. Elle a tenté de renouer avec le succès aux États-Unis. Elle va se lancer dans sa lutte contre le racisme et bientôt réunir sa « tribu Arc-en-ciel » aux Milandes.

^{64.} Ce 1° mai 1949, le Général avait prononcé un court et vibrant discours sur la pelouse de Bagatelle au Bois de Boulogne. Il prônait la nécessaire participation des salariés à la marche et aux résultats des entreprises et tançait « certains capitalistes qui voudraient voir les affaires marcher toujours comme au temps de papa » (ina.fr). Sans doute Joséphine Baker s'était-elle produite en public au cours de cette manifestation du RPF.

^{65.} Ces décorations lui seront remises aux Milandes le 19 août 1961 par le général Martial Valin, compagnon de la Libération, comme le montre une photo. Sa « panthéonisation » a été proposé par Régis Debray dans une tribune du *Monde* le 16 décembre 2013...





Fig. 11. Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir au tribunal Russel.

Jean-Paul Sartre (1905-1980) (fig. 11). Comme on pouvait s'y attendre, le Général n'éprouve guère de sympathie pour cet auteur, qui passa une partie de sa jeunesse à Thiviers. Il ne s'impliqua pas dans la Résistance et signa durant l'été 1960, avec Simone de Beauvoir et d'autres intellectuels, universitaires et artistes, le manifeste des 121, favorable à l'insoumission militaire, à l'aide aux Algériens « opprimés », à la libération de l'Algérie et à la ruine du système colonial.

De surcroît, le Général déclara au préfet Henri Rix ⁶⁶ : « Je suis très ignorant de son œuvre. Le peu que j'en ai rencontré ne m'a pas incité à aller plus loin. Je ne veux pas dire qu'il n'ait pas de talent, mais... »

L'amiral Philippe de Gaulle rapporte que « de Jean-Paul Sartre, il appréciait les pièces de théâtre, mais pas la prétendue philosophie, ce dont il ne reste rien, jugeait-il, parce qu'il n'y a rien ⁶⁷ ». Toutefois, son père prend la plume à propos du tribunal international Russel-Sartre qui devait tenir à Paris sa première séance pour juger les « crimes de guerre » américains au Vietnam. Bien que critique de la politique américaine ⁶⁸, il s'y oppose et écrit à Sartre, membre de ce tribunal, le 19 avril 1967 :

« Mon cher Maître,

« Vous savez ce que le gouvernement pense de la guerre du Vietnam [...]. La France a pris le parti que l'on sait, de veiller à ce qu'un État avec lequel elle est en relations, et qui, malgré toutes les divergences, demeure son ami traditionnel, ne soit pas, sur son territoire, l'objet d'une procédure exorbitante du droit et des usages internationaux...







^{66.} LARCAN, 2003.

^{67.} Ph. de Gaulle, 2003, p. 488.

^{68.} À Phnom-Penh, le 1^{er}septembre 1966, le général de Gaulle rappela le désengagement de la France en Indochine et en Algérie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il déclara que le conflit engagé par les États-Unis au Vietnam était sans issue.



« La plume et la parole sont libres chez nous. Ce n'est pas à vous que j'apprendrais que toute justice, dans son principe comme dans son exécution, n'appartient qu'à l'État ⁶⁹.

« Veuillez agréer, mon cher Maître, l'assurance de ma considération distinguée. »

Jean-Paul Sartre conclura que lui donner du « maître » c'était pour bien marquer que Charles de Gaulle s'adressait à l'écrivain et non au président du tribunal qu'il ne voulait pas reconnaître. Avec une allusion au Café de Flore, il répliquera dans une interview au *Nouvel observateur* : « Je ne suis "maître" que pour les garçons de café qui savent que j'écris. »

L'année suivante, compte tenu de la très active participation de Sartre aux « événements » de mai 1968 (articles de journaux et discussions à la Sorbonne et à la Cité universitaire), le Général aurait répondu : « On n'arrête pas Voltaire ⁷⁰ ».

Un peu plus tard, Sartre est cité par lui, avec notamment Malraux et Éluard, eux aussi familiers du Périgord, dans une lettre au diplomate et homme de lettres Pierre de Boisdeffre du 7 juin 1978 : « Quant à Malraux, Anouilh, Camus, Sartre, Cocteau, Jouhandeau, Éluard, qui encore ? Ils sont les preuves que nos sources ne sont pas taries ⁷¹ ».

En revanche, dans un éditorial des *Temps modernes*, un mois avant le scrutin du 19 décembre 1965, Sartre juge que le candidat François Mitterrand est « pire que de Gaulle ⁷² ».



Fig. 12. Le Pr Jean Lassner.

Le Pr Jean Lassner (1913-2007) (fig. 12) reçut deux lettres du Général. Au terme d'une très belle carrière, à la fois de résistant dans les FNFL et de médecin des hôpitaux de Paris, pionnier de l'anesthésiologie ⁷³, il deviendra le propriétaire du château du Paluel à Saint-Vincent-le-Paluel jusqu'à son décès. Il avait anesthésié le Général lors de sa prostatectomie effectuée en avril 1964 par les Prs P. Aboulker et A. Steg, à l'hôpital Cochin. Pour faire repeindre le service qui devait l'accueillir, tout en conservant le secret, J. Lassner avait fait croire au directeur de Cochin qu'on allait y opérer le roi Norodom Sihanouk



^{69.} Peut-être pourrait-on voir dans cette remarque une allusion à *Huis clos*, pièce de l'existentialiste Sartre qui met en scène un procès à huis clos où chacun des trois personnages juge et est jugé sur les actes qui composent son existence.

^{70.} LARCAN, 2003 et 2010.

^{71.} P. de Boisdeffre est l'auteur de *De Gaulle malgré lui*, 1978. À notre connaissance, c'est la seule mention par le Général du poète Paul Éluard (1895-1952), ancien résistant, Sarladais d'adoption durant quelques années.

^{72.} LACOUTURE, 1986, III, p. 638.73. Regards sur l'anesthésie d'annesthésie d'annes

^{73.} Regards sur l'anesthésie d'hier, sous la dir. de C. Lassner, éd. Glyphe et Biotem, 2003.

du Cambodge, très menacé par les jeunes Khmers. Le vrai patient arriva la veille au soir de l'intervention 74.

Peu après son intervention, le Général lui dédicace un de ses livres le 5 mai 1964 75 :

« Pour le docteur Jean Lassner, en témoignage d'admiration, d'affection. Son ami, son compagnon. C. de Gaulle. »

Ayant reçu un exemplaire de la revue fondée par le Pr Jean Lassner, il répond, le 15 mai 1966 :

« Voici donc résumés et mis en relief par vos Cahiers [d'anesthésiologie] l'action et l'apostolat que vous menez contre la douleur. J'y ai pris le plus grand intérêt, retrouvant là cette même ardeur scientifique et praticienne que vous me laissiez voir dans nos entretiens d'hier.

« En vous remerciant bien sincèrement, je vous demande de croire, cher docteur, à mes sentiments d'amitié fidèle et dévouée. »

En réponse à ses vœux pour l'année 1970, il lui adresse cette lettre amicale le 3 janvier 1970 :

- « Vos vœux et votre sollicitude m'ont beaucoup touché [...]. Je me trouve ici totalement détaché du présent univers et fort occupé à un nouveau travail de *Mémoires* ⁷⁶. C'est dans l'idée de le mener à bien que je prends acte de vos magistrales recommandations.
- « Soyez assuré, cher docteur, que je vous porte une fidèle et bien dévouée amitié 77 ».

André Malraux (1901-1976) (fig. 13) n'a passé que quelques mois dans la Résistance en Dordogne (avril-juillet 1944) et sa correspondance avec le Général, très abondante, est sans rapport, semble-t-il, avec ce département. Mais de nombreux Alsaciens et Lorrains, réfugiés en Dordogne, rejoindront la Brigade indépendante Alsace-Lorraine qu'il anima à partir de septembre 1944 avec le grade de colonel. Nous nous contenterons ici d'extraits de quelques lettres à lui adressées, la paix revenue. Ils montrent bien les dispositions du Général vis-à-vis de lui :





^{74.} LASSNER dans TAURIAC, 2008. C'est à l'hôpital Cochin que l'un d'entre nous (G.D.) a connu J. Lassner. Il l'a retrouvé plus tard à Sarlat. Il doit sa préparation intensive au concours de l'internat des hôpitaux de Paris à Ady Steg, alors en fin d'internat ou déjà chef de clinique. P. Aboulker était un ami de son père à Alger. J. Lassner épousa Colette Diamant-Berger, fille du cinéaste Henri Diamant-Berger. Ce dernier avait fondé la revue hebdomadaire Le Film (1916-1919) dont le rédacteur en chef fut son ami Louis Delluc.

^{75.} Sans doute ses *Mémoires de guerre*, peut-être dans l'édition de la Pléiade.

^{76.} Il rédige son livre L'effort (1962-), qui paraîtra chez Plon, l'année suivante, après son décès.

^{77.} Charles de Gaulle meurt le 9 novembre 1970.





Fig. 13. André Malraux.



Fig. 14. Yves Guéna.

Lettre du 2 janvier 1958 : « Je vous suis profondément reconnaissant d'avoir écrit la *Métamorphose des Dieux* ⁷⁸. Car j'y ai senti ce souffle à quoi rien vraiment ne se compare et qui est le vôtre. Grâce à vous que de choses j'ai vues – ou cru voir – qu'autrement je devrais mourir sans avoir discernées. Or ce sont justement, de toutes les choses, celles qui en valent le plus la peine. »

Lettre du 2 janvier 1961 : « La préface [de *l'Univers des formes*] m'a élevé jusqu'au point le plus haut d'où l'on puisse considérer le sujet. Vous portez votre lumière sur la divine humanité de l'art... »

Lettre de 1966 : « Que le vent souffle plus ou moins fort, que les vagues soient plus ou moins hautes, je vous vois comme un compagnon à la fois merveilleux et fidèle à bord du navire où le destin nous a embarqués tous les deux ⁷⁹ ».

Yves Guéna (1922-2016) (fig. 14), gaulliste de la première heure et valeureux combattant de la France libre, a été ministre et président du Conseil constitutionnel ⁸⁰. En Dordogne, il fut député, sénateur, conseiller général et maire de Périgueux. À notre connaissance, il est le dernier Périgordin à avoir reçu une lettre du Général, qui disparaîtra moins d'un an plus tard ⁸¹. Quatre lettres ont été publiées, mais elles sont sans doute plus nombreuses :

Lettre du 25 décembre 1962 :

« Avec le plus vif intérêt, j'ai lu votre livre *Historique de la Communauté* 82. C'est clair, vivant et bien écrit. Je vous en fais tout mon compliment.

« Peut-être la Communauté remonte-t-elle plus haut que 1956. En 1945, tous les territoires africains ont été invités à user du droit de suffrage et à nommer des députés. Cela fut fait, même en Algérie. Sans doute, leurs représentants étaient-ils alors destinés au Parlement français. Mais le branle était donné, le droit reconnu et pratiqué. D'ailleurs, ce sont ces députés et sénateurs africains qui furent ensuite les gouvernants des États indépendants.



^{78.} En 1957.

^{79.} FOULON, 2004. Au printemps 1966, Madeleine et André Malraux, après quelques ruptures et retours, se séparent définitivement, sans divorcer. Il écrit ses *Antimémoires*.

^{80.} Dès 1958, à la demande de Michel Debré, garde des sceaux, il avait fait partie d'un groupe d'études, composé notamment d'une demi-douzaine de jeunes membres du Conseil d'État, chargé de travailler, pour le comité consultatif constitutionnel, au projet de constitution de la V[®] République. Le référendum eut lieu le 28 septembre.

^{81.} À l'Élysée, le 16 avril 1969, les Guéna participeront à un dernier déjeuner avec le Général, quelques jours avant le référendum du 27 avril sur le Sénat et la régionalisation. Ils l'entendirent dire : « Nous verrons si nous sommes toujours là... » (Сотта, 2007).

Éditions Arthème Fayard, Paris.

« Mes bien vives félicitations pour votre élection [comme député de la Dordogne]. Mes très cordiaux sentiments. Mes meilleurs vœux. »

Lettre du 17 mai 1969 (après l'échec du référendum et le retour à Colombey) :

« Mon cher ministre, J'ai été, soyez-en assuré, très touché des sentiments dont votre lettre m'apportait l'expression. Pour ce témoignage et pour l'excellent concours que vous m'avez apporté je vous adresse mes bien sincères remerciements. Croyez, mon cher ministre, à mes sentiments bien cordiaux. » Et, ajouté à la main à cette lettre dactylographiée : « Fidèle amitié. »

Un peu plus tard, sur une photographie dédicacée, on lit : « Pour Yves Guéna, en témoignage d'amicale confiance. Charles de Gaulle. 9 octobre 1969. »

Lettre du 19 janvier 1970 :

- « À vos aimables vœux répondent les miens, les plus sincères, auxquels ma femme joint ses meilleurs souhaits, pour vous-même, pour M^{me} Guéna et pour les vôtres.
- « Croyez bien que le souvenir que je garde de vous est sans aucune ombre. Ce que nous avons fait ensemble est, j'en suis plus certain que jamais, ce qu'on pouvait faire de mieux.
- « Veuillez croire, mon cher ministre, à mes sentiments amicalement dévoués. »

Lettre du 3 novembre 1970 (à la suite de l'envoi du livre Maintenir l'État) :

« Soyez assuré que je n'avais pas oublié l'autorité et l'efficacité dont vous avez fait preuve au cours de ces difficiles semaines ⁸³ ».

III. Conclusion

Charles de Gaulle, enfant, passait ses vacances à La Ligerie aux confins de la Charente et de la Dordogne. On est ému de constater que, durant sa captivité en Allemagne et même en 1948, il se souvienne du nom de ses petits camarades rencontrés à La Ligerie.

Après la Libération, il s'est rendu plusieurs fois en Dordogne ⁸⁴. En revanche ses écrits – publiés –, concernant des Périgordins de souche ou d'adoption, ne sont pas très abondants : une vingtaine de noms.

Il s'agit parfois de personnages historiques disparus, mais dont il a conservé dans ses notes une citation ou une mention (Maine de Biran et Bugeaud). On s'étonne de ne pas y trouver plus souvent Montaigne. On est



^{83.} Charles de Gaulle disparaîtra quelques jours plus tard, le 9 novembre. Les deux dernières lettres sont extraites de Guéna, 1982, p. 354-355.

LAGRANGE, 2009; BONNAL, 1990.

heureux d'y lire le nom du délicat Joubert et surpris de le voir citer Stéphanie de Bade. Deux citations sont assez approximatives (Fénelon et Joubert).

Il ne manque pas de répondre aux auteurs lui ayant adressé un ou plusieurs ouvrages ⁸⁵. Habituellement dans des termes très favorables : S. Fumet (pour Léon Bloy), L. Nachin (pour Ardant du Picq), P. de Boisdeffre, G. Bonnet (malgré son antécédent maréchaliste), son anesthésiste Jean Lassner et son ministre Y. Guéna. Parmi eux, un écrivain inattendu : G. Arnaud (H. Girard), celui du château d'Escoire, coauteur avec Me Vergès d'un livre sur une jeune Algérienne, membre du « réseau bombes » du FLN... Même ton très courtois dans ses réponses aux vœux de nouvel an (J. Caley, J. Lassner et Y. Guéna) ou dans le remerciement adressé par M^{me} de Gaulle à M^{me} M. Jeammet, qui l'hébergea à Breuilh.

Pour certains correspondants, le ton est particulièrement chaleureux : André Maurois (après un « froid » lié à son exil aux États-Unis), Joséphine Baker, Louis de La Bardonnie et sa famille, René Dujarric de La Rivière, très regretté, André Malraux bien sûr, et Jean Lassner, très estimé pour sa double carrière de résistant et de médecin anesthésiste. Il honore du titre d'*ami* quelques privilégiés : La Bardonnie, Lacoste, Fumet, Dujarric de La Rivière et Guéna. Le Pr Lassner est son « ami et compagnon ». Comme Robert Lacoste, Malraux est son « compagnon », du moins dans les extraits ici choisis. Ailleurs, il est l'« ami génial », qu'il a et aura toujours à ses côtés, « fervent des hautes destinées ».

Dans quelques cas, le scripteur – en associant parfois son épouse à sa lettre (pour L. de La Bardonnie, J. Baker, Y. Guéna) – adresse des vœux à partager avec la famille du correspondant (lettres à L. de La Bardonnie, Y. Guéna, M^{me} Dujarric de La Rivière, M^{me} André Maurois et, sous la plume de M^{me} de Gaulle, à M^{me} M. Jeammet). Parmi ces lettres, deux sont de touchantes lettres de condoléances (M^{mes} Maurois et Dujarric de La Rivière).

Parfois le ton demeure courtois mais plutôt sévère : J.-P. Sartre est appelé « maître », comme Maurois, mais la lettre, loin d'être aussi chaleureuse, se termine par une très protocolaire « considération distinguée »... R. Lacoste a droit à une lettre l'informant de sa non-participation au deuxième gouvernement Charles de Gaulle, mais avec de chaleureuses formules à propos du « concours total que vous m'avez apporté. Vous êtes mon ancien compagnon : vous avez répondu parmi les premiers à l'appel du devoir ⁸⁶ ».

Le dernier Périgordin qui sera honoré d'une lettre du Général, Yves Guéna, avait eu droit, tout d'abord, à de « très cordiaux sentiments », puis à une « fidèle amitié ». Au début de 1970, l'ultime lettre se termine par des « sentiments amicalement dévoués ».

adopté le 15 novembre 1940 contre le régime de Vichy.







^{85.} Sans doute de nombreuses réponses à des envois de livres n'ont pas été publiées.
86. Il était un des 12 syndicalistes signataires des *Principes du syndicalisme français*, manifeste

Bien qu'il jouisse de l'« amicale confiance » du Général, Yves Guéna remettra humblement les choses au point : « On n'est pas l'intime du Général, on le sert, c'est déjà un honneur suffisant ⁸⁷ ».

G. D. et B. D. 88

Choix bibliographique 89

ARDANT DU PICQ Ch. (annoté par Nachin L.), réédition en 1948. Ardant du Picq, Paris, éd. Berger-Levrault (coll. Les classiques de l'art militaire).

BOUCHARDEAU H., 2007. Simone de Beauvoir. Biographie, Paris, éd. Flammarion.

Boisdeffre P. de, 1978. De Gaulle malgré lui, Paris, éd Albin Michel.

BONNET G., 1970. Dans la tourmente, Paris, éd. Arthème Fayard.

Bonnal J.-C., 1990. Charles de Gaulle. Son enfance, ses nombreux voyages en Périgord, Bayac, éd. du Roc de Bourzac.

Collectif, 1985. Hommage à René Dujarric de la Rivière, Preyssac-d'Excideuil, impr. de l'Éperon.

COTTA M., 2007. Cahiers secrets de la Ve République, tome 1, Paris, éd. Fayard.

DECOTTIGNIES J., 1988. « Ardant du Picq, un penseur militaire périgourdin (1821-1870) », BSHAP, t. CXV, p. 361-36.

De Gaulle Ch., 1954. Mémoires de guerre, L'Appel : 1940-1942, tome I, Paris, éd. Plon.

De Gaulle Ch., 2010. Lettres, notes et carnets, 1905-1941, 1942-1958, 1958-1970, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 3 vol.

De Gaulle Ph., 2003 et 2004. *Charles de Gaulle, mon père* (entretiens avec M. Tauriac), Paris, éd. Plon, 2 vol.

FAYOLLE G., 1997. 50 ans de batailles politiques en Dordogne. 1945-1995, Périgueux, éd. Fanlac.

FAYOLLE G., 2015. Le Périgord des Trente glorieuses. Chronique du temps des changements, Périgueux, éd. Fanlac.

Foulon Ch.-L., 2004. André Malraux et le rayonnement culturel de la France, Paris, éd. Complexe.

Guéna Y, 1982. Le Temps des certitudes. 1940-1969, Paris, éd. Flammarion.

LACOUTURE J., 1984. De Gaulle. 1- le rebelle, 2- le politique, 3- le souverain, Paris, éd. du Seuil, 3 vol.

LAGRANGE J., 1987. Le général de Gaulle et le Périgord, brochure multigraphiée, 44 pages.

LAGRANGE J., 1988. « Le général de Gaulle et le Périgord », BSHAP, t. CXV, p. 269-278.
LAGRANGE J., 2009. « Les De Gaulle en Dordogne rurale », BSHAP, t. CXXXVI, p. 496-524.

LARCAN A., 1953. « Les passions littéraires du général de Gaulle », Revue des anciens élèves de l'ENA, hors série (Politique et littérature), décembre 1953.







LAGRANGE, 2009, p. 523.

^{88.} Nos collègues Gérard Fayolle, François Michel, Claude-Henri Piraud et Jeannine Rousset ont bien voulu relire le présent texte. Nous avons tenu le plus grand compte de leurs remarques et corrections dont nous les remercions.

Ne sont listés que les ouvrages cités dans le texte.

- LARCAN A., 2010 (nouvelle édit.). De Gaulle inventaire. La culture, l'esprit, la foi, Paris, éd. Bartillat.
- MESSMER P. et LARCAN A., 1985. Les Écrits militaires de Charles de Gaulle. Essai d'analyse thématique, Paris, éd. PUF.
- NACHIN L., 1925. « Ardant du Picq », Revue militaire française, p. 54-67.
- Peyrefitte A., 1994-1995. C'était De Gaulle, 1- La France redevient la France, 2- La France reprend sa place dans le monde, Paris, éd. de Fallois, 2 vol.
- Puyaubert J., 2007. Georges Bonnet. Les combats d'un pacifiste, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes.
- Rix P.-H., 1974. Par le portillon de la Boisserie, Paris, éd. Nouvelles éditions latines.
- ROUSSEL E., 2007. *De Gaulle. 1- 1890-1945*, 2- 1946-1970, Paris, éd. Perrin, coll. Tempus.
- Tauriac M., 2008. Vivre avec De Gaulle: Les derniers témoins racontent l'homme, Paris, éd. Plon.







PETIT PATRIMOINE RURAL

La halle de Beauregard à Beauregard-et-Bassac

Dossier réalisé par l'équipe de Vergt de la Pierre angulaire *

Descriptif

La halle de la commune de Beauregard-et-Bassac est située au cœur du bourg de Beauregard, ancienne bastide, sur l'esplanade du château, le long et en léger contre-haut de la route départementale n° 38 (fig. 1).



Fig. 1.



^{*} Aliette Grelier, Marylène Beau, Josette Mayeux, Luc Mayeux. www.lapierreangulaire24.fr

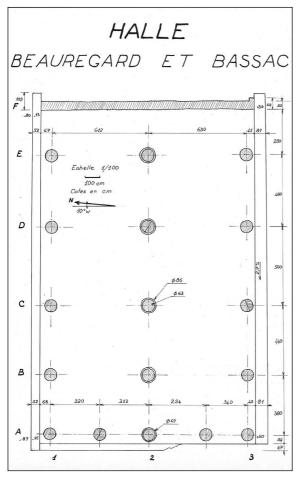


Fig. 2.

Elle est de plan rectangulaire, avec son grand axe orienté est-ouest, et sa toiture repose sur des colonnes cylindriques et un mur constituant le côté est (fig. 2, 3 et 4).

Les colonnes sont réparties en cinq rangées de trois colonnes orientées nord-sud marquées sur le plan, de l'ouest à l'est A, B, C, D et E, à l'exception de la colonnade A qui comporte cinq colonnes, les colonnes supplémentaires étant notées A1-2 et A2-3. L'alignement des colonnes dans la direction estouest est marqué sur le plan 1, 2 et 3 du nord vers le sud.

Elles sont cylindriques, la partie visible étant constituée de 7 à 9 tambours monolithes sauf quelques cas de tambours composés de deux éléments (colonnes C1, C3, E1 entre autres). Elles n'ont pas de chapiteau et leur diamètre est constant, à l'exception de la colonne A2-3 dont les quatre tambours inférieurs sont d'un diamètre plus important, deux parties se raccordant par un chanfrein renversé, et la colonne B2. La base des colonnes de la

colonnade centrale présente un tore en quart de cercle de différentes hauteurs et diamètres (sauf A2, A3 et C2) (fig. 5).

Le mur sur lequel repose la croupe semble de facture moderne, la maçonnerie étant constituée de petits moellons séparés par des joints larges, non retravaillés. Un moellon de calcaire de 53 cm de largeur et 42 cm de hauteur est scellé dans la partie gauche, son centre étant à 83 cm de l'extrémité nord du mur et à 160 cm au-dessus du niveau du sol actuel. Ce moellon, provenant sans doute d'un autre édifice, comporte en son centre, sculpté en bas-relief, dans un carré de 23 cm de côté, les armoiries des Aubusson (une croix ancrée) et près de l'angle inférieur droit, un besant représente la famille d'Abzac (fig. 6).

La charpente, manifestement ancienne, est très probablement en chêne.



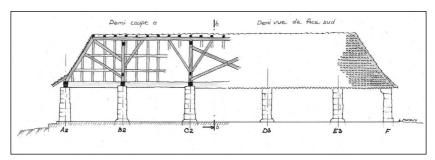


Fig. 3.

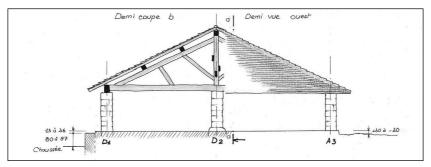


Fig. 4.



Fig. 5. Colonnade A (colonnes A2, A1-2, A1).



Fig. 6. Moellon sculpté en bas-relief des armes des Aubusson.









Fig. 7. Étrier sur la panne sablière entre C3 et D3.



Fig. 8. Contreventement entre les travées C et D (croix de Saint-André).

Une panne sablière composée de deux poutres superposées relie les colonnes périphériques mais n'existe pas sur le mur est dont la partie haute, dans l'angle sud-est, est en forme de corbeau. Elle est consolidée au niveau de la travée C-D par un étrier métallique côté sud (fig. 7) et un simple poteau de bois côté nord, qui pourrait utilement être remplacé par un étrier identique









(ces points faibles résultent probablement d'aménagements qui n'ont pas été conservés comme, peut-être, une cloison).

L'entrait des fermes posées sur les colonnades B, C, D et E est engagé dans la panne sablière à ses extrémités et repose directement sur les colonnes de la deuxième colonnade. Les arbalétriers sont reliés au poinçon par des aisseliers et aux entraits par des jambettes verticales.

Les fermes sont contreventées par d'autre aisseliers reliant leur poinçon à la panne faîtière. Ce dispositif s'étant sans doute avéré insuffisant, il a été consolidé de manière peu orthodoxe : les poinçons des fermes B, C et D sont reliés par des croix de Saint-André simplement boulonnées (fig. 8).

Les demi-fermes de croupe sont atypiques. En effet, elles ont la forme de trapèzes au lieu d'être des triangles et constituent donc une figure géométrique déformable, ce qui explique peut-être la présence des croix de Saint-André, d'autant que leur entrait n'est pas assemblé directement au poinçon et à l'arbalétrier et malgré la présence de deux aisseliers (fig. 9).

Les chevrons des longs pans, espacés d'environ 70 cm, sont soutenus par quatre pannes, la panne faîtière, la panne sablière et deux pannes intermédiaires. En revanche, les chevrons des croupes, espacés en moyenne de 50 cm et dotés de coyaux, beaucoup plus courts, relient directement la panne sablière aux arbalétriers des fermes d'arêtier. Ils portent des liteaux.

Les tuiles canal des longs pans sont posées sur voliges horizontales non délignées donc non jointives et les tuiles plates des croupes sont sur liteaux. Les arêtiers et le faîtage sont en tuile canal et il n'y a pas d'épi de faîtage.



Fig. 9. Charpente côté est (travées E et F) : demi-ferme de croupe.





La pente générale du terrain amène la présence de deux degrés au droit de la croupe ouest. Le sol, qui a été sensiblement surélevé, les degrés et les caniveaux, sont couverts en pavés artificiels.

Historique

Le village de Beauregard est une bastide fondée par le roi d'Angleterre, pendant que Jean de Grailly était sénéchal. Au mois de novembre 1286, des coutumes lui furent accordées par le roi Édouard 1^{er}. Elle a changé à plusieurs reprises de « nationalité » pendant la guerre de Cent Ans.

La charte de coutumes, conforme au modèle usuel, comporte 34 articles dont plusieurs réglementent les dates des foires et des marchés et tout ce qui concerne le commerce, activités essentielles à la vie de ces communautés. Les halles constituaient le lieu d'accueil de ces activités et Beauregard en a été équipé, comme beaucoup d'autres bastides et simples villages.

Elle est située au centre du bourg, sur une esplanade bordée par le château et l'église. On ne connaît pas la date de sa construction mais elle est à coup sûr très ancienne si on en juge par son mode de construction et la nature des matériaux employés :

- absence de terrassement de l'emprise de l'ouvrage
- colonnes constituées de tambours de pierre calcaire de petite taille, plus faciles à fabriquer et à transporter

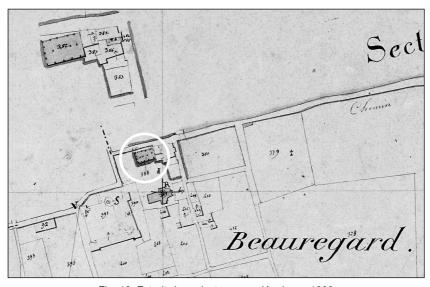


Fig. 10. Extrait du cadastre « napoléonien », 1830 (Archives départementales de la Dordogne).





- charpentes façonnées à la main, en bois de brin pour les faibles sections (aisseliers, chevrons, coyaux)

Elle avait déjà cette configuration en 1830, comme cela apparaît sur le plan du cadastre napoléonien (fig. 10).

Cependant, il est probable qu'elle a été reconstruite plusieurs fois. D'après son style, le bâtiment actuel daterait du XVe siècle. Elle a dû être modifiée sensiblement, tout en recyclant le maximum de matériaux utilisables. On a notamment sur la charpente des traces de réemploi. Elle a aussi fait l'objet de réparations ponctuelles, dont on voit les traces avec le double arêtier situé au sud-est, ainsi que par les croix de Saint-André assurant un contreventement plus efficace des fermes C, D et E.

Sous l'Ancien Régime, elle était réputée appartenir au seigneur, ce qui a été confirmé en Conseil de préfecture le 6 fructidor an 11. La commune a procédé à son acquisition auprès des propriétaires du château (les frères Courtois) en 1836, après un long procès. En même temps, ceux-ci abandonnaient à la commune l'ormière implantée sur le champ de foire.

Entre les deux guerres, sa toiture a été modifiée et en partie surélevée par un lanterneau pour abriter un réservoir d'eau alimenté grâce à un bélier hydraulique installé sur la Fontaine des Anglais. Ce réservoir desservait un lavoir situé sous la halle et la cantine scolaire. Le projet a été lancé le 1^{er} octobre 1904, modifié le 31 mai 1911 et la réalisation décidée le 14 février 1912. L'exécution a probablement été différée à cause de la première guerre mondiale. Ces travaux ont nécessité la modification de la charpente et de la



Fig. 11.





couverture, ce qui pourrait expliquer la pose de la croix de Saint-André et le double arêtier du pan sud de la toiture, affecté par ces modifications.

Elle a servi de dépôt de matériel au charron du village, ce qui est visible sur les anciennes cartes postales (fig. 11).

Ce bâtiment est régulièrement utilisé par la collectivité pour diverses animations ce qui en garantit l'avenir.

La halle se trouve dans un état satisfaisant mais pourrait bénéficier de quelques petits travaux de restauration, en particulier le remplacement de l'étai soutenant la panne sablière nord dans la travée C3 D3 par un étrier métallique, comme c'est le cas sur la sablière sud.

Sources

Archives départementales *Taillefer*, bulletin de l'association Wlgrin de Taillefer, n° 26 Témoignages de M. et M^{me} Philip Carte postale ancienne communiquée par M. Philip







Notre sortie de printemps Lascaux 4 et La Roque-Saint-Christophe

par Max DEMOUY

Le 26 mars 2016, du fait du nombre important d'inscrits, ce sont deux cars qui démarrent de notre lieu habituel de regroupement en direction de la vallée de la Vézère.

Première visite de la journée : le chantier du centre international de l'art pariétal Montignac Lascaux, alias Lascaux 4. Nos cars se garent sur le parking de la zone de chantier où sont déjà arrivées les voitures de nos adhérents non-périgourdins. M. Dominique Audrerie demande à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale de notre association et préhistorienne, d'improviser une introduction à la visite (fig. 1).



Fig. 1.







Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXLIII – Année 2016

La grotte de Lascaux a été découverte le 12 septembre 1940. Malgré les difficultés d'accès aux peintures et l'ambiance de ces premiers jours d'après défaite, les gens se précipitent pour visiter celle-ci. L'exploitation, la surexploitation du site va provoquer une détérioration des peintures et André Malraux décide la fermeture du lieu au grand public en 1963. Cette fermeture permettra de conserver la grotte jusqu'en 1999. De mauvais choix de ventilation puis de climatisation, des traitements pas toujours adaptés aux maladies bactériologiques, entraîneront une fermeture définitive du lieu. Dès la fermeture, les propriétaires du site pensent à un fac-similé dans la carrière contiguë à la grotte. La peintre Monique Peytral se met au travail, mais l'argent manque et il faut le rachat du projet par le conseil général de la Dordogne pour que le fac-similé Lascaux 2 se termine et ouvre en 1983. L'exploitation intensive de Lascaux 2, la proximité du parking avec la grotte faisant craindre une pollution de celle-ci, l'idée va germer de la création d'un nouveau facsimilé. Le conseil général de la Dordogne choisit le lieu d'implantation et le projet est lancé à la suite d'un concours architectural.

Après ce bref rappel, la visite du chantier (fig. 2) va pouvoir commencer, l'importance de notre groupe (97 personnes) exige la création de deux sousgroupes de visiteurs :

- le premier est piloté par M. Christophe Varaillon, directeur des bâtiments départementaux,
- le deuxième, dont je fais partie, est piloté par M. David Lambert, technicien du conseil départemental chargé du suivi du chantier.

M. Lambert nous rappelle le budget de l'ensemble, 57 millions d'euros, 34 pour le bâtiment, le reste pour la scénographie, les aménagements des parkings et des routes d'accès, etc. Le concours architectural a été gagné par le cabinet d'architectes norvégien Snøhetta et la scénographie par le cabinet britannique Casson Mann.



Fig. 2.





Le concept architectural est une saignée horizontale de 150 m de long, 70 m de profondeur, 10 m de hauteur dans le pied de la colline. Pour réaliser ceci, il a fallu terrasser le pied de la colline, construire le bâtiment, et recouvrir le tout de terre pour qu'une fois revégétalisé le toit soit dans le prolongement de la descente de la colline. Les parties en béton ont été grattées suivant des couches horizontales pour donner une image « couches géologiques ». Aucune partie du bâtiment n'a pu être enterrée du fait de la présence de la nappe phréatique sous la zone du chantier.

Nous accédons au bâtiment par la zone d'embarquement du futur ascenseur qui devra monter les visiteurs sur le toit de l'édifice. Mais c'est par l'escalier de secours que nous accédons au futur jardin qui nous amène à la future réplique complète de la grotte. À ce jour, 50 % du fac-similé est en place, mais notre vision est celle de l'intérieur d'un bâtiment industriel, avec de nombreuses gaines de ventilation, des échafaudages et des engins de levage. L'accès à la sortie de la grotte n'étant pas accessible, nous faisons demi-tour pour gagner la « zone d'orientation ». Celle-ci se développe sur toute la longueur et la hauteur du bâtiment et elle doit nous donner l'impression d'être dans une zone de fracture terrestre : aucun des murs n'est vertical et la largeur n'est pas uniforme. Mais, contrairement au monde souterrain, le sol est horizontal et la hauteur constante. Cette zone nous mène vers trois grandes salles d'exposition.

Lascaux 4 doit ouvrir le 15 décembre 2016, mais le chantier doit se terminer trois mois avant, afin que la SEMITOUR puisse mettre en place le fonctionnement de la visite.

Après le visionnage d'un petit film de présentation, nous remontons dans les cars et nous nous dirigeons vers Thonac pour le repas chez la famille Archambeau.

Après le déjeuner nous prenons la direction du site de notre deuxième visite de la journée : le site troglodytique de La Roque-Saint-Christophe (fig. 3).

La falaise du site est située sur le bord de la Vézère, face au village du Moustier. Elle s'étale sur 900 m sur une hauteur de 80 m. Elle comprend un certain nombre d'abris sous roche et de failles naturelles dues à l'érosion. Les zones d'occupation se répartissent sur cinq étages, le quatrième étant le plus exceptionnel tant par ses dimensions que par le point de vue qu'il offre sur la vallée.

Gabriel Touron devient le propriétaire des lieux en 1938 et s'intéresse d'abord aux fouilles préhistoriques au bas de la falaise. Puis, il découvre le fort troglodytique envahi par la végétation. Le lieu est progressivement dégagé et est ouvert à la visite en 1953. Les aménagements furent effectués progressivement par la famille. Le propriétaire actuel, Jean Max Touron, est aussi propriétaire d'autres lieux touristiques de la Dordogne. C'est M. Bruneteau qui nous guide pendant la visite. Le fort est une faille horizontale de 330 m de long, de hauteur variable suivant les aménagements effectués au







259

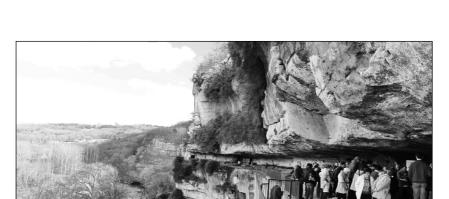


Fig. 3.

cours des différentes occupations par les hommes. L'occupation commence dès le bas Moyen Âge. La protection côté rivière était une palissade en bois, puis progressivement elle sera construite en pierre, pierres extraites du fond de cette même faille. Les habitations suivront la même évolution. Les aménagements améliorent le confort et la protection militaire. Des familles protestantes occupant le fort, le sénéchal du Périgord fit détruire celui-ci en 1588. De cet ensemble fortifié ne subsistent aujourd'hui que des traces des soubassements des différentes habitations, des escaliers entre le quatrième et le cinquième étage, des mangeoires taillées dans la pierre pour les animaux, des placards, eux aussi creusés dans la falaise, une guérite pour le veilleur qui était chargé de surveiller la vallée. Le propriétaire a ajouté quelques reconstitutions de la vie dans le fort, des maquettes de l'ensemble de la falaise et une machine élévatrice calquée sur les modèles du Moyen Âge.

En fin de visite, un apéritif clôt la journée sur les bords de la Vézère.

En conclusion, nous avons vu deux sites touristiques importants de la vallée de la Vézère :

- Un site en devenir, Lascaux 4, œuvre architecturale qui contiendra la copie de la grotte de Lascaux. Ce concept a été utilisé pour le fac-similé de la grotte du Pont d'Arc.
- La Roque-Saint-Christophe, site aménagé par son propriétaire et exploité par celui-ci. Ce site est très fréquenté durant les mois d'été (120 000 visiteurs en 2013) comme l'est Lascaux 2 (270 000 visiteurs la même année).

Lascaux est connu à l'autre bout du monde et j'ai coutume de dire, quand je suis loin de France, que j'habite Périgueux, entre Lascaux et Bordeaux.

M.D.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous nos hôtes et à nos guides compétents. Photographies : Jean-Michel Linfort.









NOTES DE LECTURE

Le chemin d'Ernoa. La femme de nulle part. Fièvre. L'inondation Louis Delluc

Coffret DVD, éd. Les documents cinématographiques, 3 DVD, films et entretiens

Ce coffret contenant trois DVD et un livret de 24 pages très bien présentés permet d'une manière attrayante de redécouvrir l'essentiel de l'œuvre cinématographique de notre compatriote né à Cadouin et oncle de notre président d'honneur, le docteur Gilles Delluc. Cet ensemble complète d'ailleurs parfaitement le livre de ce dernier paru en 2002 aux éditions Pilote 24 sous le titre Louis Delluc (1890-1924) l'éveilleur du cinéma français au temps des années folles.

L'entretien avec Gilles Delluc qui fait partie d'un des DVD présente le contexte historique, familial, affectif dans lequel a pu se développer une œuvre originale, celle d'un écrivain, d'un auteur de théâtre, d'un poète, d'un



scénariste qui apportera à la langue française un mot appelé à une belle fortune, celui de « cinéaste ». Des extraits de films contemporains, sur des airs d'accordéon, des entretiens et des témoignages complètent ce DVD et permettent de revivre cette époque qui précède l'arrivée en 1928 du cinéma parlant.

Un autre DVD présente deux films : *Le chemin d'Ernoa* (1921) tourné au pays basque et *La femme de nulle part*, tourné à Gênes (1922). Ces films seront sauvés grâce au travail d'Henri Langlois et de la cinémathèque française. *Fièvre* (1921) et *L'inondation* (1924) font l'objet du troisième DVD. Le négatif de *Fièvre* a été sauvé en 1921 par Léon Moussinac, ami de Louis Delluc.

Il apparaît que, dans tous ces films, le rôle central est confié à une seule et unique héroïne féminine, Ève Francis. Venue du théâtre, elle a joué *L'otage* de Claudel en 1914. Elle va devenir « la muse, l'égérie et, très vite, l'épouse ».

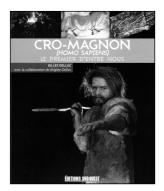
Le livret qui accompagne le coffret nous rappelle l'apport de Louis Delluc comme auteur de textes remarquables, comme « théoricien de ce nouvel art » et comme réalisateur fidèle à ses convictions artistiques. Léon Moussinac confirme : « Louis Delluc [...] est un de ceux qui auront fait beaucoup pour élever le cinéma français à la dignité d'un art nouveau ». Cet apport est confirmé par le prestige du prix « Louis Delluc » que son neveu Gilles a très justement qualifié « d'éveilleur du cinéma français ».

G. F.









Cro-Magnon (Homo sapiens). Le premier d'entre nous Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc éd. Sud Ouest, 2016, 39 p., ill., 5,90 €

La sauvegarde, la restauration et l'ouverture au public de l'abri Cro-Magnon par Jean-Max Touron permet en quelque sorte de remettre à sa place l'homme de Cro-Magnon comme le dit fort justement Gilles Delluc, celle du « premier d'entre nous ».

Cet ouvrage agréable à lire, et à feuilleter, grâce à sa belle iconographie, rappelle et démontre ce que nous avons tendance à oublier, que Cro-Magnon, c'est nous. Et il a aussi le mérite de procéder à un deuxième rappel, la place éminente de ce gisement dans le développement de la science préhistorique.

La présentation de l'abri des Eyzies et de ses occupants nous fait connaître un lieu et son histoire. Il est en effet nécessaire que le grand public fasse la connaissance d'un lieu aussi emblématique, et découvre sa richesse, l'importance des squelettes et l'intérêt des objets qui les entouraient.

À partir de ces éléments de base, l'ouvrage fait apparaître tous les aspects de la vie quotidienne beaucoup plus riche et complexe que nous l'imaginons. Mais par-delà la vie quotidienne, il sait présenter, en quelques pages, le vaste panorama de toute une civilisation. Celle des premiers d'entre nous.

G. F.



Périgord, terre occitane

Joan-Loís Leveque éd. Novelum-IEO, 2015, 102 p., ill., 15 €

Novelum, seccion perigòrda de l'Institut d'Estudis Occitans (section périgourdine de l'Institut d'Études Occitanes), publie une nouvelle édition actualisée et augmentée de Périgord, terre occitane destinée à un public francophone et anglophone.

L'appartenance du Périgord au monde occitan n'est plus à démontrer. Pour autant, quel occitan parle-t-on au pays de Montaigne ? Le territoire de la Dordogne se partage en dialecte limousin dans les deux-tiers nord et en dialecte languedocien dans le tiers méridional suivant une ligne passant au sud de Villefranche-de-Lonchat, Villamblard, Vergt et Montignac. Pour autant, les différences dialectales ne remettent pas en cause l'unité de la langue.

Très descriptif et pédagogique, ce petit livre contient quantité d'informations sur les us et coutumes d'une terre riche d'histoire et de traditions. Il permettra aux touristes et aux visiteurs quels qu'ils soient de s'initier aux subtilités de l'occitan tel qu'on le parle en Périgord au moyen d'un lexique phonétique trilingue (avec le français et l'anglais) et aux Périgourdins de naissance ou d'adoption de renouer avec une langue et une culture qui forment l'identité de ce territoire. ■ P. P.





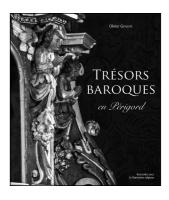




Trésors baroques en Périgord

Olivier Geneste (préface Dominique Peyre) éd. Rencontre avec le patrimoine religieux, 2016, 269 p., ill., 45 €

Il est des livres importants qui sont et resteront des références dans leur domaine. Tel est le cas de cet ouvrage d'Olivier Geneste consacré au patrimoine baroque en Périgord. Issu de la thèse de doctorat soutenue en 2009 par l'auteur à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux, ce travail s'appuie sur un inventaire quasi-exhaustif du mobilier conservé dans les églises du département. Il met en évidence l'activité d'artistes et d'ateliers encore mal connus dans un contexte historique local que l'auteur analyse avec soin et fait revivre, sans omettre des comparaisons avec les régions voisines. En outre une quarantaine d'églises font l'objet d'une étude particulière approfondie.



L'ouvrage est servi par une riche iconographie souvent inédite. Dans sa préface, Dominique Peyre souligne que « Olivier Geneste apporte pour la première fois une recension précise des réalisations de la Réforme catholique en Périgord, révèle des ateliers jusque-là méconnus, tranche de manière claire dans l'attribution d'œuvres importantes, caractérise une abondante production et l'élan qui l'a suscité ».

D. A.

Une odeur de pain chaud. Au cœur du Périgord des années cinquante

Annie Herguido éd. Par Ailleurs, 2016, 159 p., 15 €

Quel meveilleux petit ouvrage écrit par Annie Herguido, historienne de la région de Savignac-les-Églises! Avec simplicité, émotion, et beaucoup de poésie, elle met en scène d'une façon vivante ses ancêtres dont le boulanger... Nous sentons l'odeur du pain chaud dans le fournil et celle des bons plats mitonnés avec amour. Nous suivons ces hommes, femmes et enfants au fil du temps, des saisons, avec leurs coutumes, leurs relations dans la société périgordine d'alors. Sont évoqués ainsi des personnages touchants, travailleurs laborieux bien campés dans le réalisme d'une vie quotidienne aujourd'hui disparue, bien que proche de nous, et dont il faut garder le souvenir respectueux car ils ont façonné notre histoire. L'auteu



garder le souvenir respectueux car ils ont façonné notre histoire. L'auteur a complété son livre par des évocations plus personnelles, une généalogie, des recettes, des poèmes... ■ J. R.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Patrick Petot, Dominique Audrerie, Jeannine Rousset

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.





PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3e trimestre 2016

6 juillet 2016

- 1. Guy Penaud : Philippe Maine, le Périgourdin héros de Camerone
- 2. Christian Mouyen : L'orgue de Saint-Front au XXIe siècle
- 3. Catherine et François Schunck : 1940 en Dordogne, année de ruptures

3 août 2016

- 1. Gilles et Brigitte Delluc : Il y a 60 ans, la reconnaissance officielle de la grotte ornée de Rouffignac
- 2. Jean-Noël Biraben: Du nouveau sur la bataille d'Auberoche
- 3. Gabriel Duverneuil : *Pierre-Aloys Boutin, enfant de La Tour-Blanche 1673-1742, jésuite, missionnaire* à *Saint-Domingue*

7 septembre 2016

- 1. Gilles et Brigitte Delluc : Le Dr Jean Lassner, de Saint-Pierre-et-Miquelon au château du Paluel
- 2. P. Jean-Marc Nicolas et Serge Larue-Charlus : Le conservatoire diocésain d'art sacré de Périgueux
- 3. Annie Herguido : Une odeur de pain chaud. Au cœur du Périgord des années cinquante









COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Cette année, exceptionnellement, notre sortie de printemps a été programmée le 29 mars. Elle a permis de visiter le chantier de Lascaux IV, c'est-à-dire du Centre international d'art préhistorique de Montignac, au pied de la colline de Lascaux. Là, sera présenté un nouveau fac-similé de la célèbre grotte, obtenu avec des procédés modernes de reproduction. Il ouvrira le 15 décembre 2016. Lire le compte rendu dans ce bulletin.
- Le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Société historique et archéologique du Périgord aura lieu les 10 et 11 septembre à Périgueux. Le thème retenu est : Les écrivains en Aquitaine : personnes, œuvres et lieux. Lire plus loin les détails du programme et de l'organisation.
- En raison de cet important congrès, organisé par la SHAP, notre sortie d'automne est supprimée.
- Notre Société sera ouverte, avec expositions et causeries, les 17 et 18 septembre, à l'occasion des 33^e Journées européennes du Patrimoine.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

À partir du 15 mai 2016, la bibliothèque est ouverte tous les vendredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30.

INVENTAIRE ET INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le conseil d'administration de la SHAP souhaite compléter l'inventaire de la bibliothèque et son informatisation. À cet effet, il fait appel à des volon-





taires pour assurer ce travail de longue haleine. Ainsi seront facilitées les activités des chercheurs et notre très riche bibliothèque sera mieux mise en valeur.

Les tâches à accomplir sont de trois ordres et nécessitent des compétences variées :

- 1 *un simple enregistrement sur fiche papier*. Il sera fait le vendredi après-midi sur place, à la bibliothèque ;
- 2 un transfert de données sur l'ordinateur. Cela ne demande pas de connaissances informatiques particulières. Selon les cas, il s'agit soit de recopier des données à partir de fiches papier, soit d'effectuer un simple copiercoller à partir d'un autre fichier informatique. Éventuellement, ce travail peut être fait à domicile.
- 3 un travail d'indexation. Pour cette tâche, il est demandé un intérêt pour la lecture attentive des documents et pour le repérage des mots importants. Ces mots-clés seront ensuite transcrits dans la rubrique concernée du site de la SHAP.

Des explications plus approfondies ou une formation simple seront données à tous les volontaires. Merci à toutes les bonnes volontés de bien vouloir se signaler au secrétariat de la SHAP (shap24@yahoo.fr).

COURRIER DES LECTEURS

- Voici une superbe photographie par satellite d'une motte féodale parfaitement conservée (fig. 1). Elle est située en pleine campagne à environ 1 km au nord-nord-ouest de Saint-Félix-de-Villadeix (coordonnées : 44°56'09.28" N et 0°40'07.04"E ; altitude 160 m), à proximité d'une voie antique. Un panneau, rédigé par les élèves du BTS Gestion et Protection de la nature (lycée agricole de Périgueux), la présente sur place. La motte, aujour-











d'hui bien dégagée de la végétation, est de plan légèrement ovalaire. Elle est entourée d'un fossé (fig. 2).

- Le Dr Gilles Delluc a découvert par hasard sur Internet une lettre de condoléances très émouvante de Charlie Chaplin au père de Louis Delluc (fig. 3). On savait que Louis Delluc appréciait beaucoup les films de Charlot : il lui avait d'ailleurs consacré un de ses livres en 1921 (réédité en 1975 et 1985). Cette lettre, datée du 10 avril 1924 à Hollywood, quelques jours après la mort de Louis Delluc, montre que le cinéaste américain considérait Louis Delluc non seulement comme un grand écrivain spécialiste du cinéma mais aussi comme un ami.
- M. Jean Vanaerde (11, rue Édouard-Manet 59155 Faches-Thumesnil), à la suite de notre voyage à Pompéi, a retrouvé une information : « Le plomb était un matériau très utilisé à Pompéi et pas seulement dans les canalisations. Les quantités de plomb retrouvé dans les os des corps retrouvés à Herculanum et à Pompéi étaient largement supérieures à celles qui sont

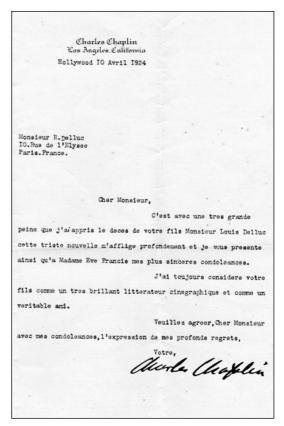


Fig. 3.

jugées aujourd'hui excessives. On a cru que l'utilisation du plomb dans les canalisations était en cause. Ce taux anormal s'explique plutôt par les ustensiles de cuisine souvent en plomb dans lesquels les Pompéiens fabriquaient sans le savoir un mélange nocif : eau, air et plomb (Sophie Madeleine, Centre de recherche sur l'Antiquité, Caen) ».

- M^{me} Huguette Bonnefond (huguette.bonnefond@orange.fr) signale l'ouverture d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde des peintures de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Saint-Paul-de-Lizonne en Ribéracois (www.fondation-patrimoine.org/32821). « Le plafond, en forme de coque de bateau retournée, présente une œuvre exceptionnelle, composée d'une scène centrale représentant le ravissement de saint Paul (selon un tableau de Nicolas Poussin), accueilli au ciel par la Trinité et la Cour céleste, entourées d'anges (fig. 4). Cette œuvre d'Arnaud Paradol (1682-1689) n'a subi aucune intervention depuis sa création. Elle est aujourd'hui en péril (fig. 5, un détail montrant la dégradation par les insectes







Fig.4.

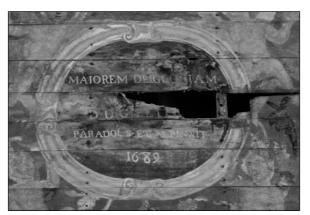


Fig. 5.

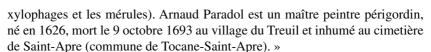








268



- M. Jean-Pierre Boissavit (Le Puy-Saint-Astier 24110 Saint-Astier), à la suite de l'article de Guy Penaud sur « Les deux Périgordines miraculées à Lourdes » (BSHAP, 2016, 1^{re} livr.), signale une intéressante interview du Pr François Bernard Michel, ancien coprésident du Comité médical international de Lourdes, à propos de son ouvrage À Lourdes, Dieu touche terre. Apparitions, miracles: le président du Comité médical témoigne aux éditions Bayard: « Nous, médecins de Lourdes, ne prononçons jamais le mot "miracle". Nous affirmons seulement que, dans l'état actuel de la science, la guérison est exceptionnelle » (« Les miracles sont des signes de l'amour de Dieu », L'Assomption et ses œuvres, printemps 2016, p. 22). À signaler aussi l'ouvrage de Ruth Harris, professeur à Oxford, historienne spécialiste des mentalités au XIX° siècle: Lourdes: la grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons (éd. JC Lattès, 2001).

DEMANDES DES CHERCHEURS

- M. Frédéric Duhard (franckduhard@orange.fr) prépare un article concernant des membres de notre compagnie mort en 14-18. Il a relevé 7 noms : Lassaigne Gabriel, Louis ; Chanteloube Antoine (prêtre) ; Simon Jacques, Marie, Louis ; Cloder Armand (prêtre) ; Caiez d'Epinay Antoine, Marie, Henri ; Devin Gustave, Charles ; Martin de Frémont René, Amable. Il recherche des renseignements autres que ceux fournis dans les articles nécrologiques de nos bulletins déjà consultés.
- M. Alain Bernard (alain.bernard2348@orange.fr et 06 03 56 37 88) et les organisateurs du Salon international du livre gourmand préparent une exposition pour le prochain Salon qui aura lieu à Périgueux en novembre 2016. Ils recherchent les anciennes affiches de cette manifestation créée en 1992. Ils lancent un appel aux particuliers qui pourraient en posséder, quel que soit le format. Les prêteurs se verraient rendre leur document sur-le-champ, après copie.

INFORMATIONS

- Le 24 juillet 2016 à Monpazier, aura lieu la 30° Fête du Livre, sous la halle, à partir de 9 heures, avec dédicaces de livres, ateliers et conférences.
- Le 20 août 2016 à Cadouin, aura lieu le 23° colloque organisé par les Amis de Cadouin sur le thème : « Les maladies au Moyen Âge, en relation avec l'abbaye de Cadouin ». La matinée sera consacrée aux communications de 9h30 à 12h30 : « Le Lazare lépreux du cloître de Cadouin » (Dr Gilles Delluc) ; « La persécution des lépreux à Bergerac en 1321 » (M. Claude Ribeyrol, responsable du site www.guyenne.fr) ; « Les maladies de







Charles VI et de Louis XI, et le suaire de Cadouin » (Dr Michel Roy) ; « La Nef des fous du cloître de Cadouin » (M^{me} Brigitte Delluc). Déjeuner-buffet dans l'abbaye ou sous la halle. L'après-midi sera consacré au cinéaste Louis Delluc, avec la projection de 2 films de cet éveilleur du cinéma français (*Fièvre* et *La Femme de nulle part*), récemment édités en un coffret DVD par les Documents cinématographiques. Les tarifs restent inchangés : 10 euros pour le colloque et 12 euros pour le déjeuner. Inscription sur place le jour-même à partir de 9 heures. Renseignements au 05 53 08 88 98.

- On annonce la sortie du livre Saint-Émilion. Une ville et son habitat médiéval (XIIe-XVe siècles), aux éditions Lieux Dits (collection Cahiers du patrimoine), « fruit d'un travail collectif associant historiens, historiens d'art et archéologues ».
- Le Service Ville d'Art et d'Histoire de Périgueux propose toute l'année d'intéressantes visites-découvertes autour de thématiques variées. Contact Martine Balout : tél. 05 53 02 82 00. www.perigueux.fr
- M^{me} Jacqueline Mazaudier (contacter le secrétariat de la SHAP au 05 53 06 95 88 ou shap24@yahoo.fr, qui transmettra) souhaite se séparer de plusieurs ouvrages édités à Paris par P. Jannet (Bibliothèque elzévirienne), tous reliés pleine toile rouge éditeur : Œuvres complètes de Brantôme (13 volumes) (1858-1895) ; Mémoires de Henri de Campion (1857) ; Mémoires de Madame de La Guette (1856).
- Un tableau d'Amedeo Modigliani (Homme assis appuyé sur une canne) a fait parler de lui au cours de l'enquête provoquée par la diffusion des Panama papers (Le Monde, 8 avril 2016). Sa propriété serait revendiquée par un exploitant agricole de Dordogne, M. Philippe Maestracci, petit-fils de l'antiquaire juif qui en était propriétaire avant la guerre. Histoire douloureuse à rapprocher des tableaux orphelins du Musée d'art et d'archéologie du Périgord, dont un Canaletto, et, aussi, des tableaux disparus, pendant la guerre, du château de Rastignac à La Bachellerie.
- L'association Lucien de Maleville annonce la tenue d'une exposition à l'Ancien Évêché à Sarlat, du 11 juin au 15 août, intitulée « Les Périgords noirs de Lucien de Maleville ».

CORRESPONDANCE POUR « COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.





LXIX^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest Périgueux, 10 et 11 septembre 2016

co-organisé par la FHSO et la SHAP

Les écrivains en Aquitaine

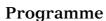
Théâtre de Périgueux

Esplanade Robert-Badinter

Ausone, Bertran de Born, Jaufré Rudel, Montaigne, Montesquieu, Mauriac, tous écrivains illustres, appartiennent au patrimoine intellectuel de l'Aquitaine. Mais les auteurs en Aquitaine ne sont pas seulement ceux qui sont nés et ont vécu dans le Sud-Ouest. Cette belle région a en effet attiré des talents de toute la France (Paul Gadenne, Edmond Rostand), voire de l'étranger (D'Annunzio, etc). Certains se sont installés à demeure, d'autres venaient travailler ou chercher une inspiration, d'autres enfin venaient régulièrement en villégiature, dans leur famille, chez des amis, à l'hôtel. Ce sont ces différentes facettes de la vie intellectuelle de notre région qui seront abordées par plus de cinquante auteurs.

Coordination scientifique : Laurent Coste Dominique Audrerie





Samedi 10 septembre matin

- 9h00. Accueil des participants
- 9h30. Ouverture du colloque par :
 - M. Christophe Bay, préfet de la Dordogne
 - M. Germinal Peiro, président du conseil départemental de la Dordogne
 - M. Antoine Audi, maire de Périgueux
 - M. Michel Figeac, président de la FHSO
 - M. Gérard Fayolle, président de la SHAP
- 10h15. Conférence inaugurale de M. Jean du Bois de Gaudusson
- 10h45. Pause

Atelier 1 (salle Montaigne)

- 11h00. Jean-Pierre Bost. Ausone de Bordeaux, professseur, consul de Rome et poète (vers 310-vers 394)
- 11h25. Chantal de Saint Priest d'Urgel. La suprématie occitane dans l'Aquitaine du Moyen Âge
- 11h50. Sophie Miquel. Le naturaliste Charles Desmoulins (1798-1875) et ses correspondants
- 12h15. Philippe Rougier. Des ouvrières des Lettres en Aquitaine, entre Bordeaux et la Dordogne
- 12h40. Discussion

Atelier 2 (salle Maurois/Auditorium)

- 11h00. Concetta Cavallini. « Forte avec son peuple et forte en ses chasteaux » : la Gascogne de Pierre de Brach
- 11h25. Xavier Pagazani. « Brantôme » en son cabinet : la distribution des résidences de Pierre de Bourdeilles (v. 1540-1614) à Brantôme et à Richemont
- 11h50. Guy Mandon. Georges Rocal, un fils émancipé d'Eugène Le Roy
- 12h15. Jean-Louis Montagut et Bruno Larebière. Chant (et contre-chant) autour du « vieux pays » de Guy de Larigaudie
- 12h40. Discussion









- 11h00. Christian Bonnet. Plumes aquitaines d'expression occitane au XVII^e siècle : une prosopographie de l'absence
- 11h25. Jacques Puyaubert. Le poète Marc Amanieux (1851-1926). Étude biographique
- 11h50. Véronique Bezard-Moisset. Saint-Médard-en-Jalles et Libourne : deux étapes décisives dans la trajectoire de Jean de la Ville de Mirmont (1886-1914)
- 12h15. Marion Anras. Louis-Mathieu Desbiey et Jean-Baptiste Grateloup, correspondances et écrits
- 12h40. Discussion

13h. Déjeuner buffet sur place (hall et patio du Théâtre, inscription obligatoire au 05 53 06 95 88)

Samedi 10 septembre après-midi

Atelier 1 (salle Montaigne)

- 14h30. Béatrice Labat et Michel Forrier. Le Sud-Ouest dans l'œuvre dramatique et architecturale d'Edmond Rostand
- 14h55. Lisa Giraud Taylor. Louis Geandreau, poilu et poète périgourdin disparu pendant la Grande Guerre
- 15h20. Denise Gellini. Garonne, Gironde, le fleuve de Jean Balde
- 15h45. Louis-Étienne Audrerie. Maine de Biran, philosophe du « sentiment de l'existence »
- 16h10. Pause
- 16h25. Michèle Ponticq. Duras et Marguerite Les impudents
- 16h50. Jean-René Dujarric de la Rivière. Catherine Pozzi, un « Très haut amour »
- 17h15. Ghislaine Faurie-Lajonie. Jules Claretie, une enfance (adolescence) en Périgord
- 17h40. Robert Bedon. À la charnière entre l'Antiquité et le Moyen Âge, Ruricius, le plus ancien écrivain connu du Limousin
- 18h05. Discussion





- 14h30. Jean-Paul Socard. Le Périgord et les Périgourdins sous la plume de Georges de Peyrebrune (1841-1917)
- 14h55. Catherine Paoletti. Bernard Lesfargues, poète de Bergerac et autres lieux
- 15h20. Lilith Pittman-Chadourne et Françoise Segeral. Louis et Marc Chadourne, écrivains-voyageurs... du XX^e siècle. Enfants du Périgord, enfants du Limousin
- 15h45. Éric Cron. Jean, Jacques, Claire et François, les rêves bâtis des Mauriac à Malagar et Jouanet : de l'*otium* à la « querencia », du « bourdieu » à la maison de villégiature
- 16h10. Pause
- 16h25. Éric Cron. Les métamorphoses de Jean Rameau au Pourtaou dans les Landes
- 16h50. Alain Chaume. Kléber Haedens ou la tentation autobiographique, la ville de Libourne dans l'entre-deux-guerres
- 17h15 Christophe-Luc Robin. Épisodes tragiques et joyeux d'une Parisienne dans le Sud-Ouest : Simone (1877-1985) entre Gironde et Charente
- 17h40. Jean-Pierre Poussou. Une exceptionnelle éclosion littéraire provinciale durant l'entre-deux-guerres : le « groupe » de Barbezieux
- 18h05. Olivier Caro. Un écrivain blayais de la « Génération perdue » : André Lafon (1883-1915)
- 18h30. Discussion

Atelier 3 (salle Grassé)

- 14h30. Pierre Guillaume. Robert Escarpit : enracinement aquitain et ouverture au monde
- 14h55. Jean Dénoyer. La villégiature de Léon Bloy sur les bords de l'Isle pendant l'été 1911
- 15h20. Sonoko Sato. La poétique de la suture : le pèlerinage de Jules Supervielle en Aquitaine
- 15h45. Armelle Bonin-Kerdon. L'Arcachon de la Belle Époque au miroir de l'œuvre dannunzienne
- 16h10. Pause
- 16h25. Michel Boyé. Arcachon au temps des Années folles, « la seconde patrie des artistes » ?
- 16h50. Hubert Bonin. Le séjour de Chester Himes en Aquitaine en 1953 : un tournant dans sa vie d'auteur ? Des romans noirs à la Série noire
- 17h15. Jacques Le Gall. Francis Jammes à Assat (Basses-Pyrénées)





T

- 17h40. Marie Pendanx. L'annexe d'un salon parisien à Montfort-en-Chalosse
- 18h05. Damien Top. « C'est là que j'aurais dû naitre ». Landes et Pays basque dans l'œuvre de Robert Scheffer
- 18h30. Discussion

20h. Dîner dans les salons de la Préfecture (inscription obligatoire au 05 53 06 95 88)

Dimanche 11 septembre matin

• 9h00. Accueil des participants

Atelier 1 (salle Montaigne)

- 9h30. Jean-Paul Seloudre. Élie Faure et la « rumeur d'Aquitaine »
 9h55. Francois Salaün. Roman et territoire : le Périgord et ses en
- 9h55. François Salaün. Roman et territoire : le Périgord et ses environs dans l'œuvre de Dubut de Laforest (1853-1902)
- 10h20. Alain Boituzat. Élie Decazes. Le roman vrai de Rastignac
- 10h45. Pause
- 11h00. Grégory Champeaud. Emmanuel Delbousquet (1874-1909) et la course landaise dans le roman *L'Écarteur*
- 11h25. Pierre Martial. André Maurois, un Normand en Périgord
- 11h50. Discussion

Atelier 2 (salle Maurois/Auditorium)

- 9h30. Émilie Champion. Le marquis de Lur Saluces et le « prodigieux moujik »
- 9h55. Éric Suire. Hagiographes en Aquitaine au XVII^e siècle
- 10h20. Martine Balout. « Périgueux à l'âge industriel ». Paul Nizan, Antoine Bloyé
- 10h45. Pause
- 11h00. Michel Golfier. Manoël de Grandfort et L'Autre Monde
- 11h25. Jacques Clémens. Indifférence ou désamour d'écrivains pour le bassin d'Arcachon (1^{re} moitié du XX^e siècle)
- 11h50. Discussion





275



Atelier 3 (salle Grassé)

- 9h30. Gracianne et Geoffroy Couvrat Desvergnes. Jacques Le Tanneur, l'œil et la plume
- 9h55. Céline Piot. Aquitaine, terre de cinéma : simple décor paysager ou réelle actrice du film ?
- 10h20. Gilles Delluc (avec la coll. de Brigitte Delluc). Le cinéaste Louis Delluc, homme de lettres oublié
- 10h45. Pause
- 11h00. Gérard Fayolle. François Augiéras et le « Périgord sacré »
- 11h25. Annie Herguido. Le Périgord de Léonce Bourliaguet (1895-1965)
- 11h50. Discussion

12h. Clôture du congrès

12h30. Déjeuner buffet à la SHAP (inscription obligatoire au 05 53 06 95 88)

Dimanche 11 septembre après-midi

14h30. Visite « Sur les pas des écrivains à Périgueux ».
 Organisée par Martine Balout, responsable du Service Ville d'art et d'histoire (ville de Périgueux). Sur réservation au 05 53 06 95 88.
 Départ de la SHAP, 18, rue du Plantier. Gratuit.

Organisateurs

Fédération historique
du Sud-Ouest
MSHA – domaine universitaire
10, esplanade des Antilles
33607 Pessac cedex
Société historique et archéologique
du Périgord
18, rue du Plantier 24000 Périgueux
05 53 06 95 88
shap24@yahoo.fr - www.shap.fr

Buffet du samedi 10 septembre (Théâtre) : 12 €
Dîner du samedi 10 septembre (Préfecture) : 26 €
Buffet du dimanche 11 septembre (SHAP) : 12 €
Inscription obligatoire au 05 53 06 95 88.

Il ne sera pas possible de s'inscrire aux repas le jour-même.
(règlement par chèque à l'ordre de la SHAP)



276

